

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Nos) LE NUMERO : 1 F.
1er oct. au 30 sept. FRANCE un an 6 F.
ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121 rue La Fayette PARIS-10^e Tél 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Visitez le stand de la CMF
Salon de la Musique 1973 dans
l'enceinte de la FOIRE de PARIS
du 5 au 9 MAI.

N° 261 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

AVRIL 1973

IN MEMORIAM Robert CLÉRISSE

Nous avons annoncé dans notre numéro de janvier la mort du Commandant Robert Clérissé, ancien chef de la Musique Principale de l'Armée de l'Air, survenue le 1er janvier 1973 à Monaco.

Il était l'un des fils de M. Emile Clérissé qui fonda la Fédération Musicale de Normandie en 1897, et resta son président jusqu'à son décès en 1938, et qui fut président de la CMF de 1905 à 1935. Nommé chef de musique à Mayence, puis à Chaumont au 21ème RI, Robert Clérissé a remplacé au 121ème RI en garnison au Havre, le Capitaine Léon Manières. L'un des musiciens de M. Clérissé, M. Robert Marc, actuellement directeur de l'Harmonie Graviillaise, s'exprime ainsi dans « Le Havre Libre » du 22 février :

« La Musique du Régiment, sous sa direction, prend une autre dimension. Écartant le répertoire d'avant 1914, il s'engage vers le poème symphonique. C'est alors Borodine, Rimsky Korsakov, Moussorgsky, Liszt, Grieg, Lalo, Brucnau. C'est nouveau et cela plaît. Le public est ravi. Les musiciens sont conquis. Sous les frondaisons de Saint-Roch, l'été, ou à la Bourse, l'hiver, ils sont là, ceux des Petits Municipaux, les grands de la « Cipale », des Amis Réunis, de la Transat et de la Lyre Havraise. Dans un silence religieux, ils écoutent, ils apprécient, ils vivent. Ils sont heureux ».

Après son départ de la Musique de l'Air, qui lui doit d'être devenue l'une de nos plus grandes musiques françaises, M. Clérissé avait dirigé l'Harmonie de Sion, en Suisse.

Retiré depuis quelques années à Roquebrune-Cap-Martin, il venait de subir une opération bénigne, très vite cicatrisée. Et le jour même de sa sortie de la clinique, il fut brutalement terrassé par une embolie. Il avait 74 ans.

La Confédération Musicale de France présente à Mme Clérissé et à ses enfants ses sincères condoléances, elle s'associe au deuil de tous les musiciens qui ont connu le Commandant Clérissé, qui ont servi sous ses ordres ou joué quelques-unes de ses nombreuses œuvres. Nous sommes très heureux de noter que l'Harmonie Juniors du Havre ait eu la délicate attention d'honorer la mémoire de ce compositeur en choisissant pour être interprétée le 6 mai prochain au concours de Meslay-du-Maine « l'Ouverture de Mai » écrite par M. Clérissé alors qu'il était chef de musique au 129ème RI au Havre. En 1958, Robert Clérissé, chef de la Musique de l'Air, avait obtenu le Grand Prix Gabriel Parés, décerné par la SACEM au compositeur qui s'est particulièrement distingué dans le domaine de la Musique d'Harmonie.

Ces notes et renseignements nous ont été aimablement communiqués par M. Anne, ami de la famille Clérissé, président de la Fédération de Normandie et aussi par M. Robert Thévenard, ancien musicien de M. Clérissé à Chaumont. Nous les remercions vivement.

Nous devons à l'obligeance de M. Liesenfelt, qui a été l'adjoint du Commandant Clérissé avant d'en être le successeur, le texte du discours qu'il a prononcé devant la tombe du regretté Robert Clérissé, et que nous reproduisons ci-contre :

Pour le centre musical de Toucy

AU TABLEAU D'HONNEUR

Par lettre du 19 mars, M. Jean Druge, vice-président de la Fédération de l'Yonne nous fait part de deux décisions concernant le Centre Musical de Toucy, prises lors de son Congrès du 18 mars :

- 1) La Fédération de l'Yonne commande 350 macarons ;
- 2) Versera (en plus) 2.000 F (nouveaux) à la souscription ;
- 3) Espère que son exemple sera suivi.

Notons que la Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne ne comprend que ce seul département et ne compte que 48 Sociétés.

La C.M.F. ne saurait trop remercier pour sa générosité et son bon exemple cette Fédération qui déjà s'inscrit en tête du tableau d'Honneur de la souscription pour le Centre Musical de Toucy.

A Monsieur CLÉRISSE

Me souvenant des premières mesures de l'œuvre que vous avez intitulée « Epitaphie », j'imagine que, le 1er janvier dernier, c'est dans la même ambiance et la même tristesse que, devant vos yeux, un goutte-à-goutte imperceptible laissait tomber une à une, les premières secondes d'une année qui voyait le jour.

Le Destin avait voulu alors que rien ne le laissât prévoir, que ce jour-là, en effet, vous soyez ravi à l'affection de Madame Clérissé, de vos enfants et petits-enfants et de tous vos amis.

Nous nous connaissions depuis novembre 1940 quand, succédant à M. Louis Taelman, vous aviez pris, dans une période extrêmement douloureuse, la Direction de la Musique du 26ème Régiment d'Infanterie.

Bien qu'interrompue de 1942 à 1945, commençant, alors, une collaboration franche et loyale qui devait durer 32 ans.

En effet, alors que, fin septembre 1942, à une époque où l'on espérait contre toute espérance, vous preniez la tête de la Musique de l'Air — ou vous alliez pouvoir donner votre pleine mesure, en même temps que le meilleur de vous-même, et où, dans des conditions extrêmement difficiles, vous alliez, à Toulouse, travailler d'arrache-pied pour donner à cette formation l'image de marque qui ne la fera qu'éclore — je parlais moi, pour Alger d'où après y avoir vécu des heures historiques, je revais gagnais ma métropole, en octobre 1945, pour devenir votre adjoint à la Musique de l'Air.

Dix ans plus tard, alors que je vous succédais à la tête de cette belle phalange, vous preniez à Siou, la direction d'une Formation, et là, durant plusieurs années, vous alliez être, en Suisse, un véritable ambassadeur de l'esprit français.

Pendant cette longue période de collaboration, il m'est arrivé de me trouver près de vous à des moments qui marquent la vie d'un homme. C'est ainsi qu'en 1941, au Camp de La Courrière, j'étais là, avec la Musique du 26ème, lorsque vous fûtes fait chevalier de la Légion d'Honneur et qu'en 1953 je me trouvais devant la Musique de l'Air quand la croix d'officier de ce Grand Ordre National fut épinglée sur votre poitrine.

Depuis le début de ce mois de janvier 73, ce n'est pas seulement votre famille qui se trouve dans la peine, mais encore tous vos amis et, aussi, de nombreuses et faibles pour lesquelles vous avez composé de nombreuses ouvertures et pièces diverses.

Les saxophones quant à eux, ont été particulièrement gâtés par plusieurs excellents quatuors, et, parmi les autres que vous laissez, au moins un Solo avec accompagnement de piano.

Mais, par tempérament, vous n'avez pas une famille et musique. C'est ainsi qu'en plus d'« Epitaphie », dédiée à la mémoire de votre père qui, lui-même l'oublie, consacrera, entre les deux guerres, une partie de sa vie à la présidence de la Confédération Musicale de France, vous avez écrit une adorable « Chanson à barcarolle pour cor et violoncelle qui est un régal pour ceux qui ont la chance de pouvoir l'écouter ».

(Suite page 3)

Un macaron autocollant sera mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

A la mémoire de notre éminent collaborateur

André Petiot

Sous la souple chevelure argentée, un front dégagé, des traits fins, un regard où se manifeste une sensibilité intense et qui ne connaît ni l'envie, ni la méchanceté, tel se présente André Petiot, né à Paris de purs Bourguignons, le 11 janvier 1886.

A l'école primaire de Saint-Philippe-du-Roule, qu'a fait depuis longtemps disparaître le percement de l'avenue Myron-Herrick, il obtint un jour en récompense un billet pour le théâtre du Châtelet, espérant y applaudir une belle féerie comme il était d'usage en ce lieu. Sa déception fut vive quand, en arrivant dans la salle, il constata que le rideau était levé et que la vaste scène était garnie de chaises et de pupitres. Qu'allait-il donc se passer ? Le jeune écolier ignorait totalement l'existence des Concerts Colonne mais il allait dans quelques instants faire connaissance avec eux et, pendant toute sa vie, il ne devait jamais oublier l'émotion qu'il en ressentit. Les instrumentistes s'installèrent donc, Edouard Colonne monta au pupitre et, sur un signe de sa baguette magique, l'orchestre se fit entendre. Pour le jeune Petiot qui ne connaissait absolument rien en musique, ce fut une révélation, un véritable coup de foudre et il en eut la respiration coupée. Il ne saurait dire aujourd'hui le programme qu'il entendit ce jour-là, et d'ailleurs, à dix ans, les noms des compositeurs les plus illustres lui étaient inconnus, mais ce qu'il savait bien, c'est qu'il n'avait jamais entendu une aussi belle musique. Enthousiasmé, il n'eut plus qu'un désir : devenir musicien.

Il fit part, mais en pure perte, de ses intentions à ses parents. Mais ceux-ci avaient déjà décidé qu'ils dirigeraient leur fils dans la voie des affaires en lui faisant acquérir un enseignement commercial, si possible en allant jusqu'à

l'École des Hautes Etudes (H.E.C.). Quant à la musique, c'était bien le moindre de leurs soucis. Néanmoins, ils avaient permis à l'enfant de recevoir quelques notions de solfège et de piano qu'une de leurs amies lui dispensa avec plus de bonne volonté que de compétence.

En 1896, à sa sortie de l'école primaire, le garçonnet fut reçu à l'école commerciale de l'avenue Trudaine (devenue plus tard une école commerciale de jeunes filles) et il y fit de très bonnes études pendant plusieurs années. Il apprit notamment trois langues étrangères : l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Il prit aussi le goût des mathématiques mais il ne put malheureusement en faire autant qu'il l'eût souhaité, le programme de l'école n'allant pas au-delà des mathématiques élémentaires. Notre musicien devait découvrir plus tard que la musique est un art qui découle tout naturellement de la science des nombres. L'harmonie devait le lui révéler, le lui confier, mer.

A force de supplications, le jeune artiste en herbe obtint de ses parents qu'ils lui fissent apprendre la musique et le violon avec un excellent musicien de l'Opéra, Henri Pickett. Il accomplit de rapides progrès et commença chez son professeur, dès qu'il en eut les moyens, à faire de la musique d'ensemble. Quelques années plus tard, il comprit qu'à dix-huit ans, âge limite, il ne serait pas en état de se présenter au Conservatoire pour devenir un violoniste professionnel. D'ailleurs ses parents s'y opposeraient toujours. Il décida un beau jour d'apprendre à jouer un instrument à vent et il acheta, d'occasion, car ses économies ne lui permettaient pas de faire mieux, un hautbois (instrument dont le timbre lui plaisait particulièrement) mais il eut le tort de se confier à

(Suite page 4)

LE COIN DES JEUNES

CANTELOUBE

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

Né le 21 octobre 1879 à Annonay, dans l'Ardèche, Joseph CANTELOUBE fut souvent l'objet de rapprochements avec Deodat de Séverac dont la personnalité présente quelques analogies. En effet l'un et l'autre se sont formés, en dehors de leurs maîtres, au contact de la nature et de l'âme populaire.

Joseph Canteloube fut initié, dès sa plus tendre enfance, aux secrets de la musique puisqu'il commença le piano à l'âge de cinq ans avec Mlle Dotzer, une élève de Chopin qui le suivit pendant huit années et l'amena à un degré de virtuosité qui lui fit songer pendant un moment à la carrière de concertiste. Cela ne l'empêcha pas de poursuivre ses études classiques et sa culture générale.

Attiré par l'activité créatrice il travailla d'abord la composition seul jusqu'au moment où le hasard d'une rencontre le mit en rapport avec Vincent d'Indy. Il

entra à la Schola Cantorum pour suivre ses conseils.

Il avait déjà vingt-trois ans à ce moment et, s'étant consacré à des recherches sur le folklore français dont il avait recueilli près de cinq cents chants, il avait très peu écrit : Pensée d'Automne (1900), Marche Funèbre (1902), chacun de ces titres consacré au piano.

L'année suivante Colloque Sentimental pour chant et piano et en 1904, Dans la montagne pour violon et piano.

En étant les Chants populaires de la Haute-Auvergne et du Haut-Quercy (1909) et Éloge d'Automne pour voix et orchestre, qui marquent le trentième anniversaire de Joseph Canteloube, je pense à nouveau au danger auquel se sont exposés les musiciens qui ont fait honneur à l'art populaire au point de se faire apposer une étiquette sur leur nom, « Folkloriste » dirait-on, « spécialiste du folklore ». Spécialiste... Comme on aime de suite classer un individu !

(Suite page 3)



CHRONIQUE des DISQUES

CHANTS ESPAGNOLS ARCHAÏQUES

Curieux : des chants populaires, transmis depuis des siècles par la voie orale et recueillis — avec un instinct sûr et une patience à toute épreuve — il y a 30 ans, de la bouche d'un vieillard brodeuse dans un village méditerranéen d'Estramadure : La Alberca ; témoins de la survivance des traditions berbères dans le folklore ibérique.

14 exemples. Beaucoup sont extraordinaires (notamment une petenera : Solitude Mère de Dieu) tous monodiques, avec un accompagnement improvisé à la guitare. Leur beauté est réelle, profonde, comme lointaine et distante... sauvage aussi. La similitude avec les anciens « cante jondo » n'étonnera pas. Une révélation.

La Maghrébine Taos Amrouche a la voix et la psychologie de cette musique ; elle la « vit » intensément, s'identifiant à elle. Sur la notice, outre la traduction des textes il faut lire la passionnante histoire de cette découverte. ARION 34 170.

MUSIQUE DE DANSE DE LA RENAISSANCE

Musiques de danse campagnardes, bourgeoises et courtoises des XVème et XVIème siècles. Précisons : ces exemples représentent la Renaissance en Europe (Italie, Allemagne, France, Angleterre). Et rectifions : certaines pièces sont à la vérité antérieures (ainsi l'anonyme et admirable Lamento di Tristano).

Par conséquent, origines diverses : populaires ou de cour. Une bonne vingtaine : stampe, saltarelle, basse-dance, pavana, branle, passamezzo, etc... Les exécutions de l'« Ulsamer-Collegium » se veulent scrupuleuses ; mais nous faisons des réserves en ce qui concerne la percussion, qui nous semble parfois abusive. Nous savons bien qu'elle n'est pas précisée sur les manuscrits ; raison de plus pour agir avec discrétion !

L'intérêt réside plutôt dans l'audition d'instruments d'époque (ou de bonnes copies) : viole, viole, luth, guitare vihuela, cithare, cornemuse, flûte à bec, trombone tenor, régal, virginal.

Non enregistré. Notice illustrée. ARCHIV PRODUKTION 2533 111.

PERGOLESI : STABAT MATER

Œuvre de commande écrite dans les dernières années de sa courte vie (il mourut à 26 ans) et peut-être même achevée par une autre main. Il réclame 2 voix de femme et l'orch. à cordes. Sa structure est harmonieuse, qui fait alterner presque régulièrement duos et arias. La féroce partie rappelle sur un ton pathétique les souffrances de la Passion. Dans la 2de, l'humanité réclame le privilège de la partager et demande l'intercession avec confiance.

Cette émouvante prière est confiée à 2 grandes artistes au phrasé lié et soutenu, le soprano Mirella Frani (un timbre éclatant... trop pour cette œuvre ?) et l'alto Teresa Berganza (voix prenante) ; et, à un Ens. instrumental homogène et tendre (« Orch. Scarlatti », dir. E. Gracis). Version éminemment lyrique et intensément (quoique sobriement) dramatique.

Enregistrement pur, au niveau d'intensité élevé. Notice et traduction du texte. ARCHIV PRODUKTION 2533 114.

UN RECITAL VIOLON — PIANO

L'Italien Locatelli est trop peu joué de nos jours. Voici sa Sonate en sol mineur (arrangement) libre, ample, très corélienno. (1. Expressif largo, allemande, sicilienne, finale). Dans Le Streglio de Paganini, qui utilise la scordatura sur les 4 cordes, le titre satanique (les sorcières) sert de prétexte à tendre au soliste des pièges de haute technique... non moins sataniques !

Les 5 mélodies op. 35 bis sont des transcriptions par Prokofiev de ses « Vocalises » op. 35 ; l'adaptation à un instrument aussi « chantant » que le violon ne pouvait qu'être heureuse. On trouve dans la 1ère Rhapsodie de Bartok les 2 parties contrastantes traditionnelles, en un jaillissement spontané (« lassu » langoureux, « friss » gracieusement vif).

V. Solivakov présente du beau violon bien dans la ligne de la jeune Ecole soviétique : large, pur et rigoureux. Il donne des versions de ces œuvres, respectivement : sensible, virtuose, lyrique et mordante, chaude et souple.

Tout cela est bien capté (le violon surtout) et bien gravé. CHANT DU MONDE LDX 78 511.

LE PIANO : MOZART

Le Concerto No 9 est son 1er grand conc. par la conception et l'ampleur. Ravissant, il est dit « Jeune homme » ; pour une pianiste française de ce nom (1. Le style devient plus dépouillé. 2. expression sensible, assez profonde et plaintive. 3. rondo gal et virtuose, coupé par un poétique menuet). Exécution par la jeune pianiste portugaise Maria-J. Pires ; autant de grâce que de netteté dans le dessin. Mêmes qualités chez l'Orch. Gulbenkian, dir. Guschlbauer. Cette homogénéité de nature et de style entre soliste et orch. engendre une version très mozartienne, qui « agrandit » le 2ème mouvement.

Une délicatesse paisible baigne le Concerto No 17, radieuse œuvre de maturité

(1. après un long tutti préparatoire, le clavier se montre expansif ou rêveur. 2. méditation dont la partie centrale est moins sereine. 3. variations sur un thème insouciant). L'exécution adopte des tempi raisonnables et préserve un climat d'intimité (au relief atténué).

Gravure équilibrée et copieuse (face 1 : 33 mn et 27 s.). ERATO STU 70 763.

HAYDN : MUSIQUE DE CHAMBRE

Le Sextour « Echo » est, exactement, un double trio à cordes : 2 violons et un alto dans chacun. La systématisation du procédé d'écho ne crée aucune lassitude grâce à l'ingéniosité du compositeur. Œuvre apocryphe, d'un charme séduisant qui l'apparente à une sérénade.

Le même caractère de divertissement affecte « L'anniversaire » (ou « Mann und Weib » : homme et femme) pour flûte, hautbois, 2 violons, violoncelle. (Dans l'idyllique 2d volet, 2 violons parallèles à l'octave : cela est symbolique ! 4ème mouvement : variations, chacune confiée à un instrument ou groupement différent).

L'interprétation des Stuttgarters, entraînée par Suz. Lautenbacher, est très musicale (tempo du sextour peut-être un peu uniformisés).

Effet stéréo « enveloppant », agissant en profondeur, qui fait entendre le trio d'écho plus lointain ; en arrière de l'autre et non pas à côté (jadis les trios devaient se placer dans 2 pièces contiguës). VOX (CANDIDE) 36 012.

LA SYMPHONIE : VRANICKY

Violoniste et chef d'orch. tchèque (fin XVIIIème) Vranicky a écrit cette Grande Symphonie caractéristique (orch. à cordes) « pour la paix avec la République Française ». Dans l'esprit de la symph. descriptive, coulée dans le moule classique, elle n'est pas issue de la plus haute inspiration mais s'entend agréablement. (« La Révolution » : dramatique Introduction ; puis résolu, contrastant, fougueux ; parfois aussi une atmosphère de liesse populaire. « Destin et mort de Louis XVI » : long épithème. « La mêlée d'une bataille ». « Perspective de paix » : gal, populaire. « Jubilation pour la paix obtenue » : douce puis glorieuse).

A la tête d'un Orch. dont les cordes chantent fort bien — Radio Tchécoslovaquie — le chef V. Smetacek donne une forte impulsion à l'œuvre.

Réalisation très spacieuse et d'une belle ampleur. La notice signale l'importance de cet oublié dans l'histoire de la musique. CHARLIN CL 44.

LE PIANO : BEETHOVEN

La très romantique Sonate No 14, dont le titre « Clair de lune » n'est pas de l'auteur, possède une coupe inusitée (1. Adagio berceur, fonctionnant triste. 2. « fleur entre 2 arbres ». 3. Impétueux). La Sonate No 15 est dite « pastorale » à cause de son finale. Le lion y rentre ses griffes (1 et 2 tendresse virile. 3. scherzo. 4. assez bucolique). Le rythme initial déhanché a valu à la Sonate No 16 son surnom « la boîteuse » (quelle fraîcheur et quel entrain juvénile dans les volets extrêmes ! 2. très orné, superficiel).

W. Backhaus : nom synonyme de haute conscience, de soin méticuleux. Pleine de dignité, sa version de la No 14 est assez épurée. Il « orchestre » la No 15... il n'a pas tort ! Son interprétation de la No 16 allie à la grâce une plaisante franchise presque brusque.

Sonorités agréables, en une « définition » moyenne. Usinage et présentation impeccables. DECCA 7095 B.

SCHUBERT : MUSIQUE DE CHAMBRE

Le Quintette op. 163 est « symphonique » (1. ton tragique du 1er thème, ineffable tendresse du 2d ; voilà posées les bases d'un travail fécond, généreux, contrastant. 2. belle rêverie dont la « surface » semble sereine ; mais les régions profondes sont troublées, surtout après l'épisode médian que viole une douleur sourde. 3. comme une « chasse » ; mais quel mystère dans ce trio ! 4. des réminiscences tziganes se mêlent aux accents, viennois).

Les « Welter » excellent absolument : tout est nuancé avec raffinement. Ils font ensuite pénétrer au cœur de ce chef d'œuvre qu'est le Quarcettsatz en ut mineur, mouvement d'un quatuor inachevé qu'on retrouve cette oscillation entre franche et tendresse.

Très bonne gravure. Malgré la difficulté qu'imposaient ses 2 coll., les graves voisins du quintette sont bien définis. DECCA 7095 B.

LE PIANO ET L'ORCHESTRE : LISZT

Dans le 2ème Conc. piano-orch., le piano est assez intégré à l'orch., qu'il domine cependant. L'unité et l'exploitation thématique rejoignent celles de la sonate en si. La version proposée par A. Brendel et le London Philharmonic Orch., dir. B. Haitink, prend position : l'auteur ne constitue pas une concertation banale, « neutre », mais claviers et tutti participent à une « action » engagée, contrastante, fougueuse et poétique.

Le 1er Conc., « cheval de bataille » plus spectaculaire, est davantage un vrai conc. où le virtuose doit rivaliser avec l'orch. (1. Interrogatif et passionné. 2. nonchamment rêveur, que détruisent des principes actifs. 3. Le rappel craintif puis triomphant

du volet initial précède une conclusion résolue et animée). Technique éblouissante de l'artiste (parfois un peu rassassante) suivi par un orchestre ferme et « ouvert ».

La Danse macabre est une paraphrase sur le thème grégorien du Dies Irae, creuse grandiloquente, tumultueuse, plus « étouffante » et subjugante qu'exaltante. Pour inscrire ce supplément, on a du scinder le 1er Conc. sur la gravure. Autrement, les sonorités sont avantageuses. L'ampleur remarquable, l'éventail de dynamique intéressant ! PHILIPS 6500 374.

L'ORCHESTRE : DANSES DE DVORAK ET BRAHMS

Coupage fort judicieux : 1) similitude des genres ; 2) les 2 séries furent d'abord rédigées pour piano à 4 mains ; 3) Brahms encouragea Dvorak à publier les siennes.

Pour les Danses Slaves, si l'inspiration de Dvorak s'abreuve aux sources populaires, elle est complétée par une élaboration artistique raffinée qui la transfigure, l'assouplit, l'enrichit, l'idéalise. Voici 5 pages tirées des 2 recueils (l'op. 40 No 1 et No 7 ; l'op. 72 No 1, No 7, et No 8).

Maintenant, l'écho d'un pays déchiré par de multiples invasions, où les influences ethniques s'interfèrent, ce dont la musique se ressent. On trouve dans les Danses Hongroises de Brahms un mélange de vitalité dynamique et de langueur rêveuse, qui conditionne la structure alternée et le climat de ces pièces. 9 danses sur 21 (Nos 1, 4, 5, 6, 7, 17, 19, 20, 21).

V. Neumann, à la tête de l'Orch. du Gewandhaus, présente des exécutions franches et équilibrées, pleines de verve et de couleur ; en un mot : convaincantes. Réalisation fidèle, réaliste et sonore. TELEFUNKEN C 053-83593.

PIANO ET ORCHESTRE : DEBUSSY, FAURE

Les 2 Fantaisies pour piano-orch. : un coupage intelligent. Celle de Debussy est capricieuse et sensuelle. La présente version, conforme aux Intentions irréalisées de l'auteur, se réfère « aux sources » (1. Orch. « faune », transparent, poétique, que le clavier éclabousse de notes claires. 2. Episode lent, baignant dans une lumière tamisée, légère. Le finale, qui s'était fait annoncer discrètement, fuse en un carillon joyeux).

D'un style plus sévère, celle de Faure comporte 3 parties associées, en une disposition inaccoutumée : épisode vif au centre (1. le piano entame subtilement, suivi par un orch. insinuant, pour un dialogue cohérent, que dénoue un moment un scherzo divertissant).

Virtuosité perlée chez P. Barilzet, souplesse et fluidité chez l'Orch. Radio-symphonique de Strasbourg, dir. R. Albin, voilà l'orch. Debussy. La traduction du Faure est latine. Reproduction fidèle. ORF (DISTRIBUTION BARCLAY) 995.027.

LE VIOLON : HUBAY

Hongrois, J. Hubay fut un des maîtres de Bartok. Son 3ème Conc. violon-orch. est une œuvre de satanique virtuosité ! (1. tutti dramatique ; cadence du soliste, puis le dialogue s'instaure, animé. 2. scherzo où dansent des feux-follets. 3. Adagio : violon très lyrique contre orch. dramatique. 4. un fugato entame le finale qui court « con fuoco »).

Aux prises avec un Orch. incisif (Radio-Luxembourg, dir. L. de Froment) A. Roland fait chaleureusement et victorieusement face aux redoutables difficultés de sa partition.

Puis il joue en un style assez tzigane le Conc. violon-orch. du morave Ernst, qui fut admiré de Borlioz. Ce conc. dit « pathétique » fait un peu penser à ceux de Paganini, par le goût de l'acrobatie et... le peu de signification !

Enfin, dans le Chant d'hiver, « poème » pour violon et orch. d'Ysaïe, la mélancolie confine à la douleur. Réalisation « présente », munie d'une large dynamique. VOX 36 013.

LA GUITARE : RODRIGO

Mon ami Rodrigo peut se vanter d'avoir écrit, avec son Concerto de Aranjuez, une œuvre populaire, au meilleur sens du terme. La concertation entre soliste et orch. est ravissante, spirituelle, parfois pittoresque. Alléluia, l'orch. n'écrase jamais la culture mais nimento son discours de touches colorées, quelquefois polivrées. (1. clair et transparent, alerte et ferme. 2. Les vents d'innoquent mélancoliquement avec le quintre rêveur. 3. danse de style ancien, gracieuse et coquette).

A. Lagoya, virtuose de l'instrument à 6 cordes, et l'Orch. de Monte Carlo dirigé par l'Espagnol A. de Almeida, s'unissent pour une version aimable, brillante avec tact.

Ils jouent ensuite avec noblesse — et le même humour — la Fantaisie pour un gentilhomme, d'après des thèmes de la Renaissance (Villano, florencia : espagnole, la, fanfarra : d'aragon). Œuvre totale, aux harmonies algues-douces.

Résumé, la production est nette et piquante (mu. ms. 60045).

L'ORCHESTRE : DITTELLEUX, MARTINON
Un aspect intéressant est de lire l'Annuaire de l'Orchestre national de France, qui distingue l'originalité, l'originalité, l'originalité (Passacaglia : commença dans un souffle, s'empiffa par un sonnet et s'achève par un Sibelius capricieux, traversé d'éclairs nor-

veux, d'irisations fugaces. 3. détente résolue et animée). Technique éblouissante de l'artiste (parfois un peu rassassante) suivi par un orchestre ferme et « ouvert ».

Interprétation : vigueur et rigueur, au service d'une pensée vive et mobile. L'Orchestre national est dirigé par J. Martinon qui conduit ensuite sa 2ème Symphonie.

Cello-cl. « Hymne à la vie », date de 1943, retour de captivité (1. cordes bruisantes, percussions interrogatives : au sortir du tunnel, la vie palpite, va reprendre ses droits ; le mouvement se constitue, s'organise ; la puissance en devient submergeante. 2. volontaire, « en marche ». 3. Choral exaltant).

Excellent, l'enregistrement fait partie des inédits de l'ORTF. ORF. (DISTRIBUTION BARCLAY) 995 028.

MUSIQUE ETHNIQUE : TURQUIE

On retrouve des caractères ethniques hérités des anciennes tribus établies en Asie centrale avant la Conquête de l'Anatolie. Une confrérie de derviches fondée au XIIIème siècle considéra la musique et la danse comme moyens d'élévation spirituelle.

Voici donc des Chants sacrés d'Anatolie ; musique vocale, à la technique très particulière, et assez dépouillée. L'accompagnement se fait sur le saz, sorte de luth à manche allongé, à caisse piriforme et à cordes nombreuses. Ces 10 chants religieux utilisent divers modes basés sur des tétracordes non tempérés. Contraste frappant entre la mélodie, triste et méditative, et le ritournelle instrumentale, rythmée et animée.

Bonne prise de son, effectuée en studio. L'album donne la traduction intégrale des textes chantés, ce que nous approuvons. OCOMA 65.

Roland CHAILLON

N.D.L.R. — Notre chroniqueur R. Chaillon dégage toute responsabilité en ce qui concerne les coquilles qui ont envahi son précédent article.

LE MONDE DE LA SYMPHONIE

Nous n'avons hélas ! pas la place de vous parler en détail de ce remarquable ouvrage (aux Editions Van de Velde). Du moins, attirons votre attention. C'est un magnifique volume relié de plus de 300 pages format 30x30, qui se veut exhaustif. Ainsi, à côté de l'étude assez approfondie de la forme symphonique, son évolution à travers les siècles et sa diversité suivant les pays, envisage-t-il la Symphonie dans la vie musicale : les salles de concert, l'orchestre, le chef, la critique, les éditions, la radio, le disque... Bien qu'il s'agisse évidemment d'un travail en collaboration, rassemblant de nombreuses signatures, on a recherché la cohésion... dans la mesure du possible ! Nombreux tableaux synoptiques. Illustrations très intéressantes, en noir et en couleurs. En outre, des séries de disques (éditées par Polydor) pourront, acquises à des prix spéciaux, venir à l'appui du texte imprimé.

R. Ch.

LES MUSICIENS DU SOIR

Le 11-2. — Longue émission consacrée à l'Harmonie des mines de potasse d'Alsace. Le travail consciencieux des musiciens, tant individuel (à la maison) que collectif (répétitions d'ensemble) permet de bonnes mises au point. D'autant plus que le chef, M. A. Zeh, sait tenir ses troupes, « à la pointe » d'une baguette aussi légère que ferme, sait équilibrer les masses, modérer les phrases, en un mot diriger efficacement. Par suite, outre la Marche des mineurs, des extraits des Scènes alsaciennes (somproustité des cuivres) et un choral de Bach (avec un jeune trompette solo) cette phalange peut donc affronter une transcription de « Finlandia ». En juxtaposition, quelques vues du travail dans la mine.

Le 25-2. — « Harmonie Laetitia » est une chorale masculine alsacienne, dont les membres chantent avec le plus grand sérieux... mais savent se déridier lorsqu'ils trinquent ensemble sous le signe de l'amitié ! Sous la direction fervente de M. F. Meyer, ils exécutent un programme rare, de façon non moins fervente. Ces gens-là sont bien sympathiques ! Malheureusement ils connaissent, eux aussi, des difficultés de recrutement...

R. Ch.

Le 14-1. — Surpris par le changement d'horaire de l'émission, nous n'avons entendu — et par pur hasard ! — que la 2e de l'audition de la Musique municipale de la ville de Strasbourg, dir. P. Acker. Le Concerto pour trombone de Rimski-K. joué ici par un tuba (avec virtuosité) fut suivi de folklore alsacien, dans une ambiance sympathique, amicale.

R. Ch.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE « GRAND PRIX DE CHARTRES »

En 73 il y aura un grand prix « Interprétation » et un grand prix « Improvisation ». Éliminatoires : Prélude et fugue BWV 548 (Bach) et 3ème Sonate (Mendelssohn). Finales : Plain-chant en taille et fugue du Veni Creator (de Grigny) 2ème Choral (Franck) 2ème Danse (J. Alain). Renseignements et inscriptions : 75, rue de Grenelle, 75007.

R. Ch.

N'oubliez pas DE NOUS DEMANDER LE MACARON AUTO-COLLANT

classique — moderne

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Recommandation sur demande :
HENRI SELMER - 18 rue de Valenciennes - 75013 PARIS - Tél. 33.83.83

HENRI SELMER PARIS

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de mentionner cette manie qui devient parfois malicieuse — « Connaissez-vous UNTEL ? ». — « Oui ! c'est un spécialiste de « ceci ». A partir de cette assertion il est impossible à ce pauvre UN TEL de donner sa mesure dans « cela ». Ainsi on se trouve irrémédiablement marqué pour la vie... et après !

Pourtant nous parvenons à un poème symphonique Vers la Princesse lointaine qui ne sera pas la seule démonstration de ses possibilités. Il fut achevé en 1911 et donne en première audition aux Concerts Colonne le 27 octobre 1912.

Son opéra Le Mas prenait naissance à ce moment pour être achevé en 1913 mais il ne fut créé sur notre première scène lyrique que le 30 avril 1929. Deux préludes symphoniques issus de cette partition avaient été joués pour la première fois aux Concerts Colonne, le 8 janvier 1922.

Une pause de trois ans nous sépare de Au Printemps pour voix et orchestre puis c'est la veille de la guerre. Tryptique pour voix et orchestre, composé à ce moment, devra attendre le 15 décembre 1923 pour être joué aux Concerts Colonne.

Quatre ans se passent à d'autres occupations que la musique. Nous retrouvons le compositeur en 1918 avec la Ballade familière du grillon captif pour chant et piano et une suite de six mélodies pour chant et piano réunies sous un titre, L'Arada que la Société Nationale présenta le 12 janvier 1924.

« Arada » signifie terre labourée, travaillée en vue des semailles. Le mot, sans équivalence en français a été traduit par La Terre, c'est elle que chantent les poèmes en langue d'Oc d'Antonin Perbosc, la terre méridionale. Trois de ces mélodies sont chantées en français : 1. « Les Laboureurs » — Ils sont au travail, dans les champs qu'ils parcourent et où s'alignent les sillons tandis que le soleil monte et tandis que, tel un chant d'amour de la terre s'élève la chanson des laboureurs. 2. « Mauvais songe » — Vision des bouviers, des laboureurs tentés par le mirage trompeur des cités que seul peut effacer la contemplation de la nature. 3. « Laboureurs et poètes » — Cette pièce établit le parallèle entre les sillons du laboureur et les vers du poète qui, en langue d'Oc portent le nom de « reza » (raie). Poètes et laboureurs font lever en chantant le double aliment de la vie et de la pensée.

La musique ici ne fait aucun emprunt au folklore mais elle en garde l'esprit. Ainsi le rôle du créateur reste total dans les plaines ensoleillées de la Garonne. Sa seule ambition est d'exprimer le lyrique sain et large de la nature source inépuisable d'inspiration.

Après cette constatation nous ne nierons pas le culte de Canteloube pour le chant populaire puisque son catalogue l'atteste mais après Als-Catalans, chœur et Chants d'Auvergne (séries 1 et 2 en 1923 - Série 3 en 1927 - série 4 en 1932 - série 5 en 1955). Après les deux séries de 1923 se situe un autre aspect de son talent dans l'opérette Mam'zelle Chiffon.

Les Cinq chants religieux de la Haute Auvergne et Pastorale romaine furent joués le 25 février 1928 au Concerts Lamoureux, un an après avoir été composés, en même temps que Chants paysans pour chœur dont la troisième série fut écrite en 1935.

Lauriers, pour orchestre, dont le second mouvement est un hommage à Déodat de Séverac, rompt avec la série des œuvres populaires harmonisées que nous retrouvons dans ces titres : La Chanson des sept pays pour soli et chœur puis de nouveaux Chants religieux de la Haute Auvergne.

En 1930 Joseph Canteloube publie Deux danses roumaines bâties sur des airs populaires agrémentés d'un divertissement. Martine est une œuvre pour orchestre. Elle est suivie d'une autre, très importante, qui se détache du folklore puisqu'il s'agit d'un opéra en quatre actes, Vercingétorix, grande épopée lyrique sur un livret de Clémentel et Louwyck. La première eut lieu à l'Opéra le 20 juin 1933. Jacques Rouché, qui fut un directeur très actif et très pertinent de notre grande scène nationale, avait apporté tous ses soins à cette soirée.

Nous en avons la preuve puisque la direction fut confiée à Philippe Gaubert à la tête d'une distribution exceptionnelle qui réunissait les meilleurs chanteurs du moment dans les rôles principaux : Geor-

ges Thill, Martial Singher, Georges Pernet, Marthe Nespoulous, Marjorie Lawrence et Lapeyrette.

Entre temps et après nous trouverons une production diversement partagée entre les œuvres vocales et instrumentales telles que Bourrée Auvergnate pour violoncelle et piano (1952). Pièces françaises (1934-1935) pour piano et orchestre. 1. « Chanson », 2. « Nocturne », 3. « Divertissement », 4. « Danses ». L'ensemble forme une sorte de symphonie dont le No 1 est l'Allegro ; le No 2, l'andante ; le No 3 le Scherzo, le No 4, le final.

Le compositeur avait pensé, donner le titre de « Symphonie française » à ces quatre parties dont les développements lui ont semblé trop courts pour le mériter. Il n'a cherché qu'à réaliser des pièces claires légères et brillantes, qui ont la franchise d'accent, la simplicité de lignes, la joyeuse et robuste santé des mélodies anonymes du peuple. Nous trouvons aussi à cette époque Chansons galantes (1935), le Poème pour violon et orchestre, donné en première audition le 6 avril 1957. Chants des Terroirs français pour chœurs ainsi que Chants de France achevés en 1940 et publiés en deux séries.

Plus tard voici Chants des bords du Rhin (1945), Rustiques (1946) pour une formation inhabituelle réunissant un hautbois, une clarinette et un trombone. De la même année sont les Chansons galantes du XVIIIème siècle et Chants des Provinces françaises. De 1947 datent les Chants de l'Angoumois, de Touraine, du Languedoc, des Pays Basques.

De 1949, Noël populaires français, airs tendres des XVII et XVIIIème siècles et la fameuse Anthologie des chants populaires français, dans laquelle les éducateurs peuvent largement puiser pour donner à la jeunesse un répertoire si riche des chants de notre patrimoine national. Voilà une source qu'il serait bon d'exploiter abondamment. Là, je pense aussi à l'effort que Paul Arma a poursuivi plus près de nous et qu'il avait résumé en ces quelques mots si vrais : « Rien n'est plus jeune qu'une vieille chanson ». Cette Anthologie de Joseph Canteloube se trouve chez Heugel s'il est besoin de le rappeler aux intéressés que je souhaite nombreux.

Les dernières années du musicien furent encore consacrées aux chants populaires : 1950, Refrain des prés et des bois, 1951, Le chansonnier français, 1952 Il était un petit homme (21 chansons) et une seconde anthologie : Anthologie des chants populaires Franco-Canadiens, 1953. Dix chants populaires français réunis sous le titre De bon matin, 1954 Noël, 1955, Le tour du monde des Petits chanteurs à la Croix de Bois.

Deux ans après, le 4 novembre 1957, Joseph Canteloube achevait sa carrière bien remplie à Paris.

Folkloriste ? Spécialiste ? Quelle que soit sa qualification ce Français « avait de la musique » : celle de son pays qu'il a voulu honorer avec tant d'ardeur et puis la siennne unies dans un même élan de sincérité sans songer que l'une pouvait détruire l'autre.

(à Suivre)
Pierre PAUBON.

Par sa finesse, cette œuvre donne une idée exacte de l'amour profond que vous portiez à vos filles. Qu'elle ait été composée pour la naissance de Francine ou de Michèle, je ne sais... mais ce qui est certain, c'est que cette œuvre exprime vraiment la façon dont vous les chériez toutes les deux.

Vous vous êtes aussi consacré à la Transcription et vous avez signé de nombreux arrangements d'œuvres de maîtres qui ont laissé un nom.

Ce travail patient m'a permis d'insérer l'une de ces œuvres au programme de l'émission télévisée qui a été, le 9 décembre 1972, réservée à l'Harmonie des Houillères de Blanzy, et, ainsi, de vous offrir l'une de vos dernières satisfactions artistiques.

En effet, dans votre lettre du 11 décembre (alors que vous étiez hospitalisé le jour-même, pour subir, le lendemain, une « intervention chirurgicale sans gravité ») vous m'avez débordé votre joie d'avoir réentendu « cette Vieille Boda », ainsi que celle de m'avoir « revu au pupitre ».

Vous ne cachez pas que vous aviez été particulièrement heureux de constater combien le travail d'étude avait été soigné, et combien il vous avait été agréable de remarquer les excellents résultats obtenus avec un ensemble d'amateurs.

Ces remarques, ces pensées, prennent, aujourd'hui, valeur d'« Ultime Message », message qui, par extrapolation, est susceptible de faire comprendre qu'aucun résultat ne

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

DEMANDEZ NOS DIFFERENTS CATALOGUES EN VOUS REFERANT A CETTE PUBLICITE

HARMONIE ET FANFARE

ORCHESTRE A PLECTRE

ENSEIGNEMENT MUSICAL INSTRUMENTAL

VOCAL

CHANT CHORAL

DEUX NOUVEAUTES POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

Arrangements de Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Arrangements de Sylvain DAGOSTO, chef de l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F., Grand Prix International du Disque 1973 de l'Académie Charles Cros.

Collection graduée à l'usage des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Collections dirigées par Pierre Duclos :

- a) Les maîtres du chant ;
- b) Les plus belles pages du chant ;
- c) Florilège du chant contemporain.

Œuvres sérieuses et de variétés arrangées pour chœurs à 3 ou 4 voix.

- a) Le Parrain
Musique de Nino Rota
- b) Ouverture Texane
Musique et arrangement de Serge Lancel

Service de vente et expédition :
25, rue d'Hauteville — PARIS - 10ème

ROBERT CLÉRISSE

(Suite de la page 1)

peut être obtenu sans effort, et que, seul, le travail (et surtout le travail collectif) donne à l'homme, quel qu'il soit, les satisfactions les plus pures et les plus légitimes.

Après votre convalescence, vous espérez pouvoir reprendre vos activités de « jardinier-fleuriste » ; telle était donc l'orchestration nouvelle qui occupait vos loisirs : après l'harmonie des timbres, vous aviez entrepris celle des fleurs... Nul doute que, là aussi, vous excelliez !

Par ailleurs, faisant allusion au jour où je déciderais, moi-même, de cesser toute activité, vous me disiez dans cette lettre, devenue si précieuse, que : « c'est heureux que l'on quitte la baignette lorsqu'on a la conviction d'avoir bien servi son métier et son art, donc avec la satisfaction du devoir accompli, et vous ajoutiez : « cela fait mal les premiers temps, puis, heureusement, on retrouve la sérénité ». Cette sérénité, l'espère... je suis sûr... quelle ne vous a pas quitté, vous qui avez tant sacrifié à « votre art » et qui avez su donner au simple mot « servir » toute sa véritable noblesse.

Selon les volontés que vous aviez exprimées vos obsèques se sont déroulées dans la plus stricte simplicité, mais pour moi, comme pour tous ceux qui vous ont bien connu, ce mot est, dans ce cas, synonyme de « Grandeur ».

Enfin, cher Monsieur Clérissé, me faisant le porte-parole de nos « Compagnons fidèles » de la Musique de l'Air, et me permettant d'agir en leur nom, je m'incline respectueusement devant la douleur de Mme Clérissé ainsi que celle de vos enfants, et, dans ce dernier « face à face », c'est avec une émotion profonde que je termine par ce mot si pénible : Adieu !

P. LIESENFELT

CREATION D'UN ORCHESTRE DE JEUNES MUSICIENS

A l'initiative de M. Marcel Landowski, directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère des Affaires Culturelles, on annonce la création d'un orchestre de jeunes musiciens : L'ASSOCIATION JEUNE PHILHARMONIE, placée sous l'égide des ministères des Affaires Culturelles et de l'Éducation Nationale.

Une possibilité nouvelle est ainsi offerte à des exécutants âgés de 14 à 15 ans d'aborder la carrière orchestrale. La direction artistique de la « Jeune Philharmonie » est confiée à Jean-Claude Hartemann qui a choisi pour assistant Alain Charron, jeune et brillant chef de vingt-sept ans. Les premiers concerts auront lieu dès juin 1973 à Paris et en région parisienne.

Les candidats intéressés par cette réalisation trouveront tous renseignements utiles auprès des Conservatoires Municipaux ou au siège social de l'Association Jeune Philharmonie : C.I.A.M., 6, rue Pierre-Ler-de-Serbie, 75116-Paris.

SOCIETES ETRANGERES EN FRANCE

Plusieurs sociétés étrangères m'écrivent pour des échanges entre leur pays et la France : nous pourrions qu'une chronique dans le Journal de la Confédération Musicale de France, faisant connaître les propositions et les demandes, pourrait intéresser certaines de nos Fédérations ou de nos sociétés.

Au cas où un échange ou un accueil vous intéresserait, nous vous demanderions de le faire savoir à la CMF qui se chargerait d'établir le contact.

L'Orchestre des Jeunes de la ville de Belfast (Irlande du Nord) souhaiterait se rendre en France, de préférence au mois de juillet prochain, pour y donner quelques concerts.

Renseignements : nombre approximatif 75 à 90, accompagnateurs 10 à 12, musiciens garçons et filles de 14 à 21 ans, l'Orchestre peut donner 2 programmes différents aussi bien en symphonique qu'en fanfare.

L'Orchestre Symphonique et la Chorale du « Trianon Music Group » de Suffolk (Angleterre) composés pour la plupart de jeunes, désiraient donner des concerts dans une des régions suivantes (par ordre de préférence) : 1) La vallée de la Loire ; 2) la Normandie ; 3) l'Alsace-Lorraine.

Durée du séjour de 10 à 12 jours. Le groupe assumerait ses frais de voyage et contribuerait partiellement aux frais de l'hébergement.

L'Orchestre Philharmonique de Croydon souhaiterait donner une audition en Normandie dans une salle de concert mise à leur disposition le 23 et le 24 juillet.

Cet orchestre est formé de jeunes participants d'environ 17 ans et dirigé par Arthur Davison, premier chef d'orchestre du pays de Galles et de renommée internationale.

A. E.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ACTION MUSICALES

Service C.I.A.M. Information
6, avenue Pierre-1er-de-Serbie
75116 PARIS

75116 - PARIS
Projet de communication au choix
Pour la presse

1er communiqué :
Le Centre d'Information et d'Action Musicales (C.I.A.M.) crée un service destiné à centraliser des informations actuellement éparpillées entre des organismes multiples et souvent non reliés entre eux. Toute personne désireuse d'obtenir quelque renseignement saura ainsi où le trouver, non directement, mais par l'indication des sources les plus propres à le lui donner.

Michel Braget est chargé de la mise en place progressive de ce service.
Son adresse : C.I.A.M. Information, 6, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75116-PARIS.

WELTKLANG

fanfares harmonies

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. : 231.88.78.

UNION GRAND-DUC ADOLPHE

Par la présente nous avons l'honneur de vous faire savoir que le Comité central de l'UGDA a nommé M. Yvon Christnach président de la Fédération pendant sa séance du 27 décembre 1972.

Notre président sortant, M. Victor Abens, qui s'est retiré de son poste pour raisons de santé, a été nommé président d'honneur à l'assemblée générale.

André PETIOT

(Suite de la 1ère page)

L'enseignement d'un pseudo-professeur qui, lui aussi, était « d'occasion » et, au départ, il ne reçut de ce pédagogue improvisé que des conseils très discutables.

Quand il eut terminé son stage à l'école commerciale de l'avenue Trudaine (où il fut le condisciple de Maxime Léry qui devait devenir plus tard un éminent artiste dramatique, parfait interprète de Cyrano de Bergerac au Théâtre Sarah Bernhardt — fourvoyé lui aussi dès son adolescence dans l'apprentissage du commerce —), André Petiot obtint de son père de ne pas se présenter à l'École des Hautes Études Commerciales et il fit ses débuts dans une banque. Pendant ses heures de loisir, le soir et le dimanche, il travaillait son hautbois avec goût et persévérance, malgré l'insuffisance de son professeur. Il parvint à jouer agréablement et entra dans l'orchestre d'amateurs que dirigeait Victor Charpentier, frère de l'auteur de « Louise », qui donnait de grandes auditions populaires dans la salle de l'ancien Trocadéro. C'est ainsi qu'il apprit à connaître le répertoire classique.

En 1907, année de son service militaire, il fut affecté au 39ème régiment d'infanterie à Rouen. Après un séjour réglementaire de deux mois à sa compagnie, il fut classé musicien et admis comme hautbois-solo par le lieutenant-chef de musique René Boyrie. Il eut alors le temps de se perfectionner dans l'étude de son instrument et il commença l'étude de l'harmonie avec le sous-chef, Alphonse Pomnier, un excellent élève de Xavier Leroux.

Libéré du service actif, il épousa en 1910 Mademoiselle Marguerite Feydit qui eut une influence déterminante sur sa carrière musicale. Il rêvait de devenir musicien professionnel et elle l'incita en 1912 à prendre des leçons chez Louis Bleuzet, hautbois-solo de l'Opéra et de la Société des Concerts, qui devait être nommé quelques années plus tard professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris.

Bleuzet lui déclara, après l'avoir entendu jouer une étude, qu'il avait d'excellentes dispositions mais aussi de nombreux défauts à corriger et qu'il serait bon, s'il en avait le courage, de repartir à zéro. André Petiot accepta sans hésiter et devint en 1912 l'un des plus fervents élèves de Louis Bleuzet. Il fit rapidement d'énormes progrès et, en 1913, une place étant mise au concours au pupitre de hautbois de l'orchestre du Gaumont-Palace, André Petiot se présenta avec le Solo de Paladine. Il fut reçu et devint hautbois-solo et cor anglais de l'orchestre pour la saison 1913-1914.

Mobilisé dans l'infanterie en août 1914, il fut blessé et amputé d'un doigt à la main droite ; sa carrière de hautbois était irrémédiablement brisée. Versé dans le service auxiliaire et au cours de son séjour à Nantes, en 1918, il fut présenté par des amis à l'illustre violoniste Lucien Capet qui lui donna l'excellent conseil d'apprendre à diriger, les jeunes chefs d'orchestre étant très recherchés. Il lui précisa qu'il lui fallait se « faire la main » avec un orchestre composé d'excellents musiciens. André Petiot fonda donc à Paris, en 1921 et avec 20 musiciens et un piano conducteur, au départ, l'Association Symphonique « La Pastorale ». Bientôt et graduellement l'effectif fut porté à 80 exécutants qui se produisirent dans plusieurs grandes salles de Paris : Salle des Agriculteurs, ancienne Salle Pleyel, Salle Gaveau, Théâtre des Champs-Élysées.

Lors d'une audition dans la grande salle Gaveau, le programme comportait le Concerto pour violon et orchestre de Lalo avec, en soliste, Marcelle Bleuzet, fille du professeur de hautbois Louis Bleuzet et, une autre fois, ce fut la « Symphonie en ré » de César Franck que le jeune chef d'orchestre eut à diriger en présence du maître Gabriel Pierné. A l'issue du concert, comme l'éminent disciple de Franck exprimait à André Petiot ses félicitations, celui-ci répondit qu'il avait étudié cette symphonie, partition en mains, quand Gabriel Pierné la dirigeait lui-même chez Colonne. Il ne pouvait trouver un meilleur exemple.

Pour une autre audition, André Petiot avait conduit la belle partition « Un Dimanche Basque », de Raoul Laparra, avec le grand pianiste Del Pueyo et, la même année, en 1924, il avait préparé la « Symphonie sur un chant montagnard français », du maître Vincent d'Indy, que l'auteur vint lui-même diriger au concert.

Quand, après l'Armistice de 1918, André Petiot n'avait pu reprendre sa place au Gaumont-Palace du fait de sa blessure de guerre, il avait eu la chance de retrouver une situation auprès de son grand patron Léon Gaumont qui l'avait repris à son service pour faire les adaptations musicales des grands films. Bien entendu, André Petiot n'avait pas manqué de continuer ses études d'harmonie, de contre-

point et de fugue dans les traités de Reber, Dubois, Géralde, et il avait suivi le cours de composition musicale de Vincent d'Indy. Il faut ajouter qu'au cours de son service chez Gaumont, André Petiot avait été chargé d'organiser les orchestres des grands cinémas Gaumont de Rouen, du Havre, d'Angers et de Troyes. Au studio parisien des Buttes-Chaumont, il connaissait le grand metteur en scène Léon Poirier qui venait de commander au compositeur breton Paul Ladmirault la musique du film « La Brière ». Le temps imparti au compositeur étant très limité, André Petiot fut chargé de faire l'orchestration de la partition d'après les manuscrits de piano qui lui étaient remis au jour le jour.

En 1925, Léon Poirier lui commanda la musique du film « La Croisière Noire » qui fut présenté en soirée de gala et avec grand succès, le 2 mars 1926, à l'Opéra, en présence du Président de la République, Gaston Doumergue. Ce film fut ensuite projeté dans les différentes salles de Paris et de France ainsi qu'à Bruxelles au Théâtre de la Monnaie, devant le Roi et la Reine des Belges, à l'Ambassade de France à Madrid, en présence du Roi Alphonse XIII, à l'Augusteo de Rome et dans d'autres capitales d'Europe.

André Petiot fut également chargé par Léon Poirier d'écrire la partition du film muet « Verdun, Visions d'Histoire », projeté le 11 novembre 1928 pour le dixième anniversaire de l'Armistice, en présence du Président du Conseil Édouard Herriot. Deux ans plus tard, et toujours avec Léon Poirier, il écrivit la partition de l'un des premiers films sonores : « Cain, aventure des mers exotiques » dont l'action se situait à Nossi-Bé près de Madagascar. Il réalisa ensuite, avec des éléments de « La Croisière Noire » et de « Cain », une suite d'orchestre intitulée « Evocations Africaines », et participa au concours de composition musicale organisé par l'Exposition Coloniale en 1931. Son manuscrit fut retenu parmi les dix premiers, sur trois cents concurrents. Le jury était placé sous la présidence de Gabriel Pierné et réunissait les plus grands noms de la musique française : Maurice Ravel, Paul Dukas, Henri Rabaud, Georges Hué, Philippe Gaubert, Ingelbrecht, Alfred Bruneau, Alfred Bachelet, Albert Wolff, Rhené-Baton, Henri Février, Pierre Dupont. Les quatre grandes associations parisiennes des concerts dominicaux assuraient les exécutions de toutes les œuvres primées et c'est ainsi que l'œuvre d'André Petiot fut interprétée par les Concerts Colonne, en première audition et sous la direction de Gabriel Pierné, le 19 juin 1931. Ce jour a certainement apporté à notre musicien l'une des plus grandes joies de sa vie car c'est précisément en ces mêmes Concerts Colonne que, trente-cinq ans plus tôt, l'enfant qu'il était alors avait reçu la révélation de la musique, comme nous l'avons vu.

Au cours de cette année 1931, André Petiot devait encore connaître une autre très grande joie et un honneur du plus haut prix : conduire l'orchestre de l'Opéra à l'occasion d'une nouvelle présentation du film « La Croisière Noire ». A vrai dire, c'était J.-E. Szyfer qui devait primitivement conduire ce soir-là. Mais il en fut empêché en dernière heure, ayant été désigné par le directeur de l'Opéra, Jacques Rouché, pour conduire « Le Chevalier à la Rose », de Richard Strauss, au Palais Garnier. Or, en cet été où les autres chefs d'orchestre de l'Opéra étaient en vacances, Szyfer se trouvait le seul disponible pour diriger l'œuvre de Strauss. Les musiciens qui se trouvaient en congé pour assurer le service de l'Exposition Coloniale n'avaient donc plus Szyfer pour les conduire, celui-ci devant diriger le même soir leurs camarades de service au théâtre. C'est dans ces conditions que Szyfer demanda à son ami Petiot de le remplacer à l'Exposition Coloniale, d'autant plus que l'auteur de la partition et de toute l'adaptation musicale du film connaissait la bande par cœur. Inutile d'ajouter que le remplaçant « in extremis » a gardé de cette soirée, où il eut l'honneur de conduire un orchestre d'une aussi haute qualité, un souvenir inoubliable.

De 1926 à 1928, André Petiot avait dirigé, outre son association « La Pastorale », « l'Orchestre Médical de Paris », un excellent orchestre d'amateurs qui groupait des disciples d'Esculape fêrus de musique, ensemble qui avait été fondé avant la guerre par le Professeur Richelot, de l'Académie de Médecine, et dirigé par le maître Henri Busser. Mais il dut abandonner ces de l'orchestre du Gaumont-Palace deux directions pour prendre celle qui lui avait été offerte et où l'on put l'applaudir tous les soirs à la tête de ses soixante musiciens.

En 1930, il avait, pendant quelques mois, dirigé l'orchestre du cinéma « L'Empire » à Reims, lors de son inauguration. Ce furent ses dernières apparitions au pupitre.

En 1933, une compagnie cinématographique le chargea de réaliser l'adaptation musicale et la sonorisation du film « Mireille » avec la

musique de Gounod. Il fut envoyé en Provence lors des prises de vues par les opérateurs de son frère cadet, le cinéaste Marcel Petiot, la mise en scène étant assurée par René Gaveau et supervisée par Firmin Gémier. La traduction française du texte provençal de Mistral fut enregistrée sur place mais la musique fut exécutée et enregistrée un peu plus tard à Paris, dans la grande salle Pleyel par un orchestre composé d'artistes de l'Opéra et des Concerts Colonne que conduisait André Petiot. Pendant son séjour au pays des cigales, notre musicien avait tenu à s'initier à toutes les beautés de la langue de Mistral, des poèmes félibréens, et il y prit tellement goût par la suite en suivant à Paris les réunions de la société « Les Amis de la Langue d'Oc », dont le président d'honneur est André Chamson, de l'Académie Française et majoral du Félibrige, et le président Ivan Gausson, également majoral, que l'authentique Bourguignon André Petiot a été fraternellement adopté par les Occitans et qu'après plusieurs années de présence assidue il a été élu vice-président de la société.

Les places de chef d'orchestre se faisant de plus en plus rares, André Petiot entra en 1934 comme collaborateur chez l'éditeur de musique Alphonse Leduc puis, en 1936, à l'âge de cinquante ans, il accepta la situation que lui offrait l'ex-capitaine chef de musique Gabriel Franot, alors directeur des Etablissements Buffet-Crampon. Gabriel Franot disparut peu de temps après. M. Paul Le Seigneur fut son successeur et c'est aujourd'hui M. Jean Blondeville qui est le directeur de la célèbre maison d'instruments de musique du Passage du Grand-Cerf. Trente-deux ans ont passé mais André Petiot, vivant actuellement sa quatre-vingt-troisième année, est toujours heureusement à son poste.

Entré à quarante ans à la S.A. C.E.M., en 1926, à la suite de son premier grand succès à l'Opéra et sous le parrainage du Maître Henri Rabaud et de Léo Fouget, il fut promu sociétaire définitif en 1937 et fut pensionné peu de temps après.

André Petiot a renoncé à la composition depuis déjà plusieurs années. Au cours de son passage aux Editions Alphonse Leduc, son nom avait été associé à ceux de plusieurs maîtres pour des travaux d'orchestrations, de transcriptions, notamment pour des œuvres de Jacques Ibert et d'Alexandre Glazounov. A la mort de Louis Bleuzet, c'est lui qui fut chargé, en collaboration avec Pierre Bajeux, professeur de hautbois au Conservatoire et disciple comme lui de Bleuzet, de compléter la grande Méthode Barret. Depuis son entrée chez Buffet-Crampon, il a composé la musique de scène pour la pièce de son regretté ami arlésien Louis Laget, le drame « La Camarguaise », et cette musique a été diffusée avec succès en 1958 sur les antennes de Marseille-Provence et sous l'excellente direction de Pierre Pagliano. Cette œuvre inspirée par la vieille terre palustre, a valu notamment à son auteur les félicitations du grand chef d'orchestre Eugène Bigot, ce qui constitue une précieuse référence. André Petiot a écrit également une gracieuse « Valse Crinoline » qui a été transcrite ensuite pour la Musique des Equipages de la Flotte de Brest par celui qui était alors son chef, le commandant Jules Semier-Collery. Il ne faut pas non plus oublier plusieurs mélodies qui ont été composées par André Petiot et qui ont été diffusées par la station de Radio-Strasbourg. Les « Evocations Africaines » et « La Camarguaise » de notre compositeur ont été aussi jouées à plusieurs reprises et d'excellente façon par l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. sous l'experte baguette de Georges Fossier.

En 1956, André Petiot entra en relations avec notre ami M. Albert Ehrmann et il devint le collaborateur assidu de l'organe mensuel de la Confédération Musicale de France. Il donna son premier article dans le numéro 98 de décembre 1956. Depuis, et chaque mois, par ses articles et commentaires sur la musique et les musiciens, il fait bénéficier les lecteurs de profondes connaissances acquises au cours de sa longue carrière musicale. Ses plaquettes « Sons et couleurs » et « Le Chant des Nombres », éditées par la C.M.F., ont suscité le plus vif intérêt auprès des esprits curieux et avides de belle musique et des secrets mystérieux qu'elle renferme.

En conclusion, la carrière d'André Petiot prouve de façon péremptoire qu'un autodidacte véritablement doué et travailleur persévérant peut accomplir des prodiges dans le domaine musical. Et c'est bien légitimement qu'André Petiot a reçu dans sa vieillesse et sur l'initiative de M. Albert Ehrmann la croix de chevalier des Arts et des Lettres qui lui a été décernée l'an dernier par le ministre des Affaires Culturelles.

Charles LEBONNE

A LA SALLE MUNICIPALE DE CHARENTON, BRILLANT CONCERT DE LA STE CECILE. DONNÉ PAR L'ORCHESTRE D'ACCORDEONS DE PARIS, DIRIGÉ PAR ETIENNE LORIN LE DIMANCHE 28 JANVIER 1973

Quand on est parfois découragé, voire angoissé par le monde moderne qui ne peut tout résoudre, il est réconfortant de rencontrer des hommes qui s'attachent à l'essentiel — ce qui vient du cœur et de l'âme — et qui sont des EXEMPLAIRES : Etienne Lorin est de ceux-là.

Depuis de nombreuses années, inlassablement, il œuvre pour la Musique Populaire, avec beaucoup d'enthousiasme et de foi.

Son orchestre a obtenu de nombreuses récompenses, et se classe en Division Excellence à la Confédération Musicale de France. Son accordéon solo, Régis Baudrillard a d'ailleurs obtenu un 1er Prix d'Excellence de Solfège et d'Accordéon à la O.M.F.

Durant tout le Concert, je songeais à l'allocution prononcée en 1968, à un Congrès de Professeurs de Musique, par M. Marcel Landowski, dans laquelle une de ses phrases prenait aujourd'hui tout son sens : « Le bonheur, c'est le dépaysement de soi, c'est le don de soi ; et c'est là, providentiellement, que nous retrouvons la musique. La Musique, c'est le langage par excellence qui échappe à la raison, c'est le langage de l'émotion inexplicable, c'est le retour aux sources ; c'est donc la forme essentiellement qui nous fait échapper au temps, c'est le chemin qui, en l'absence des dieux, de tombeaux et de temples, nous fait sentir l'éternité ».

Cette foi, à nouveau je l'avais retrouvée dans la recherche du travail bien fait et difficile, dans le choix équilibré du programme.

C'est parce que je respirais mieux en sortant de ce Concert, que j'ai cru devoir commencer par la conclusion.

Des nombreuses Personnalités étaient du reste venues et la salle était comble.

Le Concert était présidé par M. René Denoncin, Compositeur et Vice-Président de la Société des Auteurs (SACEM).

Le Compositeur Georges Derveaux, le Compositeur Vincent Gambau et M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, le Colonel Charollais et le Capitaine Boyer, Mme La Houppa, des personnalités de la Radio et de la Télévision, et bien d'autres — car la liste était longue — assistèrent à cette manifestation d'une haute tenue musicale.

Ce XVème Concert annuel, en hommage à la mémoire de MM. Médard Ferrero et Louis Peguri, virtuoses accordéonistes, compositeurs, commença par l'ouverture de « T.Tus » de Mozart (transcription Curt Hérod) suivie de « Toccata Festive » d'un compositeur contemporain Vincent Gambau. La tonalité principale de Fa Majeur convient bien pour exprimer la joie de cette « Toccata pour un jour de fête ». Par une judicieuse répartition des différents pupitres c'est

une dentelle de doubles croches qui du début à la fin de l'œuvre, vient se greffer sur des thèmes généreux.

D'un remarquable équilibre, le volume sonore atteint un maximum d'intensité, tandis que les percussions, également à l'honneur soulignent, de membres de phrases en membres de phrases, les différentes étapes modulantes du discours orchestral. Cette pièce, particulièrement brillante dans ses effets, s'inscrit bien dans le répertoire propre aux orchestres d'accordéons.

Un rondo en style Polytonal d'E. Avril, précédait « Rédemption », en hommage à César Franck (150ème anniversaire de sa naissance) avec une transcription d'Etienne Lorin. L'interprétation en fut particulièrement brillante.

La « Deuxième Rapsodie Hongroise » de Franz Liszt (transcription Etienne Lorin) et la suite Irlandaise de Mathias Seiber obtinrent un très vif succès.

A noter que les timbaliers et le contrebassiste apportaient un soutien à cet orchestre d'amateurs tout à fait exceptionnel.

Le petit ensemble d'accordéons exécuta « Mouvement pour Orchestre à Cordes » de Marcel Landowski (transcription d'Etienne Lorin).

Ce fut la surprise d'une première audition.

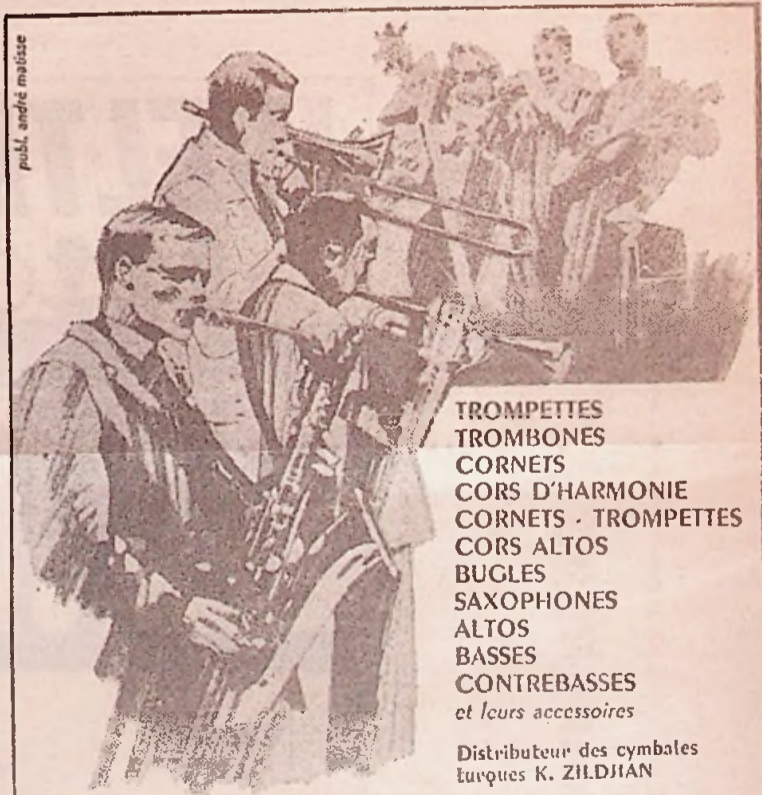
Cette œuvre écrite en 1960 est complexe et attachante. Elle laisse libre cours à l'imagination. Avec des mouvements binaires et ternaires un peu heurtée au début, cette œuvre se déroule ensuite comme un ruban qui s'échapperait d'une boîte, ferait des bonds, aurait des reflets mats ou brillants, selon qu'il se déroulerait lentement ou rapidement, se métamorphosera pour s'en aller très loin... Ou, comme une vie avec ses heures bleues, roses, mauves ou sombres — et même ses rêves... On retrouve à la fin le même motif qu'au début — comme un symbole. Peut-être ai-je trahi la pensée de l'auteur. Qu'il me pardonne. Mais on sent nettement qu'il s'est passé quelque chose et c'est cela l'important.

Je crois que l'écriture pour cordes se prête bien à la transcription droite et sensible d'Etienne Lorin et que son répertoire s'en est enrichi d'autant plus.

Le Concert se termina par une autre transcription d'Etienne Lorin « Sur un Marché Persan » d'Albert Ketelbey, « Brasília » de Willy Mitchell et « Auteuil Nuis-Galop » d'Etienne Lorin également.

Les applaudissements prolongés du public récompensèrent maîtres et élèves, et Etienne Lorin eut la surprise de se voir décerner la Médaille de Chef de Musique de la Confédération Musicale de France. Un très beau dimanche pour la musique.

Laurence MONTEIL



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Acoustic Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

CHEFS DE MUSIQUE

du «Centre-Ouest» confiez-nous
vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^s DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

MOTION DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

présentée à Monsieur l'Inspecteur
Général Chailley par MM. Ehrmann,
Thirault, Deltour, Gaveriaux, Villette
et Robert (réunion du 5-2-73).

Après avoir pris connaissance de
la motion adoptée à la Commission
de l'Enseignement du Comité Na-
tional de la Musique du 1-2-73, la
Commission de l'Enseignement de la
C.M.F. soumet les propositions sui-
vantes à Monsieur Jacques Chailley,
Inspecteur Général :

- 1) Recensement des instituteurs
capables et volontaires pour ensei-
gner la musique.
- 2) La C.M.F. peut apporter son
aide à la formation de moniteurs
(statut à définir) chargés de sup-
pléer le maître ou de le seconder.
- 3) Inciter les futurs enseignants
à préparer un Bac option Arts et
relevé le niveau de l'épreuve musi-
cale au C.A.P. à l'Enseignement Pri-
maire.
- 4) Organisation de centres péda-
gogiques où se dérouleraient des
stages officiels consacrés à l'informa-
tion et aux expériences réalisées
dans ce domaine.

N° 1. — M. Chailley a adressé aux
inspecteurs d'académie une circulai-
re pour recenser instituteurs musi-
ciens. Il a téléphoné, en notre pré-
sence, au bureau chargé d'expédier
cette circulaire : une légère modifi-
cation dans la rédaction, ce qui a
motivé, de la part de M. Chailley,
le désir de revoir la circulaire avant
l'expédition aux inspecteurs d'acadé-
mie.

N° 2. — La C.M.F. peut aider l'im-
plantation des moniteurs, chargés de
suppléer les maîtres (instituteurs)
qui ne pourraient pas effectuer cet
enseignement. Elle envisage un sta-
tut spécial pour ces moniteurs. Une
réunion est prévue avec les Centres
musicaux ruraux, les représentants
du Syndicat national des Instituti-
eurs de la C.M.F. et ceux du Minis-
tère de l'Education Nationale. Une
commission a été créée se composant
pour la C.M.F. de MM. Thirault,
Gaveriaux et Ehrmann.

N° 3. — Les futurs instituteurs
seront invités à faire option Musi-
que, quelque soit le Bac présenté.
Une journée pédagogique sur l'Ensei-
gnement musical dans le 1er degré

avec les professeurs des Ecoles Nor-
males pour permettre application
immédiate sur élèves-maîtres. Pour
les élèves, il leur faudra un C.A.P.
avec épreuves chant et initiation
musicale. Une réunion est prévue
par M. Chailley, MM. Pichelin, de
Laon, et Gaveriaux, de Lille, y seront
convoqués comme observateurs avec
voix délibérative.

N° 4. — La C.M.F. mettra éventuel-
lement Toucy à la disposition de
l'Education Nationale, si celle-ci solli-
cite l'organisation de stages péda-
gogiques : a) stages réguliers et per-
manents, b) informations perman-
entes. M. Chailley désirerait que la
C.M.F. prête ses techniciens et pro-
fesseurs.

Sur le plan général, M. Chailley
a parlé de la Méthodologie améri-
caine : créée il y a 30 ans environ,
il y eut une nomination dans toutes
les universités, lycées et collèges.
Tous ne furent peut-être pas initia-
lement très qualifiés, mais, au fur
et à mesure du travail accompli, de
nouvelles nominations continuèrent
les énormes progrès commencés. Au-
jourd'hui, la Méthodologie améri-
caine est la première du monde.

Conseillers pédagogiques :
Parlant des conseillers pédagogi-
ques départementaux, M. Chailley
nous a annoncé qu'après les 20 pre-
mières nominations, il allait y avoir
2 tours de 30 nominations chacun,
ce qui porterait le nombre à 80.

M. Chailley a demandé qu'on lui
fasse des propositions pour ces nou-
velles nominations. Les dossiers doi-
vent lui parvenir avant le 28-2-73
car, le 1er mars 1973, ils doivent être
déposés sur le bureau du Ministre
pour étudier la nomination. M. Chail-
ley a demandé à plusieurs reprises
de lui faire des propositions.

M. l'inspecteur général de la musi-
que a précisé « qu'une idée forte
faisait toujours son chemin ». Les
bureaux sont acquis à la réforme
de l'Enseignement musical dans le
1er degré. D'autre part, on envisage
de créer des écoles primaires où les
horaires seraient aménagés de telle
sorte de constituer des écoles pri-
maires à vocation musicale, pour
former des musiciens, sans pour au-
tant que ces jeunes deviennent des
musiciens professionnels.

Excellente impression générale.

VISITEZ LE STAND DE LA C.M.F.

Salon de la Musique 1973

dans l'enceinte de la FOIRE de PARIS

du 5 au 9 MAI

Schneider
bois précieux

palissandre des Indes
production à la pièce
 finition exemplaire
doigté baroque

SOPRANO

ALTO

TÉNOR

avec clé
catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.85.26



Enregistrez sur
microillons Hi-Fi
d'après vos
bandes magnétiques
ou cassettes

1 disque
échantillon 7,50
pressage
toutes quantités

200 exemplaires :
5,10 fr. le disque
semblable à ceux de
votre disquaire

AU KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles Paris 4^e
Tél. 887.09.87 - Métro Bastille

Documentation et tarif envoyés
gratuitement sur demande

AVIS

Le Congrès d'été de la
C.M.F. aura lieu à Lavour
(Tarn) les 16 et 17 juin
1973.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande



Herbert von Karajan.
Imaginez qu'il vienne diriger chez vous
pendant 10 jours, gratuitement,
l'Orchestre Philharmonique de Berlin.

Et que vous puissiez garder ensuite les 3 disques
de son concert plus un disque cadeau pour 49 F 50

Comme tout mélomane, vous avez une âme de
collectionneur. Vous rêvez de la pièce unique. Celle
qui fait à elle seule - ou presque - la richesse d'une
discothèque.

Une offre sans précédent

Ce joyau, le voici. Sous la forme d'un coffret
introuvable ailleurs que chez nous. Car ces disques
ont été pressés spécialement pour vous, dans les
mêmes ateliers que ceux de la célèbre marque
Deutsche Grammophon. Ils comportent, par l'Orches-
tre Philharmonique de Berlin, direction Herbert von
Karajan, les œuvres suivantes :

- Brahms - Symphonie n° 2 en do majeur op. 73
- Moussorgsky - Tableaux d'une exposition
- Ravel - Boléro
- Sibelius - Concerto pour violon en do majeur - op. 47
- Sibelius - Finlandia

Des chefs-d'œuvre universellement reconnus
comme tels. Et dans une interprétation dont les criti-
ques vous disent, ci-contre, tout le bien qu'ils pensent.

Ecoutez, sans être obligé d'acheter

C'est vrai : nous vous offrons, pour
10 jours d'audition gratuite, cette excep-
tionnelle "soirée Karajan".

Mieux encore : aux 3 disques stéréo
qui la composent, nous ajoutons un disque
cadeau. Et, toujours gratuitement, un livret
d'initiation. Ecrit exprès pour vous, il vous
fera pénétrer dans la confiance des
œuvres et des compositeurs, de l'or-
chestre et de son chef. Il vous per-
mettra ainsi d'écouter vos disques
d'une oreille avertie et d'apprécier
dans ses moindres subtilités leur
infinie beauté.

Le début d'un long enchantement

Car si vous acceptez ce premier
pas en notre compagnie, nous vous pro-
poserons ensuite, tous les deux mois
et toujours sans obligation d'achat
d'autres "soirées". Avec des orches-
tres et des chefs non moins célèbres

L'Orchestre de Boston dirigé par
William Steinberg

Cadeau !

Avec les 3 disques 33 T 30 cm.
"Une soirée avec l'Orchestre
Philharmonique de Berlin"
que vous paierez seule-
ment 49 F 50 nous vous
offrons gratuitement ce
grand disque 33 T 30 cm.
Il comporte, toujours
sous la direction d'Her-
bert von Karajan, quel-
ques-unes des merveilleuses
pages de Verdi, Puccini,
Mascagni, Rimsky Korsakov
et bien d'autres.



Envoyez-moi à l'audition gratuite pour 10 jours, le 1er coffret (3 disques + le
disque cadeau) de la collection "Festival International des Grands Orchestres".
Je pourrai soit vous le retourner dans les 10 jours sans rien vous devoir, soit
le garder pour le prix spécial d'accueil de 49 F 50 (+ 5 F frais d'envoi).
Par la suite je pourrai recevoir ou refuser à l'avance les autres coffrets du
"Festival International des Grands Orchestres" qui me seront proposés
tous les deux mois. Si je les garde, je les paierai au prix de souscription
de 99 F 50 (+ 5 F frais d'envoi). Je note que je pourrai vous retourner tout
coffret qui ne me conviendrait pas, et résilier mon droit d'audition gratuite
à tout moment.

Nom et Prénom (en capitales) _____

Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Signature ou celle des parents pour les moins de 21 ans.

4/15

N'envoyez pas d'argent
et postez ce bon aujourd'hui à
**FESTIVAL INTERNATIONAL
DES GRANDS ORCHESTRES**
Club Dial - Pavé de Wissous
92160 Antony

FESTIVAL INTERNATIONAL DES GRANDS ORCHESTRES
Club Dial - Pavé de Wissous - 92160 Antony

Manifestations 1973

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
6 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile, concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	Secrétariat : M. A. Pejourdeau, boulevard du Collège, à Meslay-du-Maine (53) Tél. 43.
20 mai 1973	CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (Charente)	Concours national de musique, ouvert aux harmonies, batteries-fanfars, batteries.	M. Andreux, trésorier, boulevard de la République, 16120 - Châteauneuf.
31 mai, 1er, 2 et 3 juin 1973	LUXEMBOURG (Grand Duché du Luxembourg)	Concours international pour harmonie, fanfare et chorales d'hommes.	M. Yves Christnach, 23 a, rue des Ardennes, Luxembourg-Bonnevoie (Grand Duché de Luxembourg).
3 juin 1973	COLIGNY (Ain)	Concours de solfège et d'instrument de la Fédération des Sociétés de Musique Bresse et Revermont.	M. Emile Bouvard, président, Ceyzeriat (Ain).
15 et 16 juin 1974	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (1 par Nation) désignées par leur Fédération Nationale Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
17 juin 1973	MERIGNAC (Gironde)	Concours fédéral ouvert aux batteries et batteries-fanfars de l'Union des B.B.F. de la F.S.M.S.O.	M. Guy Mathieu, bar-tabacs à Pichey-Merignac (33).
23 et 24 juin 1973	WISSEMBOURG (Bas-Rhin)	Concours International de Chant Choral.	M. André Thaphanel, Secrétariat, 67160 - Wissembourg (tel. 88).
CONGRES			
1er avril 1973	MURET (Haute-Garonne)	Congrès départemental.	M. Pacome, 5, allées Niel, Muret (Haute-Garonne).
20 mai 1973	CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)	Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes, avec le concours de la Musique des Gardiens de la Paix, organisé par l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières.	M. P. Tisseron, président, 13, Pavillon Beaur, 08100 - Charleville-Mézières.
20 mai 1973	ST-POURCAIN-SUR-SIOULE (Allier)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. André Rein, président fédéral, 2, rue Sanguet, 03200 - Vichy.
27 mai 1973	BOUMONT-POTIGNY (Calvados)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie.	M. Fernand Anne, président, 1-1100 - Lisieux.
2 et 3 juin 1973	VESOUL (Haute-Saône)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.	M. A. Garaffi, Préfecture, 70000 - Vesoul.
3 juin 1973	ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS (Vienne)	Assemblée générale annuelle de l'Union Départementale de Sociétés Musicales et Chorales de la Vienne.	M. Grollier 8R., 86230 - St-Gervais-les-3-Clochers.
16 et 17 juin 1973	LAVAUUR (Tarn)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France.	M. Emile Bardet, président de la Lyre, 21, rue Théodore-Besséry, 81 - Lavaur.
24 juin 1973	THOIRY (Ain)	Congrès de l'Union Départementale des Sociétés de Musique de l'Ain.	M. Pierre Dupont, secrétaire départemental, Vireu-le-Grand.
FESTIVALS			
1er mai 1973	VENISSIEUX (Rhône)	Festival batteries-fanfare et majorettes.	M. le président des « Amis de la Musique », 49, boulevard Coblet, 69 - Venissieux.
5 et 6 mai 1973	CHELLES (Seine-et-Marne)	Festival Départemental des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne, organisé par l'Harmonie de Chelles.	M. Puyeland, secrétaire, 40, rue des Abbesses, 77500 - Chelles.
13 mai 1973	MARCILLAC (Gironde)	Festival annuel du Groupement des Sociétés du Blayais et Cubzagaïs, organisé par l'Union Musicale de Marcillac, ouvert aux Harmonies, Batteries, Fanfars, Majorettes.	M. Daniel Lhoumeau, 33 - Marcillac.
19 et 20 mai 1973	OTTANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Ed. Gauny, président en mairie, 57840 - Ottange.
19 et 20 mai 1973	ROANNE (Loire)	Festival de Musique.	M. Roger Boutaric, 4, avenue Beausejour, 42300 - Roanne-Arsenal.
19 et 20 mai 1973	MORANGE (Rhône)	Festival du Groupement Beaujolais - Villefranche.	M. le président de la fanfare, 69 - Morange.
19 et 20 mai 1973	ROANNE-ARSENAL	Festival de Musique. Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. Boufaric, Mairie de Saint-Pourcain-sur-Sioule (03).
20 mai 1973	ST-POURCAIN-SUR-SIOULE (Allier)	Festival départemental du Rhône. Centenaire de l'Harmonie de St-Fons.	M. Gabriel Rolando, 41, rue Charles-Plasse, 69 - St-Fons.
20 mai 1973	SALNT-FONS (Rhône)	Festival Départemental.	M. Pichelin, secrétaire général, Notre-Dame-de-Liesse (tel. 22.20.83).
20 mai 1973	SOISSONS (Aisne)	Festival de Musique.	M. Emile Bory, « Le Port », 42860 - St-Pierre-de-Beuff.
26 et 27 mai 1973	ST-PIERRE-DE-BEUF (Loire)	Festival de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et environs.	M. Jean Dupin, directeur de l'École de Musique, 49, route de Bordeaux, 33 - Le Teich.
27 mai 1973	LE TEICH (Gironde)	Festival du groupement Rhins et Trambouze.	M. le président Chateaufort, 69 - Cublize.
27 mai 1973	CUBLIZE (Rhône)	Festival du groupement de Limonest.	M. DUMONT, président de la Fanfare de Dardilly (69).
27 mai 1973	DARDILLY (Rhône)	Festival de Musique.	M. Overney, rue des Fossés, 54700 - Pont-a-Mousson.
27 mai 1973	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Festival, organisé par le « Réveil Ruffécois », ouvert aux harmonies et batteries-fanfars et majorettes.	M. Louis Bernard, HLM 141, Grands-Rocs, 16700 - Ruffec.
27 mai 1973	RUFFEC (Charente)	Festival de Musique.	M. Fernand Anne, 8, rue Maréchal-Leclerc, 14100 - Lisieux.
27 mai 1973	SOUMONT-POTIGNY (Calvados)	Festival du groupement St-Symphorien-d'Ozon.	M. le Président, Batterie-Fanfare de St-Bonnet-de-Mure (69).
27 mai 1973	ST-BONNET-DE-MURE (Rhône)	Festival.	M. Pousse G., Directeur des Amis Réunis, 79 - La Ferrière.
27 mai 1973	LA FERRIERE-EN-PARTHENAY (Deux-Sevres)	Festival de Musique de la Fédération des Bords de l'Ain.	M. Georges Bernasconi, Neuville-sur-Ain (Ain).
27 mai 1973	AMBRIONAY (Ain)	Festival du Groupement de Neuville.	M. Fregon, président de l'harmonie, 69 - Neuville-sur-Saône.
27 mai 1973	NEUVILLE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival permanent.	Comité des Fêtes, 63210 - Le Mont-Dore.
Du 1er juin au 15 septembre 1973	LE MONT-DORE (Puy-de-Dôme)	Festival de Musique.	M. René Caban, 4, rue de la Fontaine, Marange-Silvange, 57300 - Hagondange.
2 et 3 juin 1973	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique et de Majorettes.	M. le Président de la Fanfare de Chaponost (69).
3 juin 1973	CHAPONOST (Rhône)	Festival de Musique.	Mme Lucie Laurent, 1, rue de Chandre, 57200 - Fameck.
3 juin 1973	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique.	M. Petit, 34, rue R. Schumann, 57310 - Guenange.
3 juin 1973	GUENANGE (Moselle)	Festival Régional.	M. René Grollier, secrétaire, 86230 - St-Gervais.
3 juin 1973	ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS (Gironde)	Festival de musique d'harmonies, batteries-fanfars, majorettes, organisé par la Société Musicale de Villegeouge (33).	M. Cheval, président de l'Espoir Villegeouge-Villegeouge (33).
3 juin 1973	VILLEGOUGE (Gironde)	Festival de Musique organisé par l'Harmonie (L'Union Musicale).	M. Riglet, directeur, 18, rue Georges-Bannery, 45290 - Nogent-sur-Vernisson.
3 juin 1973	NOGENT-SUR-VERNISSON (Loiret)	Festival de majorettes.	Mme Eyraud, 11, av. des Tilleuls, 69 - Saint-Symphorien-d'Ozon.
3 juin 1973	SAINT-SYMPHORIEN-D'AZON (Rhône)	Festival de Musique, ouvert à toutes Sociétés Musicales, à l'occasion du centenaire de l'Harmonie.	M. Pierre Vicair, président, rue de Neufchâteau, Forges-les-Eaux (tel. 37).
10 juin 1973 (Pentecôte)	FORGES-LES-EAUX (Snc-Marit.)	Festival de Musique.	M. René Godfrin, 17, rue de la Moselle, Corny-sur-Moselle, 57680 - Novant.
10 et 11 juin 1973	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique du Millénaire.	M. Debrosse, président de la Lyre Paroissiale, 71 - Paray-le-Monial.
16 et 17 juin 1973	PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire)	Festival de Musique.	M. Gabriel Spanier, 2 bis, rue du Fort, 57110 - Basse-Ham.
17 juin 1973	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de Musique.	M. Gaston Baller, 32, rue Sainte-Elisabeth, 57110 - Yutz.
17 juin 1973	BASSE-YUTZ (Moselle)	Festival du groupement des trois cantons.	M. Girardot, président de l'Harmonie, Route Nationale de Belleville-sur-Saône (69).
17 juin 1973	BELLEVILLE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival de Musique.	M. Marchand, président.
17 juin 1973	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival annuel de Musique Populaire.	M. Coilen, Casino de Charbonnières-les-Bains (69).
17 juin 1973	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rhône)	Festival de Musique et Cinquantenaire.	M. Bellais, « Les Marguerites », rue de la Résistance, 54390 - Frouard.
17 juin 1973	FROUARD (Meurthe-et-Moselle)	Festival du groupement de l'Ouest Lyonnais.	M. R. Cayrol, 69 - Vaugneray.
17 juin 1973	MESSINY (Rhône)	Festival organisé par la batterie-harmonie, ouvert à toutes sociétés musicales et chorales.	M. Jean Matard, directeur de la batterie-harmonie, 16170 - Rouillac.
17 juin 1973	ROUILLAC (Charente)	4ème Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, ouvert à toutes sociétés musicales et groupes de majorettes, organisé par « Les Joyeux Thibériens ».	M. Jacques Corden, directeur de la Sté « Les Joyeux Thibériens », 46, rue Jean-Jaurès, 24 - Thiviers.
17 juin 1973	THIVIERS (Dordogne)	Festival de Musique. Fête des Fraises.	M. Plutore, 2, rue des Ardennes, 57140 - Wolppy.
17 juin 1973	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique.	M. Averous, président de la Lyre Capdenoise, 12700 - Capdenac.
17 juin 1973	CAPDENAC (Aveyron)	Festival annuel et centenaire.	M. Boerc, place de la Liberté, Villefranche.
17 juin 1973	VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS (Haute-Garonne)	Festival de Musique et concours de batteries.	M. Beal, avenue Jean-Deslandes, 42330 - Saint-Galmier.
23 et 24 juin 1973	SAINT-GALMIER (Loire)	Festival de Musique.	M. Giraud, maire.
24 juin 1973	FOURAS (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Pierre Preis, 19, rue des Framboises, 57000 Metz-Devant-les-Ponts.
24 juin 1973	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Emile Deslandes, école de Metrich, 57110 Koenigsmacker.
24 juin 1973	METRICH (Moselle)	Festival à l'occasion des fêtes du Millénaire de Paray-le-Monial, avec la Musique municipale de la Ville de Genève, musique d'honneur.	M. Marcel Meunier, secrétaire de la Lyre de Paray-le-Monial, résidence du « Vieux-Moulin », Les Saules, avant le 31 mars 1973.
24 juin 1973	PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire)	Festival de Musique.	M. Gaston Pillinger, 126, Grande-Rue, Rech, 57430 - Sarraube.
24 juin 1973	RECH-SUR-SARRALBE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Marie Mellinger, rue du Stade, 57110 - Haute-Yutz.
24 juin 1973	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique à l'occasion du 90ème anniversaire de l'Harmonie « Les Enfants de la Toque ».	M. Jean Deveau, secrétaire de la société, 03380 - Hurlel.
24 juin 1973	HURLEL (Allier)	Festival de la Fédération Musicale du Pays-de-Gex.	M. Lucrin, président de l'Echo de Reculet, Saint-Genis-Pouilly.
24 juin 1973	THOIRY (Ain)	Festival du groupement de la Vallée d'Azergue.	M. Glacron, président de la Batterie-Fanfare 69 - L'Arbresle.
1er juillet 1973	L'ARBRESLE (Rhône)	Festival de musique organisé par l'Harmonie « Les Sans Soucis ».	M. Cécile Collet, Hôtel de Ville, Castelnaudary, 11400.
1er juillet 1973	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival de Musique organisé par la Musique Municipale.	M. Beaumont, rue de l'Eglise, 41700 - Contres.
1er juillet 1973	CONTRES (Loir-et-Cher)	Festival de Musique et Cinquantenaire.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc, 57134 - Distraff.
1er juillet 1973	DISTRAFF (Moselle)	Festival de Musique.	« Avant-Garde », 57450 - Saint-Jean-en-Mairie.
1er juillet 1973	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique organisé par la Fanfare « l'Echo du Lathan ».	M. Viemont Roger, directeur, place Jacques-du-Beauy, Savignieu-Lathan (37).
1er juillet 1973	SAVIGNIEU-LATHAN (Indre-et-Loire)	Fêtes du Centenaire de l'Harmonie.	M. Pujol Jean, Montesquieu-Volvestre.
1er juillet 1973	MONTESQUIEU-VOLVESTRE (Haute-Garonne)	Festival du 50ème Anniversaire.	M. Robert Yax, 57128 - Le Val-de-Gueblange.
8 juillet 1973	LE VAL-DE-GUEBLANGE (Moselle)	Festival de Musique Fête Départementale de la Musique.	M. Henri Labussière, chef de musique, 03 - Diou.
8 juillet 1973	DIOU (Allier)	6ème Festival - Concours de Musique (ouvert à toutes Sociétés Musicales et Groupements de Majorettes).	M. Yves Rebers, secrétaire-directeur de la Société Musicale et Groupe Artistique 24410 Saint-Emile Bouvard, président, 01 - Ceyzeriat.
8 juillet 1973	SAINTE-AULAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)	Festival de la Fédération Bresse-et-Revermont.	M. Pierre Robert, 14, rue Croisier 63 - Riom.
8 juillet 1973	COLIGNY (Ain)	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	
1er et 2 sep	MATELOUYON (Puy-de-Dôme)		

CONSORTIUM MUSICAL EDITIONS - PHILIPPO

C. C. P. PARIS 286-25 24, BOULEVARD POISSONNIERE PARIS - 9ème Tél. : 824-89-24

NOUVEAUTÉS 72 - 73

FLUTE et PIANO

J.-M. DEPENSENAIRE Concertino pour 3 flûtes et piano
P. PAUBON A un enfant
A. SEMLER-COLLERY Interlude

BASSON et PIANO

James MOREAU Poursuites

CLARINETTE et PIANO

J. CALMEL Deux pièces (Danse, Rêve)
J. CALMEL Blues et Variations

SAXOPHONE et PIANO

J.-M. DEPENSENAIRE Concertino pour 3 saxos alto (La boîte à musique)
AMELLER La Plata
MÉRIOT Romance

QUATUOR pour SAXOS pour débutants

A.-J. DERVAUX Ciolina
A.-J. DERVAUX Kopal

TROMPETTE et PIANO

A. AMELLER Tonada et Vidala
Marc BERTHOMIEU Petite suite martiale, trompette en sib et ut
FIEVET Réveil matin
J. LANGLAIS Pièces pour trompette et orgue
J. LANGLAIS 7 Chords trompette et orgue
Jacques ROBERT Gaminerie
Jacques ROBERT Mini Concertino
Jacques ROBERT En forêt de Senart, trio pour trompette en Ut

PIANO

Pierre AUCLERT Jour ensoleillé
Jacqueline BRUNET Fantaisies 10 pièces faciles
Paul FIEVET Mignonnettes - Petit Prince
Georges FRIBOULET Cahier de Fabienne recueil 5 pièces assez faciles
Jacques LAMY 2 pièces dans un style ancien
Jacques LAMY Toccatina (Le Tombeau de Paradisi)
Richero PHILLIPPS Je joue du piano
Henri RAWSON Dans le calme du soir
A. RIBAUT Badinerie - Rondino Sol majeur
Jean SICHLER 5 pièces champêtres
WERNER Deux chansons pour Sophie

VIOLON et PIANO

Marcel ETGEN Evocation
Marcel ETGEN Réveuse
Denise JOLY Ronde Provençale

VIOLONCELLE et PIANO

M. CECCONI Cinq et trois - Lamento
Marc BERTHOMIEU Deux pièces brèves
Gérard MEUNIER Berceuse

ŒUVRES pour FLUTE à BEC

Romain WORSCHÉCH Pièces faciles, œuvres originales et transcriptions pour une flûte à bec soprano
Broceliande, suite pour flûte à bec soprano - 12 grands classiques (De Visée, Sor, Mozart, Giordani, etc...) - 4 pièces (recueil) - 5 pièces (recueil)

HARMONIE - Dernières parutions

Jacques DEVO Mister Boum, (Marche)
Robert GOUTE Béret Rouge, (Marche)

BATTERIE-FANFARE - Dernières parutions

Pierre BREARD Le Grand Moulin, (Défilé)
Pierre BREARD Marche des Blaitams, (Défilé)
Pierre BREARD Minargent, (Marche)
Jacques DEVO Le Bravache, (Marche)
Jacques DEVO Galimatias, (Marche)
Jacques DEVO La Nonchalante, (Fantaisie - Marche)
Jacques DEVO Le Père Kutonist, (Fantaisie)
Jacques DEVO Saloon, (Fantaisie)
R. FAYEULLE Les Echos de l'Eygues, (Marche)
Robert GOUTE Marilasi, (Marche)
Robert GOUTE Urrugne, (Marche)
Marcel MASSE Le Thierrypontain, (Marche)
Marcel POIRRIER Les Trèfles d'Or, (Fantaisie)
Marcel POIRRIER Montfaucon, (Défilé)

PETITE METHODE FORMAT IN-8°

CLAIRON E. LANDY
CLARINETTE système Boehm LEFEBVRE
CORNET à pistons et saxhorns H. RAWSON
FLUTE avec l'étude du jazz H. RAWSON
FLUTE DOUCE « Lot » sans clé et à six CLÓWEZ clés
HARMONICA diatonique HAUSER
HARMONICA Chromatique ZINCONE
PIPEAU, flageolet ou flûte douce SCHLOSSER et MIOT
SAXOPHONES P. SEGOUIN
T A M B O U R NADAL
TROMPE de CHASSE suivie de fanfares ... V. CORNETTE
TROMPETTE et son emploi dans le jazz ... H. RAWSON

• pour les localités au-dessus de 50.000 hab. : 41,25 F.

Les pourcentages, forfaits et minima mentionnés au présent article sont réduits de 20 % sous réserve que la société :

— ait obtenu, pour chaque manifestation, le patronage de la CMF ;

— ait avisé, au moins quinze jours à l'avance, le représentant de la SACEM dans la circonscription de qui a lieu la manifestation ;

— ait fourni à l'agent précité le bordereau des recettes réalisées (s'il y a lieu) ainsi que le programme exact des œuvres exécutées, au moment du règlement des droits qui doit être assuré au plus tard quinze jours après la séance.

3) Les concours et festivals ayant fait l'objet d'un règlement de droits d'auteur, peuvent bénéficier une fois par an du don de 50 % qui viendra s'ajouter aux deux dons prévus à l'article 7 du protocole d'accord et qui sera soumis aux mêmes conditions.

4) Les programmes des œuvres exécutées à l'occasion des manifestations ayant fait l'objet d'une autorisation gratuite sont remis aux délégués régionaux afin de permettre à la SACEM d'assurer la rétribution des ayants-droit.

Le représentant départemental ou régional de la CMF interviendra le cas échéant à la demande du délégué régional auprès des sociétés musicales qui auront omis de remplir cette condition.

En aucun cas, les bals pouvant être organisés à l'occasion de ces concours ou festivals, ne peuvent bénéficier de la tarification indiquée au présent article. Pour ces bals, il est fait application de celle prévue à l'article 6 de ce protocole.

ARTICLE 7
§ 1 : Bal de la Sainte-Cécile : Une autorisation gratuite est consentie à la société pour l'organisation d'un bal ne comportant aucune recette directe ou indirecte, donné chaque année à l'occasion de la Sainte-Cécile, étant bien entendu qu'il doit avoir lieu pendant la période comprise entre le 10 novembre et le 15 janvier de l'année suivante, à l'exception toutefois des 24, 25, 31 décembre et 1er janvier.

§ 2 : Don de 50 % :

Pour deux bals ou concerts organisés chaque année entre le 1er octobre et le 30 septembre, pour permettre l'achat d'instruments de musique, de partitions musicales ou d'équipement, la SACEM accepte de consentir à la société a titre de « don », une somme représentant 50 % des droits acquittés. Ce don ne peut être consenti qu'à la condition : — que, pour l'organisation des bals ou concerts, il ne soit fait appel qu'à des orchestres locaux ou régionaux ; — que la société se conforme aux stipulations énumérées aux a) b) c) de l'article 6 du présent protocole, en précisant, lors de la déclaration préalable au délégué de la SACEM, le but de la séance ; — que la société présente au plus tard deux mois après la date de la séance, une demande de don, accompagnée des factures acquittées, justifiant les achats précités, factures qui seront conservées par la SACEM pour être jointes au dossier de la société.

§ 3 : Manifestation offerte aux membres des sociétés musicales :

La manifestation de gratitude, pouvant comprendre un concert suivi ou non de bal, organisée annuellement pour remercier les membres de la société musicale, fait l'objet d'une autorisation gratuite sous les conditions suivantes :

1) Entrée réservée exclusivement aux membres bienfaiteurs et adhérents munis de la carte délivrée chaque année par la société, dont un exemplaire est envoyé au délégué régional de la SACEM avec la déclaration de la séance.

Le nombre de cartes vendues à l'entrée de la salle ou se déroule la séance ne peut pas excéder 20 % du nombre total de participants si le prix de la carte est égal ou inférieur à 5 F et 10 % du nombre total des participants si le prix de la carte est compris entre 5 et 10 F. Si ce prix est supérieur à 10 F cette séance sera considérée comme une séance relevant des tarifications prévues à l'article 6.

Les prix des consommations ne peuvent être supérieurs à ceux pratiqués dans les débits de boissons de la commune.

Le nombre de participants à la séance de concert ou de bal ne doit pas dépasser 200 personnes.

2) Les recettes principales et annexes sont réalisées par la société musicale organisatrice à son seul profit.

3) Les manifestations ne peuvent faire l'objet ni de publicité ni d'affichage commercial.

4) Il ne peut être fait appel qu'à des orchestres locaux ou régionaux.

5) La société doit se conformer aux stipulations énumérées aux a) b) et c) de l'article 6 du présent protocole en précisant, lors de la déclaration préalable au délégué régional de la SACEM, le but de la séance.

La société musicale qui demande à bénéficier de l'autorisation gratuite pour cette séance annuelle de gratitude à ses membres, renonce à l'un des deux dons de 50 % annuels prévus au deuxième paragraphe du présent article.

Les articles et clauses du protocole d'accord qui ne sont pas modifiés par cet avenant conservent leur plein et entier effet.

Fait à Paris, le 24 Janvier 1973. Le président de la Confédération Musicale de France :

Signé : Jules SEMLER-COLLERY, Le Directeur général de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique :

Signé : Jean-Loup TOURNIER.

STAGES

BOULOURIS-SUR-MER
du 3 au 15 septembre 1973
STAGE de la LOYERE
FIN AOUT
ET DEBUT SEPTEMBRE 73

S. A. C. E. M.

COMMUNIQUE COMMUN
DE LA CONFEDERATION
MUSICALE DE FRANCE
ET DE LA SOCIETE DES AUTEURS,
COMPOSITEURS
ET EDITEURS DE MUSIQUE

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème - Lic. 183 - Tél. 522.83.37

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4° — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois - cuivre).

— A percussion.

— Accessoires.

— Tenues de musiciens.

— Equipements complets pour majorités.

— Musique imprimée, méthodes, etc...

— Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

La Confédération Musicale de France et la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, qui ont été naturellement amenés à entretenir, depuis 1921, du fait de l'importance du rôle des membres de la Confédération Musicale de France dans la vie même de la musique, des rapports constants sous le signe d'une confiance et d'une compréhension mutuelles de leurs intérêts, jamais démenties, viennent de compléter, à compter du 1er janvier 1973, leur convention, pour faciliter l'activité des sociétés musicales.

La Confédération Musicale de France, soucieuse des intérêts de ses adhérents, a obtenu de la SACEM agissant pour le compte de tous les Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, une aide accrue à tout ce qui sera entrepris par elle-même, par les Fédérations ou par les sociétés, pour développer l'activité des carrières musicales et promouvoir le goût de la musique dans le public.

De nouvelles autorisations gratuites, des allègements de redevances, viendront ainsi favoriser, lorsque les conditions requises seront réunies, les initiatives prises dans ce cadre.

La Confédération Musicale de France et la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique poursuivent ainsi une longue et fidèle union, toute vouée au service de la musique, de ceux qui la créent, qui la jouent et qui l'écoutent.

AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD avec la SACEM (8 juin 1963) en date du 24 janvier 1973.

ENTRE :
La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) dont le siège social est à Paris-9ème, rue Chaptal No 10, représentée par son directeur général, M. Jean-Loup Tournier,

ET :
La Confédération Musicale de France (CMF), reconnue d'utilité publique, dont le siège social est à Paris-10ème, rue La Fayette No 121, représentée par son président, M. le Commandant Jules Semler-Collery.

Considérant :

— que la SACEM distingue les activités de la CMF de celles des autres sociétés d'éducation populaire visées par l'article 46 de la loi du 11 mars 1957, en ce qu'elles se consacrent à l'éducation musicale ;

— que les sociétés musicales connaissent des difficultés de plus en plus grandes pour réaliser leur mission ;

La SACEM accepte de réviser le protocole d'accord signé le 8 juin 1963 entre les parties ci-dessus, pour accorder aux sociétés adhérentes à

la CMF des conditions d'utilisation de son répertoire plus favorables que les précédentes et que celles appliquées aux autres associations d'éducation populaire.

En conséquence, il a été convenu de modifier les articles ci-après.

ARTICLE 4. — Concerts publics et gratuits.

Les sociétés qui organisent des concerts publics et gratuits, sans aucune recette directe ou indirecte, donnés sur la voie publique ou dans une salle publique locale mise gratuitement ou non à leur disposition, bénéficieront d'une autorisation gratuite.

La société qui prête son concours à des tiers (municipalités, comités de fêtes, communes libres, sociétés de pêche, de tir, etc...) ne peut en aucun cas les faire bénéficier de l'autorisation gratuite préférentielle prévue ci-dessus.

Les séances au cours desquelles sont interprétés, par des artistes rétribués, des duos, chansons, chansonnettes, monologues, et les séances de bals, ne bénéficient pas de l'autorisation gratuite ci-dessus.

La tarification qui leur est applicable est celle définie à l'article 6 du présent protocole.

ARTICLE 5. — Concours, festivals.

1) Les concours organisés par la société suivant le règlement de concours de la CMF :

a) sans aucune recette directe ou indirecte, bénéficieront d'une autorisation gratuite ;

b) comportant des recettes directes et indirectes, donnent lieu au paiement d'une redevance calculée sur la base de :

• 6,875 % sur les recettes directes, • 3,437 % sur les recettes indirectes,

avec un minimum de perception ne pouvant en aucun cas être inférieur à :

• pour les localités au-dessus de 10.000 hab. : 11 F.

• pour les localités de 10.001 à 50.000 hab. : 22 F.

• pour les localités au-dessus de 50.000 hab. : 33 F.

2) Les festivals organisés par la société :

a) sans aucune recette directe ou indirecte, bénéficieront d'une autorisation gratuite ;

b) comportant des recettes directes ou indirectes, donnent lieu au paiement d'une redevance calculée sur la base de :

• 9,625 % sur les recettes directes, • 4,812 % sur les recettes indirectes,

avec un minimum de perception ne pouvant en aucun cas être inférieur à :

• pour les localités au-dessus de 10.000 hab. : 13,75 F.

• pour les localités de 10.001 à 50.000 hab. : 27,50 F.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20%)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de NOUZONVILLE (Ardennes) réserve poste de garde municipal à très bon instrumentiste Trombone basse ou baryton. Ecr. avec références — Hôtel de Ville — 08700-NOUZONVILLE.

■ Entreprise DUBOST B.P. 50 89600 ST-FLORENTIN, recherche magasiniers et électriciens jouant clairon ou tambour.

■ CHAUSSIN (39) 1.300 H. offre place de secrétaire de mairie à temps complet, bachelier, excellent musicien, 40 ans maximum, susceptible de donner des cours à l'École Municipale de Musique. Possibilité de logement à titre onéreux. S'adresser à la Mairie.

■ Le Maire d'AUXONNE (21) engage Agent de Police, logé, place réservée à clarin. ou saxo diplômé en vue professeur à l'Harmonie.

■ « Fanfare Trouvillaise » à (14360) TROUVILLE-sur-MER, recherche Chef de Musique susceptible de diriger fanfare et de former des jeunes recrues. Possibilité d'emploi à la Ville.

■ TOUROUVRE (61190) — 1.640 hab. recrute pour 1-10-1973 un Appariteur-Enquêteur - Garde Champêtre polyvalent ayant l'habitude de l'Administration. Logement par nécessité de service avec chauffage éclairage. Préférence à candidat susceptible de s'occuper d'une société de Musique. ADR. candidature et C.V. à M. le Maire de TOUROUVRE.

■ Pharmacie DEMANGE — LUXEUIL-70300 ch. HH CAP ou niveau Prio. à B-Mus. (préf. Violon) Adresser candid. et C.V.

■ Ville de COGNAC (16108) pour Harmonie Municipale recherche Bassiste Flûtiste diplômés. Emploi Municipal réservé. Ecr. au Secrétaire de la Mairie de COGNAC

■ Entreprise du SUD-EST recherche ménage pour conciergerie. Logement assuré dans pavillon neuf Préférence à ménage, dont Mari bon musicien. Ecr. au journal sous le numéro 55.

■ Musique Municipale de GIEN peut procurer emplois de OS, OP tôliers, soudeurs ; gardien de nuit sténo-dactylo, employé de bureau ; aide-comptable ; acheteur technique ; préparateur méthodes et contremaître dans Usine giennoise à tous musiciens. Logement HLM assuré à titre onéreux. Ecr. à M. CHOCARD, 3, rue des Erables 45500-GIEN.

■ Ville d'EVRON (Mayenne) recherche pour entreprise de maçonnerie : 1 Chef de chantier qualifié, plusieurs ouvriers maçons et manœuvres qualifiés. La préférence sera donnée à excellents musiciens (œuvres principalement). S'adresser à M. REYMOND, Directeur de la Musique Municipale d'EVRON (53600).

■ Commune des Houches (74), station d'été, hiver, 5 km de CHAMONIX, recrute employé mairie polyvalent, commis-agent enquêtes, de préférence musicien pouvant diriger Harmonie Municipale 20 membres et former musiciens. Logement assuré. Faire offre à M. le Maire.

■ Ville de SAINT-DIE (Vosges) rech. directeur pour Harmonie Municipale et Ecole de Musique, excellentes références demandées, conditions à débattre. Candidature avec C.V. à adresser à M. le Maire, Secrétaire Général, 88100 SAINT-DIE.

■ AIGUILLON-sur-MER (Vendée). Recherchons Directeur de Maison de Retraite susceptible de diriger Harmonie Municipale. S'adresser Mairie de l'AIGUILLON-sur-MER.

■ URGENT. Place Electro-mécanicien réservée à bon musicien à vent, hautbois, basson, trombone, de préférence. Ecr. Journ. s/n° 57.

■ Ville 130 km PARIS, offre une place commis Mairie sur mutation ou concours et plusieurs places Agent de Police. Ecr. au journ. sous n° 56.

MUSIQUE MILITAIRE

■ Musicien désirant faire son service militaire en Outre-Mer, écr. au Chef de Musique du TFAI, en garnison à DJIBOUTI. — S.P. 85.019.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Musicien rech. emploi de Luthier, à temps partiel à PARIS. Ecr. au journ. s/n° 58.

OCCASIONS

■ Recherchons Hautbois à plateaux d'occasion. Faire offre à Ecole Municipale de Musique de LA SEYNE-SUR-MER 83500.

■ A vendre ; saxophone alto SELMER argenté, état neuf avec étui. S'adr. ou écr. M. LEFEBVRE Louis 1 bis, rue Edouard-Barrois — MARQUETTE-en-OSTREVENT (59252).

■ Groupe Symphonique recherche Clarinette basse ou clarinette contrebasse Si b., en très bon état de marche. Faire offre ; Mairie de LUXEUIL-les-BAINS - 70300.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Cours particuliers de Solfège, Piano, Guitare, Progrès rapides. Club des Auteurs, 167, rue du Temple, PARIS-3ème. Tél. 887-30-19.

■ Pupitre de poche pour harmonie et fanfare, primé concours Lépine, Paris Mie déposé, unique sur le marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, 36 - Argenton (Indre).

■ Recherchons saxo-alto d'occasion, avec étui, marque SELMER ou DOLNET. Faire offre à M. BERTHET, 16, rue Roederer 42400 ST-CHAMOND.

■ Pour la Ste-Cécile, pour vos concerts en salle ou en plein air « LAMENTO » de F.-P. LOUP. Aux éditions Robert MARTIN, MACON.

■ L'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine, offre un lot de 70 tenues de musiciens (blousons, pantalons) (en bon état), susceptible d'intéresser une Société. Adresser offre, en indiquant le prix proposé pour l'ensemble, sous double enveloppe, à M. Jean GRISON, chef du service des Relations Publiques, 2, rue de Metz, 57800 FREYMING-MERLEBACH. Cette offre devra parvenir dans les meilleurs délais. Le paiement sera à effectuer au comptant.

LES ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche — 75008 - PARIS

présentent :

LES CELEBRES ETUDES pour clarinette en 5 cahiers de Jacques LANCELOT

— VINGT-CINQ ETUDES faciles et progressives d'après Grünwald, Kayser, Hermann

— TRENTE-TROIS ETUDES assez faciles

1er Recueil : de 1 à 16

2ème Recueil : de 17 à 33

— VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES

d'après Dancla, Wohlfahrt

— QUINZE ETUDES classiques de moyenne force

Et LES DOUZE DUOS PROGRESSIFS pour 2 clarinettes

en 3 Cahiers

de Jean MAILLOT

— 1er Cahier : 6 DUOS Cours élémentaire

— 2ème Cahier : 3 DUOS Cours moyen

— 3ème Cahier : 3 DUOS Cours supérieur

Dernières publications :

MUSIQUE POUR HARMONIE

— CONCERTO de D. CIMAROSA

pour hautbois avec accompagnement de Musique

d'Harmonie. Arrangement de Philippe ROUGERON

MUSIQUE POUR HARMONIE OU FANFARE

— DOUCE LORRAINE, de René MIGNION

Rapsodie pour Harmonie ou Fanfare

— N'GOR, de Philippe ROUGERON

Boléro Symphonique pour Harmonie ou Fanfare

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

HAUTE-NORMANDIE

Sainte-Cécile exceptionnelle à Laon 530 exécutants ont donné à la messe, en la Cathédrale, une dimension jamais atteinte

La Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale de Laon aura connu une édition qui marquera dans les annales de la société et dans la mémoire des mélomanes et auditeurs présents. La pièce de résistance d'une journée parfaitement réussie fut incontestablement la messe en musique avec la participation de l'orchestre harmono-symphonique et surtout, la réussite du « pari » de cet ensemble choral « monté » exceptionnellement et fort de quelques 430 chanteurs.

Ils ont eu avec enthousiasme à ce qu'ils faisaient. Ces élèves « conditionnés » par leur professeur, Mlle Janine Thomain, ont administré la preuve qu'il ne faut pas confondre la jeunesse avec une « certaine jeunesse ».

M. Roger Thirault, à la tête des 530 exécutants en a apporté la preuve éclatante.

HOMMAGE AUX MORTS

La journée avait commencé au Conservatoire Municipal devant la plaque aux morts de l'Harmonie. Avant que M. Guy Sabatier, Député maire, président de l'Harmonie dépose une gerbe, M. Roger Thirault, Directeur, avait tenu à associer à l'hommage rendu aux musiciens, les victimes de la catastrophe ferroviaire de Vierzy qui avaient été élèves du Conservatoire. Sonneries réglementaires par la Fanfare de Marches, minute de silence en présence des personnalités civiles, militaires et des musiciens de la Société.

LA MESSE

La messe en musique a débuté en présence de plus de 2.000 personnes après que M. l'abbé Nicolas eût d'abord de la cathédrale eût accueilli, sur le parvis, les très nombreuses personnalités officielles, cependant que Mlle Marie Duerot, organiste-titulaire, participait depuis les grandes orgues à la cérémonie co-célébrée par les Abbés Nicolas, Givert et Blondeau.

Puis, l'orchestre harmono-symphonique, dirigé par Roger Thirault, directeur du Conservatoire et secrétaire général de la Confédération Musicale de France, interpréta des extraits de « Te Deum » de Marc-Antoine Charpentier ainsi que la Marche de Richard Wagner.

Dans l'immeuble cathédrale gothique, illuminée à l'intérieur pour la circonstance grâce aux services techniques de la ville et à l'inspiration de M. Jean Martiniot, premier adjoint au maire, ces œuvres grandioses marquèrent avec toute un vaincu digne d'elles.

La finesse de l'interprétation de l'Harmono-Symphonique fut particulièrement remarquable dans « O Jesus, que ma joie demeure » la cantate de J-S Bach.

Les timbres des violons, des bois, des trompettes, soutenus admirablement par les violoncelles et les basses, les nuances « piano », le relief, l'intelligence et le respect des plans firent de cette œuvre profonde un mouvement de pureté et de beauté.

Dans l'« Alleluia » du Messie, de Haendel, 430 enfants ou choristes montrèrent la qualité de l'enseignement que leur prodige Mlle Jeanine Thomain, presque quotidiennement depuis deux mois, Adjointe aux 100 musiciens de l'orchestre, fit faire de cet « Alleluia » un véritable chant de joie. La réussite, en rapport avec le travail consenti, la foi apportée et la qualité de l'ensemble fut en effet, assez spectaculaire puisqu'après un léger vide succédant à la dernière note donnée en pleine puissance, une vague d'applaudissements partant du fond de la cathédrale déferla jusqu'aux rangs officiels. Le doyen Nicolas demanda alors au directeur et aux enfants de donner un « bis ».

Le fait est assez exceptionnel dans une église, pour être signalé. L'interprétation de ce programme a été unanimement appréciée par tout l'auditoire.

LE DÉFILE

A l'issue de la cérémonie, sous la conduite de son chef, R. Lacroix, la fanfare de Marches de l'Harmonie Municipale défila en musique à travers les rues du plateau, avant de gagner la Maison des Arts et Loisirs.

L'effort de présentation a été remarqué.

LA RÉCEPTION PAR LA MUNICIPALITÉ

Au cours de la réception offerte par la Municipalité à la M.A.L., M. Roger Thirault salua les invités et remercia tout ceux qui avaient contribué au succès de cette journée en municipalité et son député maire M. Guy Sabatier ; le doyen Nicolas ; la directrice de l'Institution de la Providence, il remercia tout particulièrement le Commandant Jules Sente-Colleury d'avoir bien voulu apporter, par sa présence en cette journée musicale, l'attachement de la Confédération Musicale de France. Il remercia le Conseil d'Administration de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Laon, son directeur et son président, M. Jacques Courtin, dont la générosité permit à la Société de faire un magnifique récital de 6 jours en Allemagne du Nord (Solltau-Lübeck). Le directeur remercia également MM. Martiniot et Lacroix, adjoints, pour l'effort accompli pour l'intérêt de la société ainsi que M. Ledoux. Il s'attarda sur l'excellence des relations avec tous les pouvoirs publics et exprima de sa gratitude à MM. Dejoud, préfet ; Baulot, secrétaire



BUFFET



GRAMPHON

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

18-20 Passage du Grand-Cerf / Paris 2° / Tél. : 231.88.78.

général de la Préfecture, et Beysson, directeur du cabinet de M. le préfet. Il remercia le général Deschenne, commandant la 14ème Brigade motorisée et le colonel Charles, délégué militaire départemental, pour leur sympathie qui prolonge celle entretenue par la Société avec les généraux Lagarde et Mairal-Bernard.

Il remercia également les membres de la Fédération de l'Aisne et en particulier MM. Alliot, président; Pichelin, secrétaire général; Legras, trésorier, et Locqueneux, membre du Conseil d'Administration.

Après avoir cité la presse locale, « l'Union » et « l'Aisne Nouvelle », M. Thirault s'étendit sur ce qu'il considère comme un « contact précis avec la musique par 430 jeunes à l'occasion de la formation de cet ensemble choral. L'impact psychologique chez ces enfants est indiscutable. Leur attention a été étonnante parce qu'ils ont aimé ce qu'on leur a demandé de faire. Leur abandon a été touchant car, à travers lui, c'est toutes les qualités de la jeunesse que l'on retrouvait. Ils aimaient, avaient confiance et s'offraient totalement. Ils ont été heureux ».

Le directeur remercia alors tous les musiciens et fanfaristes dont l'assiduité aux répétitions peut être mise en exemple. Il félicita les solistes et en particulier M. Charles Lefebvre, trompette solo. Il dit un mot aimable pour les jeunes, sur lesquels il sait pouvoir compter et fit connaître qu'actuellement, la société était composée de 58 adultes et de 103 jeunes.

Après avoir remercié le chef de fanfare, les moniteurs et les membres du Conseil d'Administration, M. Roger Thirault félicita Mlle Janine Thomain pour son activité, son talent et sa compétence mais surtout parce qu'elle a su se faire aimer par ses élèves.

L'orateur termina en assurant M. Sabatier, député-maire, et la municipalité, du concours de la Société et en souhaitant à tous une excellente journée de Sainte-Cécile et une bonne année musicale.

M. le Commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, remercia l'harmonie municipale de Laon pour son invitation. Il félicita la municipalité pour l'effort consenti pour la musique et évoqua le souvenir du congrès-concours international de musique de Laon 1971 — et quel concours! — devait dire le président confédéral. Il félicita les musiciens et choristes pour l'exécution des morceaux qu'il venait d'entendre — interprétation digne de professionnels — et dit sa joie de se retrouver avec son secrétaire général confédérépublicain, a fait sensation. Il souligne le dynamisme à la Confédération et le félicita pour le programme musical de cette magnifique messe.

M. Guy Sabatier, député-maire de Laon, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, dans son allocution, évoqua les paroles du cardinal La Vierge: « Vivre, c'est agir, c'est lutter, c'est vibrer et faire vibrer les autres ». Notre société est pleine de ressources. Nous sommes fiers d'elle. Nous en serons encore fiers lors des fêtes de jumelage Laon-Soltau, à la Pentecôte 1973 ».

M. Jean-Jacques Roulot, secrétaire général de la Préfecture de l'Aisne, mélomane averti, affirma que « les Laonnais et les mélomanes sont heureux de disposer d'une harmonie comme celle de Laon. Dans une période où l'on porte critique à tort sur la jeunesse, il est réconfortant que l'on puisse voir et entendre de telles réalisations ». Il remercia M. Roger Thirault, dont il souligna le rôle d'animateur comme chef d'orchestre, organisateur des Heures Médévales, des C.M.R. de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, du Concours International 1971, du Conservatoire Municipal, de la C.M.F., du Conseil National de la Musique Populaire ou comme violoncelliste où sa récente nomination comme professeur à l'Université musicale internationale de Musique de Paris est l'attestation d'une qualité reconnue par tous.

Par ailleurs, M. Roulot estime qu'une exécution avec une chorale est une expérience à renouveler: « C'est un exemple remarquable et une preuve de confiance dans notre jeunesse ».

La soirée devait se prolonger par un banquet de 170 couverts servi à l'hostellerie du Bon Accueil à Etouvelles, à 7 km de Laon. Au dessert, après la présentation des nombreux officiels par M. Roger Thirault, le président Alliot devait réaffirmer l'importance de la musique populaire.

Le président confédéral Semler-Collery remettait alors à Maître Jean Nolret, secrétaire général de l'harmonie municipale, et à Roger Lacroix, chef de fanfare, musiciens dont le dévouement à la cause de la musique et de l'harmonie est bien connu, les médailles de la Confédération Musicale de France.

Une sauterie amicale et familiale devait prolonger les réjouissances jusqu'à une heure avancée de la soirée.

LES PERSONNALITES

Parmi les personnalités ayant assisté aux diverses manifestations de cette Sainte-Cécile, citons: M. Jean-Jacques Roulot, secrétaire général de la Préfecture, sous-préfet, représentant M. Dijoud, préfet de l'Aisne, empêché; M. Guy Sabatier, député-maire, rapporteur général du budget à l'Assemblée Nationale; Robert Aumont, conseiller général de Laon; M. Bally, conseiller général, président de la Commission des Finances; le général Deschenne, commandant d'armes de Laon, et la 14ème Brigade mécanisée; le colonel Charles, délégué militaire départemental; M. Malines, trésorier payeur général; M. Chirol, procureur de la République; M. Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France; le chef d'escadron Garnier, commandant le groupement de Gendarmerie de l'Aisne; M. Edouard Alliot, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne; MM. Courtin et Lefebvre, président et directeur de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Laon; MM. Martinot, Tardivon, Vuillaume, Lemolne, adjoints au maire; Ledoux, Cornu, Gobinet, Nivélet, Blondelle, Lemoullac, Rousseau, Beauvillain, conseillers municipaux; Ganchev, directeur du Crédit Foncier; Olivier

Éditions Henry LEMOINE

17, Rue Pigalle — PARIS-9ème — 874-09-25

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Extrait du catalogue général

<p>VIOLON</p> <p>ALARD (D.), Méthode complète et progressive ESPEJO (C.), Le travail pratique des gammes CLERGUE (J.), Siciliano DAUTREMER (M.), Choral et scherzo capriccio ESPEJO (C.), Aires tziganos — Guajiras — 2 Pièces dans le style ancien — Tyrolienne FRANK (C.), Mélancolie MAZELLIER (J.), Musette MON PREMIER ALBUM Pièces de divers auteurs à la 1ère position En 3 volumes TOMASI (H.), Paghicila (sérénade cyrénéenne)</p> <p>VIOLONCELLE</p> <p>LEE (S.) Méthode complète BARLOW (F.), Sonato DELMAS (M.), Chanson petites russiennes SAMAZEUILH (G.), Chant d'Espagne</p> <p>FLUTE</p> <p>HERICHE (R.), Exercices journaliers ABSIL (J.), Sifflouettes AMELLER (A.), Barcarolle ARMA (P.), 12 Danses roumaines de Transylvanie AUCLERT (P.), Thème varié BARLOW (F.), Pavane BERTHELOT (R.), Faurdenno CAPLET (A.), Petite valse — Réverie DAMASE (J.-M.), Scherzo DAUTREMER (M.), Amabilité LE BOUCHER (M.), Ode à Marsyas LCELLETT (J.-B.), Sonate en la majeur — Sonate en sol mineur MARG (E.), Bergers d'Arcadie MAZELLIER (J.), 2 Pièces brèves MICHAEL (E.), 2 Esquisses MOUQUET (J.), Flûte de Pan PHILIPPE (J.), Arioso</p> <p>HAUTOIS</p> <p>BROD (H.), Méthode (Révision Gillet) ABSIL (J.), Burlesque DAMASE (J.-M.), Rigodon — Pavane variée — Rhapsodie LCELLETT (J.-B.), Sonate en mi majeur — Sonate en sol majeur</p> <p>SAXOPHONE</p> <p>LONDEIX (J.-M.), Le saxophone en Jouant 1er Cahier (1ère année) 2ème Cahier (2ème et 3ème années) 3ème Cahier (4ème année) — Exercices mécaniques pour tous les saxophones 1er et 2ème cahiers 3ème Cahier — Les gammes conjointes et en intervalles — Le Détaché (staccato) aux saxophones ABSIL (J.), 5 Pièces faciles AMELLER (A.), Jeux de table BECK (C.), Nocturne</p>	<p>SAXOPHONE</p> <p>BROWN (C.), En promenade DAUTREMER (M.), Emotion DOUANE (J.), Capriccio LANTIER (P.), Allegro, arioso et final LELEU (J.), Danse nostalgique MAURICE (P.), Tableaux de Provence (5 pièces) MAZELLIER (J.), Splend — Quick MURGIER (J.), 2 Pièces brèves VELLONES (P.), Rhapsodie</p> <p>CLARINETTE</p> <p>DIDIER (Y.), Au service de la clarinette Méthode complète de clarinette système Boehm .. Etude des gammes et principaux accords ABSIL (J.), 5 Pièces faciles ARMA (P.), Divertimento n° 6 DAUTREMER (M.), Gavottina — Page en contraste — Premier souffle RUNGIS, Sept pièces: Barcarolle, Menuet, Elegie, Valse, Romance, Ronde, Aria</p> <p>BASSON</p> <p>DHERIN (G.), et PIERNE (P.) Nouvelle technique du basson 1. Exercices et études (G. DHERIN) 2. Textes d'application (P. PIERNE)</p> <p>GAMBARO (J.-B.), 18 Etudes pour le basson</p> <p>COR</p> <p>CHARLIER (T.), Méthode complète CONORD (C.), 45 Etudes de déchiffrage et transposition ABSIL (J.), Rhapsodie n° 6 BIGOT (E.), 2ème Pièce — Récit, scherzo et final CLERGUE (J.), Prélude, lied et rondo DAMASE (J.-M.), Pavane variée DOUANE (J.), En forêt d'Olonne DEPELSENAIRE (J.-M.), Nocturne MEYER (J.), Cordellineto</p> <p>TROMPETTE</p> <p>ABSIL (J.), Suite ARRIEU (C.), Pièce brève CALS (M.), Improvisation DAMASE (J.-M.), Hymne DAUTREMER (M.), Sans peur FAIBOULET (G.), Introduction et marche JONGEN (L.), Air et danse</p> <p>TROMBONE</p> <p>DHELLEMMES (R.), 25 études méthodiques préparatoires et élémentaires — 25 Etudes de perfectionnement — 25 Etudes polyphoniques d'après les Grands Maîtres CLERGUE (J.), Improvisation LANTIER (P.), Introduction romanesque et allegro</p> <p>TUBA</p> <p>LANTIER (P.), Andante et allegro</p> <p>PERCUSSION</p> <p>COURTIOUX (J.), Introduction à l'étude de la percussion TOMASI (H.), Cadence extraite du ballet des Djinnis pour timbales, batterie et xylophone</p>
--	---

Filon, président de l'Union musicale des Cheminots; Marcel Davaine, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports; Mme la directrice de l'Institution de la Providence J.F., etc...

Dans une période où « la Musique à l'école » est un sujet de préoccupation pour de nombreux présidents de Fédérations, il nous apparaît souhaitable de faire figurer ici quelques extraits d'un article signé par Jean Nicolas dans le journal « Amitié » n° 219 de décembre 1972 :

« ...Devant les vitraux multicolores, chantant à pleine voix l'Alleluia du Messie de Haendel, soutenu par l'imposant orchestre Harmono-Symphonique de Laon, tel est le souvenir le plus marquant que gardent les quelque 2.000 personnes rassemblées le dimanche 3 décembre à la messe de la Sainte-Cécile.

Souvenir d'un jour de fête. Raresment une Sainte-Cécile avait pris une telle ampleur en la cathédrale. C'est l'occasion de rappeler combien la prière devrait toujours être une fête, celle de la grandeur et de la joie de Dieu... Notre cathédrale a retrouvé l'ambiance populaire des fêtes spontanées qui animaient le peuple chrétien du Moyen-Age, lorsqu'il venait en foule y faire « la fête à Dieu ».

Avec les membres de l'Harmonie municipale et leur chef, M. Roger Thirault; avec les 430 jeunes et leur chef de chœur, Mlle Janine Thomain, ainsi que tous ceux qui participèrent et ont permis la réalisation de cette fête; aux parents et professeurs qui acceptèrent volontiers de faciliter cette sympathique initiative; à tous et à toutes, un grand bravo.

Une fois de plus, nous avons été heureux d'accueillir l'effort, la compétence, l'amour de l'art de tous nos musiciens locaux.

Quelques réflexions viennent à l'esprit, après une réalisation comme celle-ci :

— Les jeunes aiment la musique: il en est pour preuve, non seulement l'enthousiasme des enfants (qui, pour chanter l'Alleluia vinrent à pied, en car ou même en vélo) mais la participation permanente d'un important pourcentage de jeunes tant à l'Orchestre Harmono-Symphonique, qu'à ceux de la Fanfare, qu'aux cours du Conservatoire.

— Les jeunes aiment ce qui est beau. Cette réalisation qui, au départ, n'avait pas l'intention d'être

l'intérêt souhaité, les a enthousiasmés au fur et à mesure des progrès réalisés.

— Les jeunes aiment réaliser ensemble: ils en sont capables. A une époque où l'on met trop en vedette leurs défauts, il serait bon de mettre en valeur leurs aspirations et leurs possibilités.

— Bravo à tous ceux qui se dépensent à leur service: l'expérience ne manque pas d'audace. Elle est pleine de promesses.

J. N.

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Réunion de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-de-Haute-Provence

Dimanche 22 octobre, à 10 h., salle des répétitions de l'harmonie municipale de Sainte-Tulle, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des sociétés de musique populaire des Alpes-de-Haute-Provence. Autour de M. Arnoux, représentant M. Pierre Girardot, maire de Sainte-Tulle, on notait la présence de M. Sappel, président de la fédération; des vice-présidents: M. Bertognolo (Touristes des Alpes de Sisteron); M. Barsarry (Harmonie de Sainte-Tulle); M. Dino Negro (Académie d'accordeons de Digne) qui représentait également la Claire Fontaine de Digne; M. Aimé Blanc, secrétaire-trésorier de la fédération (Fanfare de Greoux) et les présidents ou directeurs des sociétés de musique de Sisteron, Manosque, Ste-Tulle, Riez, Forcalquier, Greoux, des majorettes manosquines.

M. Sappel, après l'allocution de bienvenue, faisait un large tour d'horizon des activités de la fédération au cours de l'année écoulée. Tout le monde fut d'accord pour reconnaître que le festival départemental du 14 mai dernier, à Manosque, a été une grande réussite et souhaite que cette grande fête de la musique se renouvelle en 1973. La ville de Sisteron est présentée pour servir de cadre à ce nouveau festival. Chaque société informait ensuite l'Assemblée de ses activités. Le Reveil

Riezois, depuis le décès de M. Veyan, souffre de l'absence d'un chef de musique sur place, malgré le départ de M. Gasquet. L'Écho régional s'apprête à prendre un nouveau départ. La fanfare de Greoux va connaître un certain regain, grâce au jumelage avec la prochaine fanfare de Vinon. Toutes les sociétés sont solidaires de la musique municipale de Manosque qui a de graves difficultés avec l'école de musique municipale. On conçoit mal, en effet, que, dans une ville d'une telle importance où le conservatoire produit de nombreux musiciens, la musique municipale compte de moins en moins d'éléments.

D'une façon générale, malgré les efforts de tous ceux qui veulent faire aimer la musique, le manque de musiciens se fait de plus en plus sentir. La cause en est que, à l'heure actuelle et pour bien des raisons, l'enseignement musical en France est insuffisant. D'autre part, aucune situation d'avenir ne semble assurée dans cette voie, ce qui décourage les élèves les plus dotés; on n'accorde donc pas à la musique la place qu'elle mérite dans l'enseignement en général.

L'Assemblée est d'avis que, dans l'état actuel des choses et pour que survive la musique populaire, distrayante non professionnelle, donc gratuite, il sera nécessaire de développer les écoles de musique et non de créer des conservatoires. Si l'on veut faire un parallèle avec l'éducation nationale, il vaut mieux obtenir dans le cas qui nous intéresse dix bons certificats d'études qu'un seul licence. D'autre part, afin d'attirer les jeunes et de les intéresser, il faut d'ores et déjà informer la presse des activités de la musique et motiver les élèves des écoles de musique dont les plus viables participeront à des stages d'émulation et de récompense, au titre de la fédération. Enfin, pour donner un nouvel essor à nos sociétés, il sera créé dès 1972 une musique départementale qui regroupera ainsi toutes les musiques des Alpes-de-Haute-Provence.

Trois dates des concerts de Sainte-Cécile ont été retenues: 26 novembre pour Sainte-Tulle, Greoux, Forcalquier; 3 décembre, Manosque, et 10 décembre, Sisteron.

Le compte rendu financier présenté par le trésorier laisse apparaître des finances satisfaisantes pour la fédération. Avant de clore la réunion, le bureau a été reconduit à l'unanimité, sauf observation de se-



La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifie bien la devise COUESNON: "En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON".

31, rue des Cailloux, 92-CLICHY Tél.: 737.80.75 ou 737.46.92
 Vérification et 1^{er} essai par un TECHNICIEN

crétaire-trésorier, qui demande son remplacement, mais l'assemblée n'en a pas tenu compte.

A 13 h., tous les représentants des sociétés musicales se retrouvaient réunis autour d'un repas amical au cours duquel on parla encore longuement musique, sous tous ses aspects et de la place qu'elle devrait occuper dans la vie de chacun.

ARDENNES

Vue de la F.M.A.

de la mi-décembre à la mi-janvier

En dehors des sorties-aubades traditionnelles du 1er janvier, la vie de la F.M.A. a été des plus calmes durant ces semaines du début assez dur (jusqu'à -12°) d'un hiver enduré assez sagement pour permettre un fécond travail en répétitions.

Les MM de Charleville-Mézières, Sedan, l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières, « Les Enfants d'Yvoir », la renaissance Harmonie de Rimogne (1ère sortie), la jeune société de Neufmailli le jour même, les Harmonies de Noumagny, de M. Deville, Fumy, de Noumagny, dans les jours qui suivent, ont présenté leurs vœux à leurs édiles et dirigeants.

« L'Harmonie des Deux-Vireux » a tenu son assemblée générale ordinaire, se félicitant de ses 21 médailles pour chevrons. « Les Enfants d'Yvoir » ont maintenu leur bureau provisoire (président, G. Pohrot; trésorier, J. Rouie; secrétaire, J. Harbulot). Le nouveau directeur de l'U.M. Revinoise, R. Diederich, pour sa 1ère sortie, a conduit à sa dernière demeure le maître local, M. Rocheteau (Vendéen d'origine), 50 ans, aux sons de « La Mort d'Ase » (Grieg) et de la « Marche Funèbre » (Chopin). Un ancien fanfariste de la Garde Républicaine (où son fils joue actuellement), Henri Chaidron, est décédé à Sedan, à 70 ans.

Mais l'activité fédérale va reprendre activement avec l'assemblée générale d'études du 11 février: la préparation du 3ème bulletin intérieur de liaison et des examens fédéraux de 1er avril (DM et DS), 8 avril (DE) et 3 juin (DP), tandis que l'HM de Charleville-Mézières s'adonne aux préparatifs du 54ème congrès fédéral du 20 mai, sur un canevas inédit et avec, en apothéose, un concert de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

De la mi-janvier à la fin février 1973 La vie de la F.M.A. a été dominée par l'élaboration du bulletin de liaison No 3 et par l'assemblée générale (annuelle) d'études du 11 février.

Au cours de celle-ci, le président Dauchy a affirmé son optimisme quant à la musique populaire ardennaise et la nécessité de colloques de perfectionnement pédagogique. Le vice-président Fillet a fait un compte-rendu (séculaire) du congrès national d'automne (1972) et du brillant concert qui le suivit.

Les examens fédéraux auront lieu à Charleville-Mézières les dimanches 1er (DS et DM) et 8 avril (DE) et 3 juin (DP) dans plusieurs centres dispersés.

Un premier colloque sur l'enseignement de la clarinette fut décidé pour le 25 mars à Nouzonville.

Le 54ème Congrès fédéral (20 mai 1973), a été conçu par l'HM de Charleville-Mézières, comme une grande fête de la musique populaire, avec prestations au choix dans les divers quartiers le matin; séparation des activités des congressistes et exécutants pour que les dirigeants et directeurs puissent être partout présents: repas gratuit pour tous les musiciens (en plus d'une petite indemnité kilométrique); défilés (restreints en longueur) et morceaux d'ensemble (11ème DB et Marseille) l'après-midi; concert d'honneur place Ducale, par la Musique des Gardiens de la Paix (direction: D. Dondeyne) et sauterie (gratuite) en salle, animée par l'orchestre bavarois de l'H.S.N.C.F. locale.

Sur le plan musical, la clémence de cet hiver a permis le déroulement normal (et certainement fructueux) des répétitions, L'ORF (Champagne-Ardenne) a permis de s'en rendre compte avec l'HM de Rechin. L'HM de Charleville-Mézières a donné une remarquable démonstration de son éventail de réalisations avec un concert de l'Ecole municipale de musique: groupe instrumental et vocal; ensemble de flûtes douces d'écoles primaires; classes d'instruments, classe de musique de chambre dirigée par M. Moscato (dont un « Divertissement » de Mozart); orchestre junior, dirigé par M. Thibout, sous-chef de l'HM, dans un programme axé sur Bizet (L'Arlesienne), Menichetti (La Dernière étape, les Yeux noirs) et le jazz Jam Session, Chicago-Jazz) et déjà repris en concert de quartier (à Manchester).

A CHARLEVILLE-MEZIERES. — Après avoir donné, à la basilique de Mézières, sous la baguette de son directeur, J. Moscato, un magnifique programme comprenant notamment « Judex » (Gounod); des extraits de la messe en si bénoit (Puzos); « La Mort d'Ase », extrait de « Peer Gynt » (Grieg), l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières a été reçue à la Préfecture des Ardennes pour la première fois, pour un apéritif d'honneur, présidé par Mme Bellec (épouse du préfet, souffrante) et de Mlle Vidot (secrétaire général) et Padasuly (chef de cabinet). Au cours du banquet traditionnel, le président de l'Harmonie, P. Tissier, devait annoncer le prochain congrès de la F.M.A., le 20 mai 1973, avec la participation de l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris.

M. Lebon, député-maire, conscient de l'importance prise par l'école de musique, avec ses 450 élèves, annon-

ça la prise en charge totale de celle-ci par la ville et réaffirmait la volonté de la municipalité de voir Charleville-Mézières dotée d'un conservatoire municipal.

Celui-ci se fera par pallier avec la création de postes de professeurs à plein-temps, selon un programme établi et étalé sur trois ans.

L'école municipale de musique, vaste pépinière et source inépuisable d'instrumentistes, permettra la reconstitution d'un orchestre symphonique municipal.

A VOIZIERS. — Comme à l'accoutumée, les festivités de Sainte-Cécile se sont étalées sur toute une semaine, axées notamment sur une messe en musique, un hommage au cimetière, aux membres décedés, un grand concert dirigé par G. Deroche. Furent exécutés notamment au cours de celui-ci: « Retour de Liège » et « Majorettes en avant », avec le groupe majorettes; « Présence » de Verschuren; « Granada, Surprise-Party » chez V. Scotto, et surtout « Violettes Impériales » avec le ténor local Jean Robert et le Groupe des 50 majorettes en costume d'époque. L'apothéose des festivités fut le banquet de 250 couverts, présidé par M.M. Guillot, sous-préfet; Sourdilhe, député; Vuadelle, président; Mme Herbin, secrétaire-trésorier; banquet dont le dessert consistait en un énorme livret-partition de « Violettes Impériales » en nougatine et biscuit, devant lequel M. le sous-préfet remit la médaille de la C.M.F. (40 ans de service) à M. Gaston Gillet.

DANS LE SUD ET L'EST DU DEPARTEMENT. — L'U.M. S.N.C.F. d'Amagne-Laucy (direction Bart) joua la « Marche religieuse d'Alceste » de Gluck; « Sarabande » de Hardt; « Marche Pontificale » de Gounod, en présence du vice-président de la F.M.A., Hildevert Thomé. Les Echos de l'Argonne (dont le chef, M. Cassin, reçut une montre-bracelet de reconnaissance), de Grandpré et l'Avenir Monthoisien (avec les pompiers locaux pour le repas) se sont épaoulés artistiquement comme pendant toute l'année, tandis que la nouvelle société de Chailorange tenait sa première assemblée générale prometteuse.

L'Harmonie de Sedan (direction R. Dumay) après avoir interprété l'entrée du « Divertissement » de Boedyu, un canon double de J.-S. Bach, l'« Intermezzo de l'Arlesienne » (Bizet) et la « Marche du Sacre » au Prophète (Meyerbeer) applaudis pour la première fois par archipreêtre et fidèles, honora au cours de son banquet la basse-solo G. Paradzinsky, le chef d'orchestre Hughebaert (40 ans), A. Mirarchi et A. Streicher (20 ans) chevrons des 62 exécutants. — Les « Enfants d'Avois » (direction M. Alexandre) ont inauguré le fronton « Salle G. Renesson », et, en présence de ce dernier, de leur « Ecole de Musique » avant de jouer du Mozart et du Purcell, notamment à l'office religieux, avant le repas de 95 couverts. — « La Mouzonnaise », dirigée par R. Roguin, a interprété une grande messe classique en 5 morceaux. — L'Harmonie de Fioing a été épaulée par les jeunes musiciens d'Ily. — « L'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse a été honorée par la venue de Louzyron de M. Pierret, représentant l'U.A.I.C.F. qui avait également présidé le banquet de l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières. — A Angecourt, la seule harmonie restante de la vallée de l'Ennemanne a fêté Sainte-Cécile, tandis qu'une batterie-fanfare restait à Haraucourt.

ca, Philippe Auguste y installait une prévôté royale, le XIVème siècle voit la création d'un atelier monétaire. Dans ses murs naissent Blaise de Vignere, écrivain, Jacques de Paroy, habile peintre sur verre, Jacques Cour, le célèbre argentier, Anne de Beaujeu possédait une maison dans la rue qui porte toujours son nom. Saint-Pourçain fut autrefois une ville importante « une des treize bonnes villes d'Auvergne » disait Louis XI, ce qui n'empêchait pas le pillage et le vol commis par le passage des troupes car c'était un centre d'hébergement pour les gens et les chevaux. La ville cependant se redressa toujours malgré les guerres et les invasions des Normands et des Anglais. Maintenant il reste une chaise en l'église de Saint-Pourçain, une ancienne chapelle (dans l'église actuelle), le cloître, le prieuré et la tour du beffroi. Que d'événements ont vu ces pierres! ainsi que les fortifications qui ont entièrement disparues. Saint-Pourçain, bonne petite ville commerçante, avec ses cours, longue promenade ombragée par de superbes platanes qui s'alignent sur toute la traversée de la ville, un magnifique plan d'eau dans un écrin de verdure et un superbe pont enjambe la Sioule, délice des pêcheurs.

De ce pont il est permis d'admirer une belle bâtisse moderne qui domine la rivière: c'est la cave coopérative, car la vigne est une des activités de la région, culture qui remonte à deux mille ans dit-on. On retrouve au Xème siècle des traces du vignoble dans les archives nationales et de nos jours pas un touriste ne quitterait Saint-Pourçain sans se rendre à la « Cave » et rapporter quelques bouteilles à déguster en famille.

Maintenant il reste une chaise en l'église de Saint-Pourçain, une ancienne chapelle (dans l'église actuelle), le cloître, le prieuré et la tour du beffroi. Que d'événements ont vu ces pierres! ainsi que les fortifications qui ont entièrement disparues. Saint-Pourçain, bonne petite ville commerçante, avec ses cours, longue promenade ombragée par de superbes platanes qui s'alignent sur toute la traversée de la ville, un magnifique plan d'eau dans un écrin de verdure et un superbe pont enjambe la Sioule, délice des pêcheurs.

De ce pont il est permis d'admirer une belle bâtisse moderne qui domine la rivière: c'est la cave coopérative, car la vigne est une des activités de la région, culture qui remonte à deux mille ans dit-on. On retrouve au Xème siècle des traces du vignoble dans les archives nationales et de nos jours pas un touriste ne quitterait Saint-Pourçain sans se rendre à la « Cave » et rapporter quelques bouteilles à déguster en famille.

Maintenant il reste une chaise en l'église de Saint-Pourçain, une ancienne chapelle (dans l'église actuelle), le cloître, le prieuré et la tour du beffroi. Que d'événements ont vu ces pierres! ainsi que les fortifications qui ont entièrement disparues. Saint-Pourçain, bonne petite ville commerçante, avec ses cours, longue promenade ombragée par de superbes platanes qui s'alignent sur toute la traversée de la ville, un magnifique plan d'eau dans un écrin de verdure et un superbe pont enjambe la Sioule, délice des pêcheurs.

De ce pont il est permis d'admirer une belle bâtisse moderne qui domine la rivière: c'est la cave coopérative, car la vigne est une des activités de la région, culture qui remonte à deux mille ans dit-on. On retrouve au Xème siècle des traces du vignoble dans les archives nationales et de nos jours pas un touriste ne quitterait Saint-Pourçain sans se rendre à la « Cave » et rapporter quelques bouteilles à déguster en famille.

ca, Philippe Auguste y installait une prévôté royale, le XIVème siècle voit la création d'un atelier monétaire. Dans ses murs naissent Blaise de Vignere, écrivain, Jacques de Paroy, habile peintre sur verre, Jacques Cour, le célèbre argentier, Anne de Beaujeu possédait une maison dans la rue qui porte toujours son nom. Saint-Pourçain fut autrefois une ville importante « une des treize bonnes villes d'Auvergne » disait Louis XI, ce qui n'empêchait pas le pillage et le vol commis par le passage des troupes car c'était un centre d'hébergement pour les gens et les chevaux. La ville cependant se redressa toujours malgré les guerres et les invasions des Normands et des Anglais. Maintenant il reste une chaise en l'église de Saint-Pourçain, une ancienne chapelle (dans l'église actuelle), le cloître, le prieuré et la tour du beffroi. Que d'événements ont vu ces pierres! ainsi que les fortifications qui ont entièrement disparues. Saint-Pourçain, bonne petite ville commerçante, avec ses cours, longue promenade ombragée par de superbes platanes qui s'alignent sur toute la traversée de la ville, un magnifique plan d'eau dans un écrin de verdure et un superbe pont enjambe la Sioule, délice des pêcheurs.

Celui-ci se fera par pallier avec la création de postes de professeurs à plein-temps, selon un programme établi et étalé sur trois ans.

L'école municipale de musique, vaste pépinière et source inépuisable d'instrumentistes, permettra la reconstitution d'un orchestre symphonique municipal.

A VOIZIERS. — Comme à l'accoutumée, les festivités de Sainte-Cécile se sont étalées sur toute une semaine, axées notamment sur une messe en musique, un hommage au cimetière, aux membres décedés, un grand concert dirigé par G. Deroche. Furent exécutés notamment au cours de celui-ci: « Retour de Liège » et « Majorettes en avant », avec le groupe majorettes; « Présence » de Verschuren; « Granada, Surprise-Party » chez V. Scotto, et surtout « Violettes Impériales » avec le ténor local Jean Robert et le Groupe des 50 majorettes en costume d'époque. L'apothéose des festivités fut le banquet de 250 couverts, présidé par M.M. Guillot, sous-préfet; Sourdilhe, député; Vuadelle, président; Mme Herbin, secrétaire-trésorier; banquet dont le dessert consistait en un énorme livret-partition de « Violettes Impériales » en nougatine et biscuit, devant lequel M. le sous-préfet remit la médaille de la C.M.F. (40 ans de service) à M. Gaston Gillet.

DANS LE SUD ET L'EST DU DEPARTEMENT. — L'U.M. S.N.C.F. d'Amagne-Laucy (direction Bart) joua la « Marche religieuse d'Alceste » de Gluck; « Sarabande » de Hardt; « Marche Pontificale » de Gounod, en présence du vice-président de la F.M.A., Hildevert Thomé. Les Echos de l'Argonne (dont le chef, M. Cassin, reçut une montre-bracelet de reconnaissance), de Grandpré et l'Avenir Monthoisien (avec les pompiers locaux pour le repas) se sont épaoulés artistiquement comme pendant toute l'année, tandis que la nouvelle société de Chailorange tenait sa première assemblée générale prometteuse.

L'Harmonie de Sedan (direction R. Dumay) après avoir interprété l'entrée du « Divertissement » de Boedyu, un canon double de J.-S. Bach, l'« Intermezzo de l'Arlesienne » (Bizet) et la « Marche du Sacre » au Prophète (Meyerbeer) applaudis pour la première fois par archipreêtre et fidèles, honora au cours de son banquet la basse-solo G. Paradzinsky, le chef d'orchestre Hughebaert (40 ans), A. Mirarchi et A. Streicher (20 ans) chevrons des 62 exécutants. — Les « Enfants d'Avois » (direction M. Alexandre) ont inauguré le fronton « Salle G. Renesson », et, en présence de ce dernier, de leur « Ecole de Musique » avant de jouer du Mozart et du Purcell, notamment à l'office religieux, avant le repas de 95 couverts. — « La Mouzonnaise », dirigée par R. Roguin, a interprété une grande messe classique en 5 morceaux. — L'Harmonie de Fioing a été épaulée par les jeunes musiciens d'Ily. — « L'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse a été honorée par la venue de Louzyron de M. Pierret, représentant l'U.A.I.C.F. qui avait également présidé le banquet de l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières. — A Angecourt, la seule harmonie restante de la vallée de l'Ennemanne a fêté Sainte-Cécile, tandis qu'une batterie-fanfare restait à Haraucourt.

ca, Philippe Auguste y installait une prévôté royale, le XIVème siècle voit la création d'un atelier monétaire. Dans ses murs naissent Blaise de Vignere, écrivain, Jacques de Paroy, habile peintre sur verre, Jacques Cour, le célèbre argentier, Anne de Beaujeu possédait une maison dans la rue qui porte toujours son nom. Saint-Pourçain fut autrefois une ville importante « une des treize bonnes villes d'Auvergne » disait Louis XI, ce qui n'empêchait pas le pillage et le vol commis par le passage des troupes car c'était un centre d'hébergement pour les gens et les chevaux. La ville cependant se redressa toujours malgré les guerres et les invasions des Normands et des Anglais. Maintenant il reste une chaise en l'église de Saint-Pourçain, une ancienne chapelle (dans l'église actuelle), le cloître, le prieuré et la tour du beffroi. Que d'événements ont vu ces pierres! ainsi que les fortifications qui ont entièrement disparues. Saint-Pourçain, bonne petite ville commerçante, avec ses cours, longue promenade ombragée par de superbes platanes qui s'alignent sur toute la traversée de la ville, un magnifique plan d'eau dans un écrin de verdure et un superbe pont enjambe la Sioule, délice des pêcheurs.

De ce pont il est permis d'admirer une belle bâtisse moderne qui domine la rivière: c'est la cave coopérative, car la vigne est une des activités de la région, culture qui remonte à deux mille ans dit-on. On retrouve au Xème siècle des traces du vignoble dans les archives nationales et de nos jours pas un touriste ne quitterait Saint-Pourçain sans se rendre à la « Cave » et rapporter quelques bouteilles à déguster en famille.

Maintenant il reste une chaise en l'église de Saint-Pourçain, une ancienne chapelle (dans l'église actuelle), le cloître, le prieuré et la tour du beffroi. Que d'événements ont vu ces pierres! ainsi que les fortifications qui ont entièrement disparues. Saint-Pourçain, bonne petite ville commerçante, avec ses cours, longue promenade ombragée par de superbes platanes qui s'alignent sur toute la traversée de la ville, un magnifique plan d'eau dans un écrin de verdure et un superbe pont enjambe la Sioule, délice des pêcheurs.

De ce pont il est permis d'admirer une belle bâtisse moderne qui domine la rivière: c'est la cave coopérative, car la vigne est une des activités de la région, culture qui remonte à deux mille ans dit-on. On retrouve au Xème siècle des traces du vignoble dans les archives nationales et de nos jours pas un touriste ne quitterait Saint-Pourçain sans se rendre à la « Cave » et rapporter quelques bouteilles à déguster en famille.

Maintenant il reste une chaise en l'église de Saint-Pourçain, une ancienne chapelle (dans l'église actuelle), le cloître, le prieuré et la tour du beffroi. Que d'événements ont vu ces pierres! ainsi que les fortifications qui ont entièrement disparues. Saint-Pourçain, bonne petite ville commerçante, avec ses cours, longue promenade ombragée par de superbes platanes qui s'alignent sur toute la traversée de la ville, un magnifique plan d'eau dans un écrin de verdure et un superbe pont enjambe la Sioule, délice des pêcheurs.

ca, Philippe Auguste y installait une prévôté royale, le XIVème siècle voit la création d'un atelier monétaire. Dans ses murs naissent Blaise de Vignere, écrivain, Jacques de Paroy, habile peintre sur verre, Jacques Cour, le célèbre argentier, Anne de Beaujeu possédait une maison dans la rue qui porte toujours son nom. Saint-Pourçain fut autrefois une ville importante « une des treize bonnes villes d'Auvergne » disait Louis XI, ce qui n'empêchait pas le pillage et le vol commis par le passage des troupes car c'était un centre d'hébergement pour les gens et les chevaux. La ville cependant se redressa toujours malgré les guerres et les invasions des Normands et des Anglais. Maintenant il reste une chaise en l'église de Saint-Pourçain, une ancienne chapelle (dans l'église actuelle), le cloître, le prieuré et la tour du beffroi. Que d'événements ont vu ces pierres! ainsi que les fortifications qui ont entièrement disparues. Saint-Pourçain, bonne petite ville commerçante, avec ses cours, longue promenade ombragée par de superbes platanes qui s'alignent sur toute la traversée de la ville, un magnifique plan d'eau dans un écrin de verdure et un superbe pont enjambe la Sioule, délice des pêcheurs.

De ce pont il est permis d'admirer une belle bâtisse moderne qui domine la rivière: c'est la cave coopérative, car la vigne est une des activités de la région, culture qui remonte à deux mille ans dit-on. On retrouve au Xème siècle des traces du vignoble dans les archives nationales et de nos jours pas un touriste ne quitterait Saint-Pourçain sans se rendre à la « Cave » et rapporter quelques bouteilles à déguster en famille.

Le président R.-J. de Vogüé; MM. Jean-Rémy Chandon-Moët et J.-M. Ducellier, présidents adjoints; M. Félicien Forest, président d'honneur du Comité artistique; M. Robert Blot, directeur artistique; M. Fournier, directeur; M. Houllmont, administrateur; M. Masson, secrétaire général; M. Haurtaux, trésorier; M. Gilliat, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse, ainsi que tous les membres des comités actifs et artistiques.

Au cours du champagne d'honneur qui suivit, M. Bourboin reçut la médaille de bronze de la Confédération; MM. Gilliat, Hintzy et Dubos la médaille argentée; Fournier et Pérardel la médaille des vétérans de la Fédération Champagne et Meuse; M. Pfaff reçut la médaille des jeunes; la médaille d'honneur fut remise à MM. Masson et Mayance, et l'étoile fédérale à MM. Cohard et Mayance.

Sainte-Cécile de la Fanfare de Damery

C'est par une messe en musique, célébrée en l'église Saint-Georges, que la Fanfare de Damery devait fêter sa patronne, M. Marty, sous-préfet d'Épernay, qui ne manque jamais de souligner l'intérêt qu'il porte aux sociétés musicales, honorait de sa présence cette manifestation.

La Fanfare interpréta à la messe les œuvres suivantes: L'Entrée pour Ludovic Le More, d'après l'arrangement de Reynaldo Hahn; La Berceuse de Jocelyn, de Benjamin Godard; La Veillée de l'Ange Gardien, de Gabriel Pierné, et la 4ème Marche de Paër, un arrangement de D. Dondeyne.

Une mention toute particulière est à décerner au directeur, M. Masson. Dans la Berceuse de Jocelyn, il a cédé sa baguette à M. Fournier, directeur de la Société Philharmonique, afin d'interpréter le solo de saxo. Il a su atteindre le sommet de la perfection, de sensibilité.

A la réception qui suivit, après les mots de bienvenue du président, M. Badre, M. le Sous-Préfet rappela que dans ce monde si souvent imprégné de tristesse et de morosité, il est réconfortant que des hommes refusent ce mauvais côté et apportent dans les villes et villages, l'animation musicale indispensable au bon équilibre de la communauté de vie qui est la nôtre.

Le traditionnel banquet, groupant une centaine de convives, était présidé par M. Houllmont, vice-président de la Fédération. Il avait à ses côtés le président, M. Badre et Mme; M. Lambert, maire de Damery et Mme; M. René Fournier, directeur de la Société Philharmonique et Mme; M. Goutorbe, président d'honneur de la Fanfare et Mme; M. Lhôtal, vice-président de la Fanfare et Mme; M. René Masson, directeur; MM. Dubois et Ridoux, président et directeur de la Fanfare de Venteuil.

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Municipale de Verdun

Le concert spirituel de Sainte-Cécile, précisément à cause de sa ferveur et de la sensibilité enthousiaste est un événement musical important.

L'Harmonie Municipale de Verdun nous a habitués depuis longtemps à cette délicatesse. Dans l'église Saint-Sauveur, l'art et la foi se confondent en une force d'expression si communicative que la messe fut, en fait, un moment d'intense émotion.

M. Libert, le directeur, leva sa baguette sur « Les Héros de Verdun », une page écrite par M. Lassimonne, ancien chef de la Musique Principale de la Légion Etrangère, œuvre pour harmonie et batterie. La sonorité claire et tromphante des cuivres se répercutait sous les voûtes de l'église et nous renvoyait avec infiniment de bonheur.

L'œuvre de Loup « Le retour des Preux » est admirable. Faut-il en alléguer la poésie tour à tour ardente et angoussée sur laquelle plane la bravoure médiévale des Preux. Par l'élevation constante de l'inspiration, cette page se place parmi les témoignages décisifs de la musique expressive et suffit à mettre M. Loup au rang le plus élevé.

M. Libert sait garder dans la direction de ces œuvres, la sensibilité de ses musiciens et l'action continue qui donne le meilleur effet.

C'est avec ravissement que toute l'assistance découvrait « L'Offrande » et Pastorale de Lassimonne. On est séduit par la manière dont l'auteur, avec des éléments harmoniques simples, fournit à la musique des possibilités d'expression si variées.

L'Harmonie Municipale de Verdun est marquée du grand signe de l'unité qui est la marque la plus rare. A chacune de ses prestations, elle nous fait une parfaite démonstration de ce qu'elle peut créer de musicalité.

La nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait la présence de M. Jacques Fenot, sous-préfet de Verdun; M. le ministre, député-maire André Beauvillotte et Mme; M. le ministre, sénateur, vice-président du Sénat François Schleiter et Mme; M. le général commandant la 4ème Division; M. Kirikjian, président de l'Harmonie Municipale; M. Lassimonne, le compositeur dont les œuvres ont été interprétées au cours de l'office, resta en place pour écouter avec la batterie dirigée par M. Rajin, une fantasia caractéristique de bon goût intitulée « Les Oses Gauloises » et écrite toujours par M. Lassimonne.

Au terme de l'office, une gerbe fut déposée par le président Kirikjian, entouré des personnalités présentes au moment du décès de M. le Maître Yvon Fournier, ainsi que la prestigieuse Musique de l'Armée de l'Air.

Étaient présents à cette traditionnelle et sympathique manifestation,

sonce et le président Kirikjian fut élevé à la dignité de Commandeur du Mérite et Dévouement Français. Une joyeuse sauterie termina cette belle journée de Sainte-Cécile à l'Harmonie Municipale de Verdun.

Sainte-Cécile de la Fanfare des Tonneliers d'Épernay (28 janvier 1973)

L'heureuse initiative d'associer les cérémonies de Saint-Vincent à celles de Sainte-Cécile, a permis à ces manifestations de rassembler de nombreuses personnalités du Champagne et de la musique.

La messe solennelle célébrée en l'église Saint-Pierre nous permit d'apprécier toute l'étendue de la valeur de la Fanfare qui, sous la baguette de M. Fournier, a réussi à gravir un nouvel échelon dans la hiérarchie des musiques de qualité. La Marche de Fête de Paris accompagna le tonnet de vin nouveau jusqu'à l'autel. Le Prélude d'Axel, d'Alexandre Georges, interprété pendant la Communion et la Méditation de Spork pendant l'Offertoire furent d'une exécution parfaite. Le Prélude et la Marche Triomphale de Lull terminèrent l'Office.

Le traditionnel banquet qui suivit et qui réunissait deux cents couverts était présidé par M. Marty, sous-préfet. On remarquait la présence de M. Médard, président de la Fanfare; M. Ponton, président de la Confédération de Saint-Vincent; M. Piérard, directeur du CIVC; MM. Jung et Philippinot, vice-présidents; M. Fournier, directeur de la Fanfare; M. Gilliat, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse; M. Houllmont, secrétaire, et les représentants des sociétés musicales.

Au dessert, le président remercia les musiciens pour les efforts consentis en cours d'année, rappela les décorations qui récompensent certains musiciens et félicita particulièrement M. Houllmont pour la bonne organisation de cette journée.

MM. Gilliat et Houllmont, représentant la Fédération, décrèrent à M. Fournier la médaille de chef pour 17 années de direction. Une sauterie fort animée termina cette journée assez tardivement.

Grand concert de la Fanfare des Tonneliers d'Épernay

Abandonnant le routine des concerts d'été du jeudi soir, qui ne retenaient plus l'attention du public, la Fanfare des Tonneliers offrit le dimanche 28 février, une soirée musicale. Juste une semaine après la Sainte-Cécile, une très belle audition à la salle des fêtes.

Réussite complète pour cette matinée musicale, le programme était varié et de qualité, et les 500 personnes (record pour une société locale à Épernay) qui assistèrent à cette audition, ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

La première partie de ce programme comprenait: « Métargis-March », de Maucclair; « Poète et Paysan », le Supplé; « Le Trio en Ut Majeur », de Beethoven, avec Gilbert Pfaff à la flûte, J.-P. Barreis au hautbois et René Masson au saxo alto; « Sur un Marché Persan », de Kételbey; « Duo de saxo », avec Michel Pain au saxo alto et René Masson au saxo baryton, et « Vieux Camarades », de Telle. A la deuxième partie, une fantasia pour trompettes, « Tête Jolly Sailormen », avec Robert Bourboin, Pierre Déhu, André et Patrick Pigeolet; une autre fantasia pour petite flûte, « La Tourterelle » de Damardé, avec Gilbert Pfaff et l'orchestre de bal-champêtre de la Fanfare. La troisième partie était consacrée à la musique moderne avec « Granada » de Lara; « Show Li-do », de Darling; « Le Jeune Homme », d'Anton Karas; « Perdida », de Dominguez; « Moonlight Sérénade », de Miller; « La Petite Valse », de Heyne; « La Mini-Bosse », et « Jam Session Story », de Darling. Au cours de ce concert, Arlette Masson chanta quelques succès de son répertoire, accompagnée par la Fanfare.

Maître Blot, chef d'orchestre de l'Opéra, présida cette matinée à laquelle participèrent également: M. Stasi, député-maire; M. Collety, sénateur-maire; de nombreux membres du conseil municipal; M. Médard, président de la Fanfare; MM. Jung et Philippinot, vice-présidents; J.-R. Chandon-Moët, président adjoint de la Société Philharmonique de Champagne, ainsi que de nombreux présidents et directeurs de sociétés musicales.

Remercions M. Fournier, le directeur de la Fanfare des Tonneliers, qui a su donner à Épernay un nouvel essor à la musique tant à la tête des sociétés qu'il dirige qu'à son rôle d'éducateur à l'école de musique d'Épernay.

Remercions M. Fournier, le directeur de la Fanfare des Tonneliers, qui a su donner à Épernay un nouvel essor à la musique tant à la tête des sociétés qu'il dirige qu'à son rôle d'éducateur à l'école de musique d'Épernay.

Sainte-Cécile à l'Harmonie des Chemins de Fer d'Épernay.

Journée d'amitié, journée du souvenir également: en effet, le Comité et les représentants de l'U.A.I.C.F. déposèrent le matin du 11 février une plaque et un coussin de fleurs sur la tombe de l'ancien directeur, M. Jubréaux.

La messe de Sainte-Cécile, célébrée en l'église Notre-Dame, permit à l'Harmonie d'exécuter l'« Adagio de Mozart », de Gounod et la « Marche Solennelle de Përdé ». Elle accompagna également les chœurs dans le Sanctus et un cantique.

A l'apéritif d'honneur, M. Vaxelaire, maître adjoint représentant le député-maire retenu par ailleurs, tint à remercier le comité pour son invitation et félicita le directeur et les musiciens pour leur belle audition de qualité.

Un repas de 100 couverts suivait. À la table d'honneur entourant M. Médard, président de l'Harmonie, nous remarquions la présence de M. Bigotte, président de la Fédération Champagne et Meuse ainsi que M. Orléans, vice-président; M. Hector,

CENTRE

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (Allier)

20 mai 1973: Congrès et Fête fédérale de notre Fédération.

PROGRAMME :

- 9 h.: réunion du conseil d'administration de la FMC;
- 10 h.: congrès au Théâtre Municipal;
- 11 h.: concerts de quartiers;
- 12 h.: vin d'honneur à l'Hôtel de Ville;
- 12 h. 30: Dépôt d'une gerbe au monument aux morts en présence des officiels;
- 13 h.: banquet officiel;
- 15 h. 30: rassemblement des sociétés à différents points de la ville;
- 16 h.: défilé jusqu'au stade municipal;
- 17 h.: morceau d'ensemble (Confédéral-March du Cdt Semler-Collety), remise du fanion fédéral à l'Harmonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule, remise de médailles et diplômes, exécution de la Marseillaise par toutes les sociétés;
- 17 h. 30: concert par l'Harmonie Municipale de Vichy (musique d'honneur), direction André Rollin.

Saint-Pourçain... Flash!

Placée à l'intersection de deux grandes routes, la nationale 9 Paris-Pyrénées et 146 Lyon-Océan une petite ville gaie et tranquille retient volontiers les touristes: c'est Saint-Pourçain.

Connaissez-vous Saint-Pourçain? Groupée autour du clocher et du beffroi, maisons étogées à flanc de colline, c'est la typique ville fortifiée. Elle doit son nom à Saint-Pourçain, deuxième abbé du monastère qui fut fondé au VIIIème siècle. Ce simple village de pierreux du château voisin « Porcelaine » dut son renom par ses verpis. Par son intercession auprès de Thierry III de Chouilly, mit fin au pillage que celui-ci avait entrepris dans les plaines de la Loire.

Sept cents ans plus tard Saint-Pourçain devient le siège des Templiers, puis des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et XIIIème siècle

CHAMPAGNE ET MEUSE

EPERNAY

du Comité de l'Union artistique des Cheminots : M. Pageot, chef de gare ; M. Houlmont, administrateur de la Société Philharmonique de Champagne ; les représentants des Sociétés Musicales, ainsi que M. Wender, président de l'Harmonie des Cheminots de Lausanne.

Au dessert, M. Wender dit son plaisir d'être présent au sein de cette famille de musiciens et apporte l'amical souvenir des Cheminots suisses, lausannois en particulier. Il confirma l'invitation pour la Fête de la Musique en ébauchant les grands traits de cette visite.

M. Bigotte remercia le Comité d'avoir associé la Fédération à cette fête et se plut à remarquer qu'Épernay restait la capitale de la musique populaire en Champagne.

Plusieurs musiciens reçurent des décorations, MM. Danery, Leroux, Louis, Gillain, Husson et Ramillon.

HAUTE-GARONNE

Importante réunion à Saint-Lys du bureau de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales

Le dimanche 18 février s'est tenue à la mairie de Saint-Lys, la réunion du Bureau de la Fédération des Sociétés Musicales.

Autour de M. François Verdier, président, étaient présents : MM. Bernes Roger, vice-président ; Falibe et Commenges, secrétaires ; Tolosa et Gaussen, trésoriers ; Costes, membre.

La commission artistique étant représentée par MM. Louis Dejean, Thiberge et Gaujac, tous professeurs au Conservatoire de Toulouse.

Après quelques mots du président, un court rapport d'activité de Falibe, secrétaire et un aperçu financier de Gaussen, trésorier, le bureau prépara le cadre musical de l'année 1973 qui s'avère chargé, ce qui prouve la vitalité grandissante de notre fédération.

Le 1er avril aura lieu à Muret, le congrès départemental, formelle inaugurée l'an dernier, qui s'avère utile et nécessaire ; ce congrès comprendra :

A) L'étude des questions actuelles ;
1) La situation et l'avenir des Ecoles de Musique,
2) L'adaptation de nos fédérations à la région Midi-Pyrénées.

B) Une partie artistique avec le concours de quelques sociétés haut-garonnaises.

Le 17 juin, le festival annuel se tiendra à Villefranche de Lauragais, où l'harmonie fête son centenaire ; les premières bases de la journée ont été étudiées avec les représentants de Villefranche (M. Costes, etc.).

Le 1er juillet l'Harmonie Sainte-Cécile de Montesquiou-Volvestre fête son centenaire, et avec les représentants de Montesquiou, dont M. Couzine, maire et conseiller général et M. Pujol, secrétaire, on a étudié le programme de cette journée qui s'annonce brillante.

Il fut question ensuite, de l'Association des écoles de musique, qui prépare l'avenir musical et progressif chaque année ; des examens fédéraux et départementaux, du stage de Bagères-de-Luchon, de l'aide pédagogique du Conservatoire.

Ainsi après toute une journée de travaux, le TRAIN 1973 a été lancé !

F. VERDIER.



MIDI

BEZIERS

L'Estudiantina Biterroise (Orchestre à plectre) a fêté la Sainte-Cécile

C'est par une audition de musique traditionnellement donnée dans une des églises de la ville que l'Estudiantina Biterroise a honoré la patronne des musiciens.

Le dimanche 19 novembre, dans l'église de la Sainte-Famille, au soir de l'office de 11 h., cet Orchestre à Plectre comprenant 25 exécutants a présenté, sous la direction de M. Honoré Dejean, vice-président de la FSMM un programme judicieusement choisi : 1) Chant des Cieux, de Marius Feloué ; 2) Célèbre Largo, de Haendel et, pour clore : l'Hymne à la Joie, de Beethoven, écouté jusqu'à la dernière note par un auditoire de nombreux fidèles et amis.

Au Palais des Congrès de Béziers, le dimanche suivant, l'Estudiantina Biterroise participait au concert public organisé par le Comité des fêtes de la ville, auquel assistait M. Pierre Brusse, sénateur-maire, entouré de nombreuses personnalités. Toujours sous la baguette de M. H. Dejean, le public qui se pressait dans la grande salle applaudit longuement : Suite Espagnole, de G. Goldberg, et une Fantaisie d'airs languedociens sur un arrangement de M. Feloué.

Tous les membres et leur famille se retrouvaient le dimanche 3 décembre à midi, au cours d'un banquet servi par le maître-queue de l'Auberge du Caroux à Mons-la-Trivalle, pour fêter en même temps que le 80ème anniversaire de sa fondation, la décoration de 15 de ses sociétaires dont la plupart ont plus de 25, 30 et 40 années de présence.

Après une courte allocution du président M. Bernard, M. Dejean, di-

recteur de l'EB, encouragea les sociétaires à continuer à travailler pour maintenir toujours plus haut le renom de la société.

Dans son intervention, M. le maire félicita tous les membres pour leurs succès et M. René Portes, secrétaire général de la FSMM, remit aux plus anciens sociétaires la distinction sanctionnant leur fidélité à l'Estudiantina Biterroise.

DECAZEVILLE

Harmonie « La Lyre decazeilloise » Une année d'intense activité musicale

Si, en certaines régions, la musique est considérée comme un art difficile et peu accessible au plus grand nombre, il n'en est heureusement pas de même dans le département de l'Aveyron, en général, et à Decazeville, en particulier.

Sous l'impulsion dynamique et intelligente de son Comité directeur, l'Harmonie « La Lyre Decazeilloise » poursuit sans repos le but qu'elle s'est assigné depuis quelques années déjà, à savoir : le développement et, en somme, la vulgarisation de l'art musical.

A cet effet, son école de musique, de jour en jour plus florissante grâce à un recrutement de base très large et à la compétence certaine des éducateurs, forme chaque année, de nouveaux musiciens convaincus sur qui nous comptons beaucoup pour, d'une part, assurer la relève de la société et, d'autre part, se faire à leur tour les propagandistes efficaces de la culture musicale.

La société elle-même, forte, à l'heure actuelle, de plus de soixante exécutants dans une magnifique tenue, provoque l'admiration et même l'enthousiasme à chacune de ses sorties, soit à Decazeville, soit dans les villes et départements voisins. Son répertoire très étendu lui donne la faculté d'exécuter à la perfection, et ce, dans les moindres détails, des programmes à même de satisfaire tous les goûts : depuis les défilés jusqu'aux concerts spirituels, en passant par les concerts publics, rien n'est laissé au hasard tant le désir de bien faire des exécutants est grand et la compétence du chef indiscutable et indiscutée.

Je n'entrerais pas dans le détail des manifestations où elle s'est produite et ne retiendrais que la célébration de Sainte-Cécile 1972 qui a donné lieu à une très émouvante manifestation de sympathie envers le chef, M. Raymond Robin, dont nous félictons ce jour-là, les 25 ans de direction à « La Lyre Decazeilloise ».

Après la messe en musique où fut exécuté, parmi tant d'autres, le célèbre « Menuet de l'Arlésienne », la société se retrouva au grand complet

dans un restaurant de la ville. A l'issue du repas, 3 jeunes musiciens et 3 un peu plus anciens, furent décorés et le chef reçut une médaille de la Confédération Musicale, un cadeau offert par la société et, de plus, se vit remettre la médaille de la ville de Decazeville des mains de M. le maire adjoint, tandis que son épouse recevait une magnifique plante qui lui fut remise par deux jeunes exécutants.

De telles manifestations ne peuvent qu'être bénéfiques pour le maintien, voire même le renforcement de l'unité qui unit tous les membres de cette société, par ailleurs, elles attestent, auprès des personnalités locales, de l'excellent esprit dans lequel est conçu l'enseignement de la musique à Decazeville.

Mais l'événement marquant de cette année 1972 est, sans conteste, l'avènement de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron.

L'Assemblée générale tenue en l'Hôtel de Ville de Decazeville début septembre, a mis sur pied les statuts, désigné un bureau et décidé des manifestations futures dont la plus spectaculaire est l'organisation d'un festival départemental annuel dans les diverses villes du département : Capdenac a été choisi pour 1973 et Millau pour 1974.

Cette union, forte de toutes les sociétés musicales (harmonies, batteries-fanfares, groupes folkloriques, chorales) affiliées à la Fédération du Midi s'est donnée pour but la promotion de l'art musical parmi les jeunes.

Ainsi regroupées, avec un bureau unique, les diverses sociétés auront nous l'espérons, une audience bien plus grande auprès du grand public.

Ce bref compte rendu d'activité montre combien notre ville de Decazeville est ouverte à toutes les formes de culture et combien elle tient à les développer au dehors — nous ne pouvons que nous en féliciter et en féliciter les animateurs.

Fernand BOYER, président de la « Lyre Decazeilloise ».

MILLAU

Concert de la Sainte-Cécile de l'Harmonie et l'Élan Millavois

Mercredi 22 novembre 1972, devant de nombreux mélomanes, l'Harmonie et l'Élan ont donné leur concert en l'honneur de leur sainte patronne.

Tout d'abord, nous avons entendu deux belles sonneries de trompettes par les jeunes de l'Élan, ce qui démontre qu'en travaillant on arrive à un bon résultat.

Ensuite, c'est avec la trentaine d'exécutants de l'Harmonie que nous avons eu rendez-vous.

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY
(Tous les vendredis, de 18 h. 36 à 18 h. 50)

6 AVRIL 1973 :

Isphahan, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac). Oudin-Lemaire ; Eva, schottisch pour clarinette (soliste : Armand Médous), Edmond Avon ; Triolette, mazurka pour piccolo (soliste : Claude Cuguillières), Alex Loger.

13 AVRIL 1973 :

Valse bleue, E. Pierlat ; Le singe vert, quadrille, O. Metra-G. Wittmann.

20 AVRIL 1973 :

Peché nigouon, polka, Victor Gentil ; Arc-en-ciel, schottisch, J. Gouyrand ; Les charmes de la vertu, mazurka (trombone solo : Michel Culasso), E. Marsal.

27 AVRIL 1973 :

Donce gaieté, polka pour cornet (soliste : A. Calvayrac) Félix Minet ; Le Miconnais, quadrille, Georges Meister.

4 MAI 1973 :

Le Nivernaise, polka pour 2 cornets (solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert), J. Bidaud ; L'étoile du berger, schottisch, Marcel Calzavac ; La belle Margot, mazurka, A. Fajolle.

Après une marche triomphale « Passy-Festival » de Ferrusset, nous avons apprécié la majestueuse « Schaubert's Rosamonde ». Le troisième morceau « Chanson Indoue » de Rimsky-Korsakov nous a transporté en Orient où nous avons été charmé. L'occasion d'offrir de la belle musique connue nous a été donnée avec « C'est ma chanson » du film « la Princesse de Hong-Kong » de Ch. Chaplin. Le morceau Jazz « Dan-sorina » de Darling nous a valu un beau solo de trombone et un merveilleux enchaînement de slows, boleros, rock.

Avant le dernier morceau « Marche des Enfants de troupe » de Tournel, M. Dejean, président de l'Harmonie, a remercié la nombreuse assistance venue encourager ces deux phalanges musicales.

SOMMIÈRES

Société « Les Amis de la Musique »

Nos Espoirs

Rapport d'activités 1971-1972

Nous sommes heureux de publier le rapport moral dont lecture vient d'être faite, si rien n'est obtenu sans mal et travail grâce aux 850 lettres de propagande envoyées en début d'année, nous avons pu obtenir vingt-et-une sorties des majorettes et douze sorties de folklore de nos Mirelles.

Les voici dans l'ordre :

- 8 janvier 1972, les Mirelles au Cercle des officiers à Nîmes.
- 12 mars 1972, les majorettes au corso d'Alès.
- 11 mai 1972, les majorettes au corso de Bagnols-sur-Cèze.
- 20 mai 1972, les majorettes, défilé dans Sommières.
- 20 mai 1972, les Mirelles, défilé dans Sommières.
- 21 mai 1972, les Mirelles Fête de Nîmes avec M. Valette.
- 22 juin 1972, les majorettes, hospices de Sommières.
- 22 juin 1972, les Mirelles, château de Boisséron.
- 24 juin 1972, les Mirelles, Tour du Valat, avec M. Valette.
- 28 juin 1972, les Mirelles, hospices de Sommières.
- 29 juin 1972, les majorettes, château de Boisséron.
- 1er juillet 1972, les majorettes, Rognac.
- 2 juillet 1972, les majorettes, Martignes (concours 14-21).
- 6 juillet 1972, les Mirelles, Béziers avec M. Valette.
- 7 juillet 1972, les majorettes, Sommières aux Arènes de nuit.
- 8 juillet 1972, les majorettes, Bagnols-sur-Cèze, festival, coup.
- 12 juillet 1972, les majorettes, Sommières, retraite aux flambeaux.
- 14 juillet 1972, les majorettes, Conségnès.
- 14 juillet 1972, les Mirelles, St-Christol-les-Alès.
- 14 juillet 1972, les majorettes, St-Christol-les-Alès.
- 16 juillet 1972, les Mirelles, r. se provençale Arènes de Sommières.
- 21 juillet 1972, les Mirelles, Beaucaire, avec M. Valette.
- 23 juillet 1972, les majorettes, Carqueiranne.
- 30 juillet 1972, les majorettes, Lassel.
- 1er août, les majorettes, fête du terroir, Sommières.
- 1er août 1972, les majorettes, Vergèzes.
- 1er août 1972, les majorettes, aux Arènes de Sommières, de nuit.
- 7 août 1972, les majorettes, Châteaurenard, coupe.
- 12 août 1972, les majorettes, Sumène.
- 3 septembre 1972, les majorettes, Sauve.
- 17 septembre 1972, les majorettes, La Calmette.
- 17 septembre 1972, les Mirelles, Parnasse, vernissage.

Ce palmarès est assez éloquent pour prouver s'il en était besoin que jeunes filles et diligents ont tenu parole sur la promesse faite l'année dernière et que la Bannière de Sommières a flotté relativement assez loin de son ciel habituel.

Par ailleurs plusieurs de nos jeunes majorettes ont grandi, c'est la rançon de l'âge et selon ce qui sera l'état de notre caisse nous envisageons un changement de tenue, qui tout en conservant le style romain aura plus de grâce et de charme. Ainsi avec le concours d'organismes professionnels, espérons-nous en 1973, aller encore plus loin, tant en France qu'à l'étranger et ainsi avec nos ambassadrices augmenter la renommée de la région de Sommières.

Si des personnes désirent des renseignements détaillés nous seront à leur disposition après l'assemblée générale.

Il est heureux de constater que nos jeunes majorettes, font toujours un effort plus grand pour être agréables à la population de Sommières et aux villes et villages dans lesquels elles se manifestent avec leur grâce coutumière. Leur gentillesse et leur accueil, est un gage de sagesse et d'intelligence vis-à-vis de leur personnalité, il ne nous serait pas possible d'accueillir dans notre organisation des personnes qui n'auraient pas les mêmes sentiments.

En résumé, l'année 1972 a été pour notre groupe une année bien remplie en espérant que l'année en cours, nous apportera des satisfactions encore plus grandioses. Toutes nos félicitations vont vers l'in-fatigable animateur, M. Honpe, ses fidèles collaborateurs et collaboratrices.

Nos "PRIX CHOC"

— ÉQUIPEMENT 1973 —

CASQUETTE « Aviation » 46 F (Prix par 25)

CHEMISE « Tergal blanc » 42 F (Prix par 25)

PANTALON « Tergal blanc » 67 F

SHAKO Majorette 56,50 F (Prix par 10)

ROBE Majorette 135 F (Prix par 10)

BATON Majorette 16,50 F (Prix par 25)

Et, pour toute commande de 1.000 F minimum de

FLAMMES - DRAPEAUX

FANIONS - BANNIÈRES

REMISE exceptionnelle de 15 %

Sur prix catalogue 1973

CHAMPEL - MUSIQUE

B. P. N° 2 NEUVILLE-SUR-AIN

01160 - PONT-D'AIN



NORMANDIE

CABOURG

En présence de M. Coquatrix, maire de Cabourg, de M. Anne et de nombreux invités et amis, les « Enfants de la Plage » sous la direction de leur nouveau chef M. Lecornu ont offert un concert de qualité. Devant une salle comble, un programme varié et bien au point a déridé les plus moroses. D'entrée, sous la baguette du sous-chef Fouilleul, et avec une équipe de tambours et clairons, a retenti le célèbre pas redoublé de Farigoul « Les Apprentis Marins ». Se présentant pour la première fois au public cabourgeois, J. Lecornu a fait montre de ses qualités de maestro énergique et méticuleux dans des œuvres modestes mais agréables : « La petite suite rustique », de Filiculi ; « Les lèvres roses », de Romberg, et le vieux « Spemant », de Turin. En intermède original les Die-Seppels (super orchestre bavarois de 12 exécutants tirés sur le volet, costumés, tous Français et de la région bien entendu), ont communiqué à l'auditoire un enthousiasme marqué. L'entraîneur n'est autre que J. Lecornu ! A l'entracte, M. Champeau, président de la Fanfare, a eu les mots éloquentes appropriés pour remercier l'assistance mais particulièrement M. Coquatrix et la municipalité qui ont compris l'effort financier nécessaire pour que la société ait un avenir florissant fondé notamment sur la création de l'école de musique réunissant, après seulement deux mois de travail, une trentaine d'élèves (garçons et filles) que l'on devrait d'ailleurs applaudir en fin de soirée.

Retour au pupitre, J. Lecornu donne une interprétation correcte de « Beer Barrel Polka », de Delbecq ; l'Intermezzo classique de « l'Arlesienne » ; la valse des « Saltimbanques » et « American Patrol » de Delbecq. Et c'est la surprise « apothéotique » avec « Le cœur en bandoulière », le grand succès des Compagnons de la Chanson par l'ensemble école de musique et fanfare, plus de 60 exécutants. Bravos crépitants, persistants, ayant obligé un bis mérité. Les Enfants de la Plage sont sur une nouvelle lancée « ils grandiront » !

LISIEUX

La Maison des Jeunes vient de vivre une inoubliable soirée avec l'audition des élèves de l'école de musique que dirige depuis sa création M. Muckensturm, entouré d'un aéropage de professeurs dévoués.

Lever de rideau : Petrouchka, Kalinka, chants ukrainiens en chœurs par les quelques classes de solfège, sous la direction de M. Ricque. Suivent les classes de violon et violoncelle jouant La petite fleur de mon jardin de P. Oberdorfer. Succèdent les classes de cultures avec l'ouverture de Te Deum de M. A. Charpentier (indiquatif de l'Eurovision) et Pomp and Circumstance d'Elgar. Survient Quintette sur un thème russe de Hoebcke (et professeur de basson au Conservatoire de Caen) pour instruments à vent, exécuté par un groupe d'anciens de l'école de musique, tous perfectionnés au Conservatoire de Caen dont ils sont lauréats. Ce groupe de cinq s'augmente d'une unité (un saxo alto) pour enthousiasmer l'auditoire nombreux avec Snegoritchka et le Vol du bourdon de E. Korsakoff. C'est autour de la famille nombreuse des bols de présenter Down a Country Lane de Copland. Et c'est l'apothéose instrumentale avec La Nuit de Rameau et Prélude et Marche triomphale de Lully par l'Harmonie des élèves sous la baguette de M. Petit, directeur de la Musique Municipale et bien entendu professeur à l'école.

Après un court entracte et par une heureuse participation du Club d'Art Dramatique du Lycée Marcel Gambler, animé par M. Massot, professeur dans cet établissement, nous avons applaudi la remarquable présentation du 3ème acte de l'Arlesienne soutenu par les chœurs et orchestre (300 élèves de l'école municipale de musique) sous la direction de M. Muckensturm.

Les bravos frénétiques qui soulignent le baiser de rideau récompensent les efforts, insoupçonnés, des organisateurs et des participants à cette très louable entreprise. Puisque cette innovation n'est pas sans lendemain !

LISIEUX

Pour de nombreux élèves de l'école de musique, dimanche était « une première ». En effet les garçons et les fillettes des cours débutants et préparatoires, c'est-à-dire ayant au maximum deux ans de pratique, devaient donner à la foule des parents et des amis, réunie dans les salons de l'hôtel de ville, un échantillon de leurs connaissances musicales.

M. Muckensturm, directeur de l'école, son épouse, professeur de piano, ainsi que Mme Foulet et le corps professoral organisateurs de cette soirée étaient aussi présents et satisfaits de constater l'excellente tenue de leurs jeunes musiciens, M. Plassart, professeur, avait l'agréable tâche de présenter les jeunes participants et le titre de l'œuvre exécutée.

M. Anne était aux premiers rangs de l'assistance. Celle-ci fut ainsi ravie de l'apparition sur scène des deux classes d'initiation musicale (une quarantaine de bambins) de Mme Muckensturm qui apprennent dès la première enfance les rudiments de l'art grâce au concours d'instruments à percussion et à des méthodes récemment appliquées. Deux chants folkloriques, « Cette

nuit est né Noël ! » et « Courrons dans les pins » ainsi rythmés furent vivement applaudis.

EVREUX

Quel admirable concert ! Grâce à l'heureuse initiative de M. Lion, directeur de l'école municipale de musique, un théâtre comble — près de six cents personnes au premier rang desquelles M. Azemia, maire d'Evreux, M. Schiffmacher, adjoint — a été le témoin d'un de ces moments privilégiés qu'on souhaiterait plus nombreux en notre ville. D'emblée, les superlatifs s'imposent. Deux très grands artistes : Billard et Azais, un couple jeune d'une merveilleuse simplicité et d'un immense talent, dont c'était le troisième passage en notre ville ; deux pianistes parvenus à un tel degré d'harmonie, une telle perfection dans la complémentarité que les voix les plus autorisées les situent — tout au moins dans leur spécialité, assez rare il est vrai — au tout premier plan national. Ce qu'un programme en deux temps allait permettre de vérifier, pour la plus grande satisfaction d'un public de mélomanes.

Clementi tout d'abord, avec deux sonates en si bémol d'une approche particulièrement délicate et cependant rendues avec un goût parfait ; puis la brillante sonate en ré majeur de Mozart, où éclatent la virtuosité et la sensibilité sans mièvrerie de ces interprètes d'exception.

Introduite par trois valses romantiques de Chabrier, la seconde partie se poursuivait avec un limpide « Lindaraja » de Debussy et, telles un feu d'artifice, les danses slaves de Dvorak, « enlevées » avec un brio et une maîtrise qui laissent l'auditeur ravi. Quel meilleur exemple l'école municipale de musique pouvait-elle donner aux jeunes que ces deux magnifiques artistes qui ont su, à force de travail et de volonté accéder à une telle qualité ?

Ovationnés, ils nous firent don, en bis, d'une valse de Brahms, sans forcer sur les effets de l'écriture romantique.

CHARTRES

A la tête de l'Harmonie Municipale, Léon Cordier dirigeait le concert traditionnel du mois de décembre.

En premier lieu figuraient au programme des pas redoublés avec la Batterie-Fanfare, excellentement conduite par M. Marchetti.

L'ouverture de « La flûte enchantée » précéda le poème symphonique de Franck « Psyché et Eros ». L'Harmonie a su donner à cette page des teintes bien définies, des traits de dessin bien affinés. Léon Cordier a réussi à rendre à l'écriture de Franck la densité et le volume dans un équilibre constant. Quant à « Judex » de Gounod, « Sarabande » de Debussy et « Marche de Gala » d'Ailler, l'effort du groupe a milité en faveur de la pure cohésion instrumentale.

D'autre part, cette soirée nous a fait connaître deux clarinettes de valeur : N. Chiarelli et J.-P. Lagard. Deux clarinettes brillantes ou fiévreuses répondant aux exigences des textes. Deux compères enthousiastes et habiles trouvant le chemin de l'écriture parfaite et cordiale dans le « Duo concertant en ré » de Mendelssohn et le « Concertino » de Paul André. N. Chiarelli a, d'autre part, joué « Première Rapsodie » de Debussy, d'où se dégagea un charme de bon aloi, rare dans la simplicité. Léon Cordier, au piano, accompagna les solistes avec bonheur. Parmi la très nombreuse assistance, l'Harmonie fait régulièrement salle pleine depuis plusieurs années. On notait la présence de M. Gaujard, conseiller général, maire de Chartres ; M. Martin, adjoint et Mme. M. Pisseau, conseiller délégué et Mme ; M. Lechevalier, inspecteur d'Académie ; M. Clément, conseiller municipal, président de la commission administrative de l'Harmonie ; Mme. et de nombreuses notabilités.

oo

La Sainte-Cécile

L'office de 11 h. 30 à la cathédrale prit une forme particulière pour de nombreux Chartresains.

Sous la conduite de son chef, M. Léon Cordier, l'Harmonie donna d'entrée, avec « Fanfare » d'André Marcel le ton de majesté et de dignité qui sied à l'événement.

Une tâche bien mise au point révèle toujours un chef consciencieux et efficace. Grâce à ces qualités essentielles, Léon Cordier a su donner aux œuvres exécutées en l'honneur de Sainte-Cécile des teintes bien définies. Dans le fond c'est ce qui nous a valu pendant l'offertoire une « Sarabande » de Claude Debussy richement cisclée, imaginative, aux phrases résolument taillées, au discours rectiligne dans une trame élégamment charpentée.

Sans aucun doute la cathédrale est le paradis des cultures. Les cultes sonnent et donnent d'emblée la puissance du métal dans le défilé de la communion avec « Judex » et « Ego Sum » de Gounod. Trombones et trompettes traçent un profond sillon dans la masse harmonique tandis que les bols tissent la trame polyphonique du récit.

Pour le final de la messe la « Marche de Gala » de G. Ailler ne faisait autre chose que montrer un bel étalage de difficultés d'écriture ; cette partition a mis à l'épreuve les capacités intrinsèques individuelles et collectives de l'Harmonie Municipale qui ne sont pas aujourd'hui minces.

Aux premiers rangs de l'assistance on reconnaissait : M. Brochard, adjoint de l'ENA, représentant M. le préfet ; M. Gerbet, député ; M. le maire de Chartres et Mme Gaujard, et de nombreux édiles et notabilités de la cité.

DREUX

Sous la direction de M. Langevin et sous la présidence de M. Cauchon, sénateur maire, la Lyre Druidique a été chaleureusement applaudie dans la superbe exécution d'un programme éclectique et varié que voici :

Te Deum (Introduction extraite du Motet), M.-A. Charpentier ; Danses populaires roumaines, Bela Bartok. Concerto pour un été, A. Mariéod (soliste, Jacques Hesters) ; Dans les Steppes de l'Asie Centrale, A. Borodine ; Trois Joyeux Marins (polka pour trio de trompettes), E. Siebert (solistes, J. Hesters, M. Garcia, D. Langevin) Cent mille chansons, M. Magné et E. Marney (avec la participation vocale des 250 élèves de l'école municipale de musique) ; Mini-Boogie, L. Delbecq ; Symphonie Inachevée, F. Schubert ; Carnaval (ouverture), Fr. von Supplé.

LUSANT

Le dimanche 26 novembre, la Fanfare Municipale faisait sa patronne. A l'église après avoir fait résonner les voûtes de la vieille église au son des « Moulineaux », les musiciens se rendent au monument aux morts où M. Hue, adjoint et vice-président, déposa la gerbe du souvenir. Étaient en présence M. le maire, président de la société, et de nombreuses notabilités. Au cours de l'apéritif précédant le traditionnel banquet, la Fanfare fit entendre son nouveau répertoire. Au dessert M. Poirier, maire et président, félicita chaleureusement le chef Brigot et les exécutants pour la bonne tenue et la vitalité de la fanfare qui fait honneur à la cité.

ARGENTAN

Chaque année les Argentanais bénéficient d'un splendide concert de musique classique agrémenté de solistes de renom.

La tradition est maintenant bien établie et le public, toujours fidèle et enthousiaste, bravant le froid, ne manque jamais ces soirées très réussies.

Mais la réussite, ici, n'est pas l'effet du hasard. Elle est le fait d'un travail collectif, régulier, un travail intelligent et puis, aussi, celui d'une « équipe » soudée, où régnent l'amitié et la bonne entente. Que ce soit de la part de M. Bernard Chaplain et des services municipaux, de M. Jean-Pierre Bouvier et des professeurs, des musiciens bénévoles ou des élèves, tous apportent leur pierre à l'édifice.

L'effort collectif a porté ses fruits, apportant au cours des années des « créations » nouvelles. Naguère, c'était la chorale ; cette fois c'est le trio et le quatuor de saxophones, mais il y a à peine un mois, grâce au dévouement de M. Lecolnre qui tient en réserve un répertoire varié et copieux.

Nous avons pu applaudir cette jeune formation, d'abord en première partie, avec le trio « Avowal » de Mateo, puis en seconde partie dans « La veillée de l'ange gardien » de Plerén.

L'orchestre, quant à lui, enleva avec brio « La marche du sacre de Napoléon Ier » (Lesueur) avec toute la majesté et la pompe requise pour une telle exécution.

Bien qu'elles aient été écrites pour d'autres formations, « La première gymnopédie » (Satie) ; le « Prélude » et la « Marche triomphale » (Lullu) ; et la « Valse triste » (Sibelius) étaient bien dans l'esprit de l'œuvre.

L'« Alléluia du Messie » qui clôturait ce concert fut exécuté dans l'enthousiasme.

Cette fois, les artistes invités étaient Raphaëlle des Graviers, violoniste, soliste à l'Orchestre National de l'ORTF et Jean-Marc Bouché, pianiste.

Deux artistes authentiques, deux serviteurs de la musique, respectueux du texte et des « tempi » ne recherchant ni l'un ni l'autre un succès personnel mais faisant revivre les œuvres des grands maîtres avec amour et ferveur.

Raphaëlle des Graviers avait choisi pour commencer l'Adagio et la Fugue de la « Sonate en sol mineur, pour violon solo » de J.-S. Bach. C'est tout le contraire de la facilité. Et pourtant quelle aisance, quelle maîtrise ! Le jeu est sobre, d'une grande générosité. Le son est plein, chaud et la difficulté n'apparaît jamais.

Quelle merveilleuse interprétation également du « Tzigane » de Ravel, où sont accumulées toutes les pièges difficultés.

Jean-Marc Bouché avait choisi les « musiciens du cœur », ceux dont Couperin aurait pu dire « j'aime ce qui me touche et non ce qui me surprend ». Avec une infinie poésie il sut traduire « La première chanson sans paroles » (Mendelssohn), puis deux « Moments Musicaux » de Schubert, le troisième en fa mineur, le quatrième en ut dièse mineur.

Pour rester avec Schubert il joua en bis « Quatre valses ».

Les deux artistes, pour terminer, interprétèrent la troisième sonate en fa mineur pour violon et piano de Brahms, dont l'Adagio est sans doute l'une des plus belles pages du compositeur. Emotion, lyrisme, passion furent traduits avec une telle intensité qu'il fallait pour répondre, à la formidable ovation du public, donner en bis, des « Danses roumaines » de Bartok.

L'ALILE

En l'honneur Saint-Martin, le 25 décembre dernier, la Société Symphonique, sous la direction alternée de MM. Anquet et Ouvrier, a présenté le très beau programme ci-après : Marche des Prêtres, Mozart ; Symphonie Inachevée, Schubert ; Impromptu Ravera, Schubert ; Choral,

Grétry ; Largo du 3ème Concerto, Ph. Em. Bach (violoncelle solo, Dr Crépon) ; Lohengrin (Invocation), Wagner ; Adagio, Albinoni (violon solo, Mme Fouché) ; L'Apparition, Dancla (soliste, M. Prével) ; Pièce d'un Ange, A. Jolivet (violon, violoncelle, piano) ; Toccata et Fugue en Ré, J.-S. Bach (l'orgue, Elie Bankalter) ; Lohengrin (marche des fiançailles), Wagner.

MESSEI

La Sainte-Cécile a ouvert les festivités qui marqueront le 25ème anniversaire de l'Indépendante de Messei.

Dès 10 h. 30 musiciens et majorettes se rassemblèrent devant la mairie en compagnie des autorités. Un majestueux défilé se met en marche pour l'église.

Au cours de l'office l'Harmonie interpréta l'Entrée et la Sortie de la Messe de notre temps (arrangement de Delbecq) ; à l'offertoire, la Marche Religieuse d'Alceste et à la Communion, l'Ave Maria de Schubert.

Après la messe ce fut une cérémonie au monument aux morts et le défilé dans les principales rues de Messei ; 18 charmantes majorettes ouvraient la marche, suivies des 40 musiciens.

Un vin d'honneur attendait les personnalités et musiciens, et des gâteaux pour les majorettes.

Au banquet nous avons remarqué la présence de M. Riegler, maire, et Mme ; M. Jean-Yves Huët, adjoint, et Mme ; M. Jean Huët, président des Anciens Combattants, et autres notabilités locales. M. Gallet, président de la Société, retraça les principales étapes de l'Indépendante, lui souhaita prospérité pour l'avenir, avec ses cadres toujours dévoués et prêts à rendre service dans toutes les manifestations régionales.

A l'issue de ce repas, une soirée familiale attirera les membres et amis de la Société qui n'oublieront pas cette Sainte-Cécile 1972, marquant le début des festivités du 25ème anniversaire de l'Indépendante qui sera dignement fêtée les 28 et 29 avril 1973 avec notamment la participation de la Musique de la Police Nationale (130 exécutants). Ce sera un grand festival de musique et de majorettes d'environ 1.000 exécutants.

DEVILLE-LES-ROUEN

A la fin de la saison 1971-72, l'Orchestre Symphonique de Deville eut le grand regret d'enregistrer la démission de son président M. Roger François.

M. François qui fut en 1938 cofondateur de l'OSD aux côtés du D. Fernon et de M. Métayer, actuel directeur, était à l'époque membre exécutant et trésorier de la société ; après avoir été quelques années vice-président, il fut élu président de l'OSD en 1949 et la société n'eut toujours qu'à se louer de son parfait esprit d'organisateur. Sa gentillesse son amabilité étaient connues de tous, et l'on put apprécier maintes fois la subtilité de ses allocutions où transparaissait toujours, une pointe d'humour non dépourvue de poésie. M. François fut pendant 23 années un président au sens le plus complet du mot et pour lui témoigner sa vive reconnaissance, l'OSD l'a nommé président d'honneur de la société, en espérant le voir encore très longtemps assister aux diverses manifestations de l'orchestre aux côtés de sa très sympathique épouse qui rendit, elle aussi, de nombreux et dévoués services à la société.

La présidence de l'OSD est maintenant assurée, depuis le 19 septembre 1972, par M. René Bizet, 20, rue Joseph-Hue, à Deville-les-Rouen.

oo

Le samedi 25 novembre 1972 avait lieu au Centre Culturel Voltaire le 1er gala artistique de la saison offert par l'Orchestre Symphonique de Deville qui dirige Maurice Métayer.

Le programme, très varié, débutait par une ouverture de Mendelssohn « Retour au Pays ». Puis ce fut 3 extraits de l'Opéra de Bizet « Les Pêcheurs de Perles ».

Le point culminant du programme fut sans conteste l'interprétation du Concerto en Fa mineur pour clarinette et orchestre de Weber, cette œuvre très prenante, avait pour soliste le brillant clarinetiste Michel Desmarest dont la technique et la chaude sonorité firent impression.

La seconde partie du programme comportait de « extraits » très populaires de « Faust » de Gounod, la Valse et la Marche des Soldats.

Ensuite Mme Dominique Lecoutre fit apprécier la sonorité très veloutée de sa flûte dans le Menuet de « l'Arlesienne » de Bizet puis dans une délicieuse Pavane de Scarsola où Mme Catherine Lemoir fut une très solide seconde flûte.

Le programme musical se terminait par une fantastique sélection sur « Paganini » de Fr. Lehar ou l'archet sûr et expressif de Mme Mahé-Bolsinger fit chanter admirablement les importants passages de violoncelle.

Les textes de présentation des différentes œuvres, rédigés par Hervé Brunot étaient dits avec grâce par Chantal Hamel du Théâtre de la Vallée.

Un intermède de chant permit d'apprécier les jolies voix de Mme Eliane Deroin soprano et Marcel Derolan ténor, qui interprétaient avec talent des belles pages de F. Lehár, « Messager et « Fata Morgana » étaient accompagnés au piano par Mme Claudia Lamande.

Au début de la soirée, M. René Bizet, président de l'OSD, avait pris la parole pour remercier M. le mai-

re qui présidait ce gala aux côtés de M. de Sarnez, député de la circonscription, ainsi que les conseillers municipaux et personnalités de la ville. Il excusa également les personnes empêchées d'assister à cette soirée et remercia chaleureusement le fidèle public qui honore de sa présence les galas de l'OSD.

Le président termina en lançant un appel pour inviter tous les musiciens amateurs de la région, particulièrement les instrumentistes à corde à venir grossir les rangs de l'Orchestre Symphonique où l'accueil le plus cordial leur sera réservé.

ELBEU

Il nous est agréable d'accueillir dans nos rangs l'Orchestre Symphonique de l'agglomération elbeuvienne que dirige M. Jean Letellier. Ensemble de qualité, vieux de quelques mois, nous donnons un compte rendu sommaire de ses différentes auditions. La première le 2 Juin 1972 dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville d'Elbeuf avec au programme :

Ouverture de Don Juan, de Mozart ; 3ème Concerto en mi b majeur pour cor et orchestre, de Mozart (soliste, M. Faucon, prix du Conservatoire de Rouen) ; 1ère Symphonie en ut majeur de G. Bizet ; Ouverture d'Esmont, Concerto en ut majeur de A. Vivaldi, pour 2 trompettes et orchestre à cordes (solistes, MM. Gervais et Poim, prix du Conservatoire de Rouen) ; 1ère Rhapsodie Roumaine en la majeur, de Georges Enesco.

Ensuite le 26 novembre, au Foyer municipal de Caudebec, avec les œuvres ci-après :

Ouverture des Noces de Figaro, Mozart ; Menuet Symphonie la Surprise, Haydn ; Fantaisie la Vie Parisienne Offenbach ; Ouverture Baron Tzigane J. Strauss ; Vieni Tzigane, Kalman ; Danse Slave No 1, Dvorak ; Mazedonich Konzert, P. Hubert ; Ouverture Impresario, Mozart ; Symphonie Inachevée, Schubert ; Trompettes d'Aïda, Verdi.

Enfin le 12 décembre, dans la salle des fêtes de Saint-Aubin-les-Elbeuf où furent applaudis :

Ouverture Ascanio in Alba, Mozart ; Sarabande et Rondeau, Mouret ; Symphonie Inachevée, Schubert ; 1ère Danse Espagnole, de Manuel de Falla ; 1ère Symphonie, L. Van Beethoven ; Extraits de la 6ème Sonate, J.-S. Bach ; 1ère Polonaise en la majeur, de Wienawsky (soliste Mlle Marlène Hecquet, violoniste, 1er prix Conservatoire de Rouen 1969, 2ème prix Conservatoire de Rouen 1972. Au piano accompagnement, Mlle Corine Spatz, 1er prix Conservatoire de Rouen en 1971 ; 1ère Rhapsodie Roumaine, G. Enesco.

Bravo à cette belle formation itinérante s'attachant à ne copolter que de « l'authentique musique ».

LE HAVRE

L'Harmonie Municipale du Havre vient de subir l'épreuve de reconnaissance. Sous la présidence de M. Anne assisté de MM. Ehrmann, Petit et Poullot (tuba solo à « La Garde ») et en présence d'un public attentif, M. Decugis, directeur expert et distingué, a présenté « son ensemble », fort bien équilibré, dans de remarquables conditions. Pour se mettre en lèvrès, « Salut au 85e » de F. Petit a précédé les deux morceaux choisis : L'Ouverture du « Nouveau seigneur du village » et la délicieuse valse de « La belle au bois dormant ». En complément, une lecture à vue « Scherzetto » de M. Delmas, a permis au jury de se faire une opinion exacte de la qualité de l'exécution et des possibilités de cette belle société. Après délibération, M. Anne, au nom de ses collègues, ont quelques mots élogieux et d'espérance en invoquant la persistance du travail d'équipe constaté, annonça que l'Harmonie Municipale du Havre pourrait se présenter, au plus prochain concours, en division supérieure 1ère section ». Cette proclamation souleva des applaudissements chaleureux des auditeurs et une manifestation de grande satisfaction du « Maestro » et de ses troupes. Autre surprise agréable : les « moins jeunes » cèdent la place aux « tout jeunes » l'Orchestre Junior, formation havraise très homogène, a ravi tous ceux réunis dans cette salle des fêtes de Gravelle, invités à la partie du programme qui précède. Deux vœux caractéristiques. Trois vieux tableaux hollandais de Henk van Lijnschoten et Mixed Pickles (Moderne Sélection) de Max Leemann, remarquablement interprétés, sont un heureux présage pour l'avenir de la musique en cette belle ville de 210.000 habitants dont les ressources d'emploi sont certaines et assurées ainsi un recrutement, sans cesse croissant d'exécutants.

Une répétition par semaine pour l'Harmonie, une répétition par semaine pour les Juniors, interprétation déjà de Juniors dans les rangs des adultes, tout cela est un modèle du genre dont tout le mérite en revient bien entendu à M. Decugis, 1er prix du Conservatoire de Paris.

YVETOT

Conjointement avec les Sapeurs-Pompiers, la Musique Municipale célèbre la Sainte-Cécile et la Sainte-Barbe. Après le traditionnel salut au monument aux morts en présence de toutes les autorités, c'est l'audition musicale à l'église. Sous la direction de son nouveau chef, M. Saint-Léger la société (auréolée du souvenir de notre grand ami F. Boulard, membre du bureau de la Fédération, tragiquement décédé il y

a plusieurs années déjà) a fait entendre La fête des Anges de Labole, Ave Verum de Mozart, Prière du Freischütz (saxo solo P. Delabroulière), Au Christ Roi repris par les fidèles, arrangement sur le cantique « Parle, commande, règne ». Puis c'est le banquet en commun, les discours des représentants des pompiers, M. André, président de l'école de musique (baptisée F. Boitard), rappela d'abord le souvenir de M. Eugène Levillain, décédé dans l'année, et qui dirigea la musique jusqu'en 1945. Il lui associa également la mémoire du regretté M. Fernand Boitard, qui sut donner une renommée à cette musique d'Yvetot, créée en 1861. A son propos, M. André devait signaler le succès de Mlle Denise Boitard dont le premier prix de chant au Conservatoire de Paris vient de lui ouvrir un contrat pour la saison à Salzbourg. Se tournant ensuite vers M. Saint-Léger, il le félicitait de l'impulsion nouvelle donnée à la société grâce à ses compétences, sa bonhomie et sa simplicité, toutes qualités maîtresses dont il avait fait preuve le matin même.

En terminant, M. André annonçait, sous les applaudissements de l'assistance, la nomination de M. Jean Maugy, comme sous-chef de la Musique Municipale.

M. Saint-Léger, quant à lui, disait son optimisme pour l'avenir : « Une nouvelle page de l'histoire de la Musique Municipale d'Yvetot est tournée », en remerciant la ville des aménagements qui ont été effectués ou qui se réaliseront dans la salle de répétitions, ce qui doit en faciliter la fréquentation assidue et permettre la venue de nouvelles recrues. Il félicita M. Féry, chef de la Batterie, pour son dynamisme, et après avoir annoncé un ou deux concerts publics dans l'année et peu de sorties domiciliaires, M. Saint-Léger donna rendez-vous à ses membres vers la mi-janvier.

M. le docteur Bobée, maître, soulignait sa joie de retrouver ensemble les deux sociétés, celle des Sapeurs-Pompiers dont il rappelait le dynamisme, celle de la Musique Municipale bien répartie, à la satisfaction de la population : « Vous avez prouvé, dit-il, que les difficultés ne sont pas insurmontables ». Et il formula des vœux de prospérité pour les deux organismes locaux, qui ont chacun leur place et leur rôle dans la cité.

SEINE - ET - MARNE

SAACY-SUR-MARNE

Nécrologie

M. Emile Leredde, président honoraire de la fanfare de Saacy-sur-Marne, est décédé à la maison de retraite de Jouarre où il s'était retiré après une longue vie consacrée à la musique et à diverses activités sociales.

Entré à la société comme simple exécutant en 1910, il accéda bientôt aux fonctions de membre du comité d'administration, de trésorier, puis de vice-président et enfin de président. Ce poste, il le gardera pendant de nombreuses années, apportant à la fanfare l'essor que nous lui avons connu. A sa retraite il est nommé président honoraire, mais c'est encore à lui qu'en 1968 on va encore faire appel (il a atteint l'âge de 77 ans) pour « relancer » l'activité de la société, ce qu'il va réaliser en un temps record. Retiré à la Maison de retraite de Jouarre c'est le 8 février dernier qu'il va décéder après une vie bien remplie. M. Leredde était titulaire de la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite Social, de la Médaille des Chemins de Fer, etc.

Que la famille de M. Leredde, ainsi que les membres de la fanfare de Saacy-sur-Marne trouvent ici l'expression de nos condoléances attristées.

CHELLES

Nécrologie

M. Pierre Blond n'est plus, cette nouvelle a été cruellement ressentie par les membres de l'Union Musicale de Chelles. Directeur honoraire, M. Blond avait été directeur de la société de 1935 à 1948, c'est sous sa direction qu'avait été réalisée la fusion des deux sociétés existantes alors à Chelles, la Lyre Chelloise et l'Harmonie de Chelles qui donnait naissance à l'Union Musicale de Chelles actuelle. Musicien de talent, chef dans toute l'acceptation du terme, professeur ayant formé une pléiade d'élèves, M. Blond laisse le souvenir d'un pédagogue averti ayant su, dans une période particulièrement troublée maintenir haut et ferme le renom musical de Chelles.

Conduit à sa dernière demeure par la foule de ses nombreux amis, ses obsèques ont eu lieu en présence d'une délégation de l'Union Musicale composée de MM. Fagnel, président de l'U.M., Fuvelland, secrétaire; Doucet, Thévenot, Bonnet, Marchand, Courtois, Nys, etc.

Que Mme Blond, son épouse, que ses enfants trouvent ici, en ces pénibles circonstances, l'expression de nos sincères condoléances.

SUD-EST

102e anniversaire et Sainte-Cécile à la Musique de Saint-Just

Cette grande vieille qu'est la musique de Saint-Just fête la patronne des musiciens le dimanche 12 novembre.

La grand'messe de 10 h. prenait un relief particulier auquel la musique n'était pas étrangère.

Sous la baguette de M. Victor Tromelat étaient successivement exécutés Le Lillois, pas redoublé de F. Leroux; Le Cantabile des Géants, de Jaubert, à la communion, et les Cadets de Brabant, de Turino, pour finir.

Le concert de 11 h. sur la place des Colomes, voyait un auditoire nombreux se grouper pour entendre Le Lillois, de Leroux; Fête Provençale, ouverture de F. Popy; les Aïrs du Poulu, fantaisie sélection transcrite par G. Corroyez et Santiago, valse espagnole de Corbin.

Cette société qui vient de reprendre son activité après quelques années de sommeil, n'offrait qu'un aperçu de ses musiciens, mais cette manifestation des plus sympathiques marquait le désir farouche de repartir très fort et surtout de créer d'ici la fin de l'année en cours une école de musique dans une des écoles de ce populaire quartier de Marselle.

C'est ce qu'exprimaient tour à tour M. Charles Agnel, président; M. Farsy, président honoraire; M. Tremelat, chef de musique; M. le curé qui suit de très près les activités de cette phalange et le président Courtois qui rappelait qu'il avait fait ses premières armes musicales dans cette formation et qu'il entendait la voir de nouveau florissante très rapidement grâce à la ténacité de son président et des membres du bureau; à la compréhension du directeur d'école et au dévouement de chacun.

Avant la dissolution, il remettait à M. Maunier la médaille fédérale pour 6 ans d'activité dans les sociétés musicales, à MM. Scott, Patta et William la médaille de bronze de la C.M.F.; à MM. Farsy et Agnel Marius, la médaille des vétérans de la C.M.F.; à M. Tremelat la médaille de chef de la C.M.F. et au président Agnel Charles la médaille du ministre des Affaires Culturelles.

ANNECY

Concert au théâtre de l'harmonie municipale.

C'est un brillant concert auquel nous venons d'assister.

Tant par la variété du programme que sur le plan de l'interprétation, l'auditoire, particulièrement nombreux, fut de suite conquis.

Applaudissements nourris, rappels

CHEFS DE MUSIQUE! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	307	385
CORNET, si b	390	478
BUGLE, si b	445	533
ALTO, mi b	551	664
BARYTON, si b	678	839
BASSE, si b à 4 pistons	1.015	1.249
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	3.160	3.897
TROMBONE à coulisse	483	581
TROMBONE à pistons	678	795

LAQUES OR CLES CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	875
SAXO ALTO, mi b	990
SAXO TENOR, si b	1.125
SAXO BARYTON, mi b	2.190
CLARINETTE, si b, super ébène	495
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	580

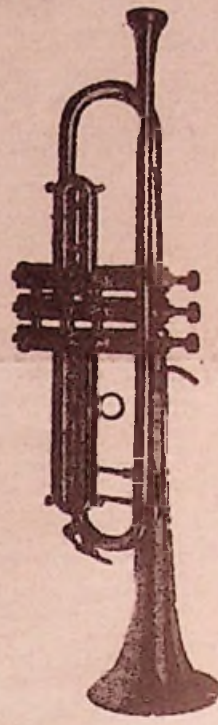
Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



OUEST

VIENNE

Echos d'un stage

de nos Sociétés Musicales Populaires

Sous le patronage des services Jeunesse et Sports de Poitiers qui s'intéressent, soutiennent et aident au maximum moralement et financièrement notre œuvre d'éducation populaire musicale et grâce à M. le directeur du CREPS de Balvay qui nous a gracieusement hébergés et mis à notre disposition un immeuble neuf construit à l'intention des groupes socio-éducatifs où nous avons espace et confort désirables et avec les concours des professeurs du Conservatoire de Poitiers, le stage du 28 janvier obtint un succès certain tant par la qualité du travail fourni que par le nombre des participants : 130 musiciens dont 90 jeunes de moins de 20 ans.

Après l'exposé des motifs et de nos intentions par le président, les 90 jeunes vont travailler sous la direction de MM. De Cock, Delage, Sauvert, Elisas, Trémolière, Sabourin, Naud (quelques jeunes vont s'essayer à la direction). Le travail comprendra une partie collective et une partie par pupitres sous la direction de professeurs spécialisés.

Morceaux étudiés : Te Deum de Carpentier et Concerto pour un C. de Morissod.

En conclusion de la matinée l'ensemble junior se retrouve pour une exécution collective qui suivit avec intérêt les anciens qui viennent d'abandonner leur pupitre.

Car, de leur côté en effet, les non-jeunes, sous la direction active de H. Wagner avaient mis sur le pupitre un arrangement de l'Arlesienne sur lequel ils ont travaillé toute la matinée.

Après le repas en commun pris au CREPS, jeunes et moins jeunes se retrouvent tous ensemble pour jouer et discuter de nos problèmes. Exécution : National Emblem, marche américaine avec beaucoup d'enthousiasme; Show-Ido, de Darling, aux rythmes et sonorités modernes; L'Arlesienne, chef-d'œuvre bien connu.

Les intervenants sont mis à profit pour ouvrir la discussion, à bâtons rompus.

a) Comment conduire une répétition de détails?

b) Intérêt à ce que chaque « pupitre » connaisse ce que joue le pupitre voisin.

c) Des difficultés à former des élèves aux gros cuivres.

d) Pourquoi ne pas produire un tel orchestre? C'est ce qui aura lieu au festival départemental du 3 juin à Saint-Gervais.

L'extraite des informations sont données aux dirigeants des sociétés sur l'Académie Musicale de France. Il est apparu qu'il fallait rester circonspect à l'égard de cette organisation à buts lucratifs.

Nos projets :

1) Idée d'un week-end de travail du samedi 14 h. au dimanche 13 h.

2) Prévoir des séances de perfectionnement pour chefs et pupitriers qui sont obligés d'enseigner plusieurs instruments avec confrontation des méthodes.

3) Travail de direction : perfectionnement des anciens, formation de nouveaux.

4) Prévoir du chant choral.

5) Préparation d'un concert. Programme.

se succédant, dans une chaude ambiance témoignèrent de la réussite de cette soirée, tout à l'honneur de l'Harmonie municipale, bien homogène, parfaitement conduite sous la direction éclairée et dynamique de Léon Delzant.

Cette formation robuste et bien constituée quant à la répartition des divers pupitres à la nef et l'allant de la jeunesse à ne considérer que le nombre de ceux qui avec application et foi ont pris la relève des anciens. Il est vrai que ceux-ci, en dernier mais imposant carré, surent se montrer à la hauteur de la circonstance.

Bien choisi autant par son genre que par sa vérité, équilibrée dans ses deux parties, le programme s'ouvrit et se referma sur deux marches américaines, alertes, séduisantes et demandant le concours de tous les instruments à vent de la percussion : Cincinnati, de J. Cover, et National Emblem, de E.C. Bagley, laquelle fut bissée.

L'Ouverture de la Pie voleuse, de Rossini; les Danceries à la cour de François Ier, la Valse des Fleurs, de Cassa-Noisette, de Tschalkowsky; Sylvia, suite de ballets, de Léo Delibes; permirent la démonstration, dans l'aisance, des nombreuses possibilités de cet orchestre, où chacun des membres resta constamment soucieux de la cohésion de l'ensemble.

Mais deux œuvres rarement exécutées par orchestre d'harmonie figurèrent aussi au programme :

Le Rêve d'Olwen et les Aïrs bohémien, de Pablo de Sarasate, où dans la première, M. Francon, piano solo, montra autant de délicatesse que de talent, et où dans la seconde, M. Raymond Galliard, violon solo, remporta un très vif succès, autant par la maîtrise de son instrument que par le respect du style de ces pièces au timbre particulier et surtout par la virtuosité exigée. Leur accompagnement impeccable contribua au succès de cette splendide audition, laquelle souleva l'enthousiasme général.

L'harmonie municipale continue ainsi la tradition qui la montre solide, sur la voie du succès.

UNION DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE

UGINE

Harmonie Municipale

«L'Echo du Mont Charvin»

Le dimanche 18 février, rendez-vous avait été donné à tous les amis de la musique, à la salle des fêtes du chef-lieu, pour le second concert d'hiver, offert par nos musiciens.

Remercions de leur présence, MM. Meullier, maire d'Ugine, ainsi que les représentants du conseil municipal qui s'intéressent si vivement à notre société. Le monde de la musique était abondamment représenté, avec M. Maurice Adam, président de l'Union départementale de la Savoie; les nombreux directeurs et membres des sociétés voisines, apportant leur sympathie habituelle, mais n'oublions pas le public Uginois, auditeurs bien indulgents, que notre harmonie ne voudrait pas décevoir.

Dans un ordre unique dans l'histoire de la musique, l'œuvre de Schubert, marée inattendue de «Hud» concertant avec quelques dix symphonies, des trios, des quatuors des

quintettes etc., mais aussi quelques marches, dont «Marche à la Hongroise», introduction à ce concert de gala dirigé par M. Castaignède, notre directeur.

L'interprétation de «Légendes de la Forêt Viennoise» de J. Strauss, a certainement dû éveiller chez chacun, de nombreux souvenirs, car, qui n'a pas fredonné ces airs si gais et si entraînants? Mais l'orchestre, doucement s'accorde, gracieusement, les premières notes s'évoquent, nous voici pour quelques instants dans les fastueux salons de la cour de Vienne.

Issue directement de «L'opéra-buffa» du XVIIIème siècle, l'opérette est un mode d'expression dans lequel excella J. Offenbach. Les différentes œuvres légères firent les beaux jours des théâtres parisiens. Dans son œuvre : «Les Contes d'Hoffmann», seul opéra resté célèbre, la légèreté habituelle du compositeur cède le pas à la mélodie. Œuvre très délicate à interpréter.

Il semble que notre formation s'adapte très bien à la musique moderne. Avec Schow-Ido, de Darling, où nous vivons une soirée au music-hall, nos musiciens surent donner vie à chaque tableau. Le rythme très adapté des timbales, caisse claire et autres accessoires, créa l'ambiance nécessaire aux interventions des différents pupitres. Interprétation dynamique, très vivante.

Outre sa valeur indéniable de compositeur, Weber doit son plus grand titre de gloire à la création d'un opéra national allemand. Parmi ses ouvrages dramatiques, l'ouverture de «Peter Schmitt», était au programme de notre harmonie. Dans cette œuvre puissante, nous retrouvons la délicatesse de Haydn, la fougue de Wagner et le romantisme de Weber. Un grand bravo, pour l'exécution de cette page, que nos musiciens surent traiter dans le style.

Désormais rendu populaire par la télévision, le Te Deum de M. A. Chapentier clôturait cette soirée de gala. Une exécution très enlevée justifiait l'enthousiasme de la salle et le «bis» de remerciement.

Un excellent concert tant par le choix des morceaux que par leur interprétation.

La soirée se terminait par le traditionnel vin d'honneur offert aux personnalités et amis de notre société.

Un tirage des rois pour les sociétés et leurs familles prolongea cette journée musicale dans l'habituelle ambiance de bonne camaraderie.

P. BALEGNO.

SUD-OUEST

BORDEAUX - CAUDERAN

Compte rendu des congrès du 21 janvier 1973.

En présence des personnalités officielles, MM. Vallet, député de la Gironde; Rade, représentant M. le Maire de Bordeaux; Mme Laporte-Trilles, président d'honneur de l'Union; M. Giran, président de la Fédération et vice-président de la C.M.F. et de MM. Guillaume, président de l'Union des Batteries-Fan-

fares, Lefay et Pigoux, vice-présidents; Marbouty, trésorier; Lombal, secrétaire; Lafon, trésorier adjoint; Elle, conseiller technique; Clément, archiviste; la séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de M. Guillaume.

Le président donne la parole à M. Elle qui retrace l'activité de l'Union au cours de l'année 1972 notamment les festivals, le concours fédéral de Cauderan, les récompenses, etc.

M. Lefay, fait un exposé sur la vérification de la trésorerie de M. Marbouty, trésorier, lequel présente à l'assemblée l'état des finances de l'Union.

M. Marbouty est ovationné par l'assemblée pour la bonne tenue des comptes.

Il souhaite que le conseil général nous accorde une subvention substantielle au cours de sa session de février.

M. Lefay, a donné les résultats acquis au congrès d'excellence à Paris. Les examens individuels auront lieu les dimanches 8 avril au Tourne et 15 avril à La Pergola-Cauderan.

Les sociétés présentant des élèves à ces examens sont invitées à donner les inscriptions le 15 février au plus tard.

A titre indicatif, les droits d'inscription s'élevaient à 2 F par société et 1 F par candidat.

Ces examens placés sous la haute autorité de la Fédération bénéficient d'une indemnité servie par la C.M.F.

L'organisation du concours fédéral de classement 1973 a été donnée à la batterie «Quand même» de Pichay-Mérignac. Ce concours se déroulera le dimanche 17 juin 1973.

Il est rappelé que la participation au concours de classement est obligatoire pour toutes les sociétés de l'Union.

Les festivals prévus à ce jour s'élevaient à un nombre de sept. Bassens : 20 mai; St-Estèphe : 27 mai; Cauderan : 3 juin; Cantezac : 24 juin; Pomerol : 1er juillet; Le Tourne : 8 juillet; Cadillac en septembre.

Il est recommandé aux sociétés de l'Union de répondre favorablement aux invitations sollicitées par les sociétés organisatrices.

Au cours d'assemblées dernières, la constitution d'une commission de majorettes a été envisagée. A cet effet, nous sommes heureux d'enregistrer la nomination de Mme Boutillon, de Iugon. D'autres personnes devront se faire connaître d'ici peu de temps.

Les sociétés doivent faire bénéficier leurs membres de licences mises à leur disposition par les services de l'Union. Elles devront être

CHEF DE MUSIQUE

ECUSSONS BRASSARDS

pour vos FANIONS

BRASSARDS

Attributs brodés mains

métier suisse

Les Brodeurs REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3

C.C.P 76132 Tél ARC 62-50

Se recommander au journal

remises à M. Clément qui en est chargé dans les plus brefs délais. Ces liaisons étant nécessaires pour les contrôles des effectifs, conformément à la réglementation intérieure de l'Union.

Le président rappelle aux sociétés la nécessité d'assurer leurs membres, la responsabilité du président se trouve engagée. Pour s'assurer, s'adresser au vice-président de la Fédération : Me Saint-Blancard, le Batan à Langon (33).

L'adhésion de nouvelles sociétés a été enregistrée au cours de l'année 1972. Ce sont : l'Avenir Bordelais, les Cadets Tonneliers, les Majorrettes de Tallat, celles de Luçon et la demande faite à M. Ciran, par la Paulliacaise, à qui a été adressée une feuille de renseignements. Le président rappelle qu'au précédent congrès ont été votés de nouveaux statuts, et règlement intérieur qui seront appliqués au retour de la préfecture.

L'assemblée passe à l'élection du tiers sortant de CA. Ont été élus à l'unanimité des voix : MM. Guillaume Jean, Lafay Gaston, Pigoux Pierre, Moreau Guy, Castaing.

Le deuxième tiers étant incomplet du fait de la démission de M. Moret, M. Castéra, de Pomerol, est présenté et élu, son poste est renouvelable en 1973. Commission des comptes pour 1973 : MM. Brisse, Lespes, Raynaud, Tarade, Blanc. Commission de discipline pour 1973 : MM. Lafay, Verdier, Jean, Loubal, Commission technique pour 1973 : MM. Lafay, Elle, Pigoux, Vayssière, Dirsan. Délégué aux récompenses : M. Elle.

Le président présente ensuite une sollicitation de M. le maire de Ludo-Médoc pour un festival qui se tiendrait dans cette ville le jour de Pentecôte (10 juin 1973), les sociétés restent juges de leur participation.

Le congrès de l'Union pour 1975 est fixé au dimanche 20 janvier 1974 à La Tresne.

La séance est levée à 11 h. 30.

« La Caudéranaise » sinistrée

Le président Loubal nous a informé qu'un violent incendie avait réduit en peu de temps tout l'avoir de « La Caudéranaise », instruments, costumes des Majorrettes, etc. Le dommage subi par cette société se situe à environ deux millions d'anciens francs.

En attendant l'appui éventuel de la municipalité et des bienfaiteurs occasionnels, vous et votre société ne serez pas insensibles à ce terrible malheur.

Les personnes ou groupements désireux d'aider cette société peuvent verser leur participation à La Caudéranaise, CCP 4259.46 Bordeaux ou chez le président Loubal, 20, rue Pierre Nogué, Bordeaux, qui recevra, le cas échéant, instruments ou espèces.

PESSAC

Pour fêter dignement la Sainte-Cécile, les amis de la musique avaient été invités à une messe solennelle avec le concours de la Musique Saint-Martin.

Que dire de la partie musicale, sinon que tous les mélomanes ont apprécié l'interprétation de cette formation dirigée de main de maître par son directeur, M. Romano.

A l'issue de l'office les participants se sont retrouvés salle Roger-Cohé, autour d'un vin d'honneur.

Parmi les discours prononcés :

M. Pironon, représentant M. Ciran, président fédéral du Sud-Ouest, vice-président de la Confédération nationale des sociétés musicales, a félicité M. Romano pour la qualité musicale des œuvres exécutées, M. Mussyt pour son action à la tête de la Musique Saint-Martin ; M. Dupart, professeur du conservatoire et directeur de la Fanfare Sainte-Marguerite, pour sa présence et l'aide apportée et enfin tous les amis pour leur fidèle soutien.

M. Mussyt, président de la Musique Saint-Martin, en son nom, en celui des membres du bureau et des musiciens de la société, a exprimé ses remerciements à M. le docteur Dalbos, maire de Pessac, à M. Trendel, maire adjoint, aux présidents de fédération ou société, tous ceux qui étaient venus assister à cette messe.

Il s'est réjoui de la vitalité de la Musique dont l'effectif est en constante augmentation, de l'aide apportée par ses membres bienfaiteurs et ses amis, d'un avenir qui l'on peut envisager avec sérénité.

Enfin, il a souligné la générosité de M. le maire et de la municipalité de Pessac qui permet de maintenir la qualité d'un enseignement musical, sage d'une brillante année.

M. Trendel, maire adjoint, en soulignant l'effort consenti par le conseil municipal, a assuré à M. Mussyt qu'il serait renouvelé.

En adressant à tous ses vœux, en complétant M. Mussyt, M. Romano et les musiciens, avec un mot particulier pour Mme Dirsan, veuve du président qui a tant œuvré pour cette société, il a dit combien la ville pouvait être fière de posséder une telle formation.

Outre les personnes déjà citées, on notait la présence de MM. Fribel, vice-président ; Lignol, trésorier ; Bonneau, secrétaire de la Musique ; Beyl, directeur du cabinet du maire, etc.

SUD-OUEST

SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

Notre Harmonie « la Lyre Saint-Christolyenne » toujours bien vivante, grâce au dynamisme et au dévouement de son président, Régis Sirdet, des membres du bureau, des membres exécutants, de la Lyre, de l'Harmonie « des Hauts de Gironde » et musiciens amis, a célébré avec une particulière ferveur le jour de sainte Cécile, les 27 et 28 janvier.

Le concert du samedi soir, salle du Vox, nous a donné une très belle soirée musicale et théâtrale, avec les comédiens d'Aquitaine.

Puis tous nos musiciens, sous la baguette du chef, M. Jean Elié, interprétèrent un programme de haute qualité, au cours duquel il nous fut permis d'entendre les jeunes musiciens de l'Ecole de Musique, pour laquelle le président Sirdet a lancé un appel auprès des parents pour que les enfants viennent plus nombreux.

Le dimanche 28, à 10 h., en l'église Saint-Christophe, la Lyre se faisait entendre sous la direction de M. Jean Ambroise. Interprétation parfaite. Dans son homélie l'abbé Bourceau, dit combien il était heureux de recevoir dans son église, cette harmonie des « Hauts de Gironde » tous unis pour fêter d'un même cœur sainte Cécile, toujours honorée.

Après la messe, sur la place du Marché, nos musiciens ont interprété quelques marches qui ont été vivement applaudies.

Ensuite, nos musiciens se sont rendus dans un ordre impeccable au Monument aux Morts, où le président Sirdet déposa une très belle gerbe, et une minute de silence fut observée à la mémoire de nos héros. Quelques minutes plus tard, vin d'honneur à l'ancien café Fablet, ce qui permit à chacun, verre en main, de commenter la soirée de la veille et cette matinée consacrée à la musique, avant de se rendre à Cézac, pour les agapes amicales.

Dans la très belle salle de Cézac, mise à la disposition de la Lyre par M. le maire Adrien Nlaud, s'est déroulé le banquet, sous la présidence de M. Gérard Delaune, député-maire de Saint-Ciers-de-Canesse et conseiller général, entouré de M. Arnaud, adjoint au maire de Cézac ; M. le Dr Guirrec, conseiller général du canton de Saint-Savin ; M. Obissier, maire de Villegouge, président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais ; M. Davier, vice-président de la Fédération, représentant le président Henri Ciran ; Mme Duviol, maire de Saint-Christoly-de-Blaye, et M. Derouineau, premier adjoint ; M. Lhoumeau, président directeur de l'Harmonie de Mareillat ; M. Marmal, directeur des écoles ; M. Sirdet, président de la Lyre et des Hauts de Gironde, et M. Jean Elié, directeur de ces sociétés ; M. le professeur Normand.

M. Tavernier, président, et M. Renault, vice-président de l'Harmonie de St-Gérons-d'Aiguayes ; M. Bouffraud, président de l'Harmonie de St-Savin-de-Blaye ; M. Page, bienfaiteur de la Lyre ; M. Mélochaud, trésorier de la Lyre ; M. Courpon, conseiller municipal.

Au dessert, Régis Sirdet nous dit sa joie de la réussite de cette journée, il remercie toutes les personnalités, ceux qui ont aidé dans cette fête, notamment Mme Duviol, maire, le conseil municipal de Saint-Christoly, tous les musiciens qui ont si bien interprété un programme difficile, et notamment Raoul Merlochaud, pour son très beau solo de saxophone ; le chef Jean Elié dont l'action est si bénéfique pour l'école de musique ; et lui fait appel à M. Marmal, directeur d'école, auquel il dit qu'il serait bon d'insérer quelques notions de musique dans le programme scolaire ; M. Nlaud, pour cette belle salle et qui s'est fait représenter par de nombreuses bouteilles ; M. Obissier, de sa visite et l'assurance que les Hauts de Gironde, participant au Festival de Musique de Libournais, à Villegouge ; M. Daniel Lhoumeau, de l'Harmonie de Mareillat, pour son concours ; M. Davier qui représente si bien le président Ciran et il souligne toute l'aide et la compréhension qu'il a toujours trouvée au sein de la Fédération ; M. le conseiller général, docteur Guirrec, pour son action en faveur des Sociétés Musicales ; le professeur Normand, qui malgré son âge, est toujours présent au pupitre et pour les innombrables élèves de la musique, qu'il a formés au cours de sa carrière, et enfin, il remercie chaleureusement M. le député Delaune, qui a lancé une manifestation semblable où il était le matin, pour venir présider nos agapes fraternelles, et le remercie aussi pour son action inlassable en faveur de la musique. Et pour terminer il invite toute l'assistance, à se retrouver le 13 mai 73 au Festival du Blayais-Cubzagnais, à Mareillat.

En terminant, M. Sirdet présente les excuses de M. Bramben, président de la « Cocarde » représenté par M. Castagné et par de nombreuses bouteilles du « Domaine de Barbe », il remercie également tous les généreux donateurs de vins.

Mme le maire de Saint-Christoly remercie et félicite M. Sirdet, de la parfaite organisation de cette journée consacrée à la musique, elle souligne que l'action de notre harmonie et surtout de son école de musique se développe, et pour ce faire, elle promet l'aide maximum de la municipalité, afin que l'œuvre entreprise puisse être continuée.

M. le docteur Guirrec salue les personnalités présentes et déclare qu'avec M. Delaune et la commission des Affaires culturelles, ils se sont toujours efforcés d'obtenir le maximum de subventions pour la Fédération des Sociétés Musicales, afin que celle-ci puisse aider les sociétés locales ; il remercie M. Sirdet de son invitation et l'assurance de son entier dévouement à la cause musicale.

M. Davier au nom de la Fédération et de M. Ciran, dit sa joie de se retrouver parmi ses amis musiciens, il remercie MM. Delaune et Guirrec, grâce auxquels la Fédération a le plaisir d'aider davantage les sociétés ; il félicite le président Sirdet de cette belle fête de l'Harmonie de Saint-Christoly et des nombreux jeunes qu'il voit en et grâce auxquels l'avenir de la société est assuré.

M. Obissier est heureux de se retrouver parmi cette sympathique assemblée et donne rendez-vous au Festival de Villegouge.

Et enfin, M. Gérard Delaune devait conclure au, une note optimiste la très belle fête musicale des « Merlots » qu'il a présidée le matin, et maintenant dit-il, je retrouve une non moins sympathique fête musicale ce qui me réjouit et je peux ainsi rendre hommage au parfait organisateur qu'est mon ami Sirdet, et formuler l'espoir de la parfaite réussite de son Festival de Mareillat et assurer les personnalités et les musiciens présents qu'ils trouveront toujours en lui, l'amal sincère et dévoué qui s'efforcera de défendre les justes causes.

CENON

Vif succès de la soirée annuelle de l'accordéon

Dans le cadre de la coquette salle de Plaisance, l'Accordéon-Club Cenonnais a, cette année encore, voulu démontrer combien était florissant ce groupe qui, de saison en saison, s'achemine vers la gloire qu'attendent les plus grands groupes musicaux du Sud-Ouest.

La soirée débuta par un vibrant hommage que rendit le vice-président de la section à celle qui fut l'instigatrice de cette formation et qui, il y a à peine trois mois, fut ravie à l'affection des siens, laissant un profond regret parmi ce groupe si uni.

Le répertoire très varié, allant des « Roses blanches » de nos aïeules au « Pop corn » de nos enfants, ravit le public qui ne manqua pas de scander vivement tous ces morceaux.

De plus, ce qui ne gâtait rien, ceux-ci étaient présentés par Philippe, dont nous avons retrouvé la verve et la voix.

Les organisateurs de cette excellente soirée avaient voulu de la variété et avaient fait appel à nos gracieuses majorrettes et à un groupe de danse classique dont les ballets, exécutés par de talentueux « petits rats », magistralement dirigés par Mme Tramasset, professeur de danse.

On a également pu applaudir, en duo, Philippe accompagné d'une cantatrice de grand talent, dans des extraits d'opérettes assez ardues à interpréter.

Un intermède de franche galeté fut offert par quatre joyeux lurons qui surent allier la finesse de l'interprétation au talent musical.

Il convient de féliciter vivement le président de cette dynamique formation, M. Guymarch, l'excellent professeur qu'est Mme Patinet, le groupe tout entier avec une mention particulière au soliste.

A cette soirée, présidée par M. Garmenda, représentant M. Madrelle, député, et M. Bonnac, maire, tous deux excusés, on remarquait :

M. Bérère, secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, représentant M. Ciran, président de la F.S.M. du Sud-Ouest ; Mme Lecoq, secrétaire générale de l'Accordéon-Club, comité d'Aquitaine ; Mme Redgen, conseillère municipale ; Mme Paigne, Mme Patinet, professeur de musique ; M. et Mme Hervé, président des majorrettes de Cenon ; M. et Mme Blanes, responsable municipal du service jeunesse et sports.

Le bureau de l'Accordéon-Club est ainsi composé :

Président : M. Guymarch ; vice-président : M. Marcel Dubos ; trésorier : M. Emile Para ; secrétaire adjoint : Georges Bouzignac ; secrétaire : Mlle Françoise Guymarch ; secrétaire adjoint : M. Jean-François Glet. Mme Labat, marraine du groupe, s'était fait excuser.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

Bien que n'ayant que quatre ans, l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne a déjà accompli beaucoup de travail en faveur de la Musique. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé qui vient nombreux au festival annuel et au concert. Dimanche 4 février, au Palais des Fêtes de Périgueux, l'Union tenant son assemblée générale a fixé le lieu du prochain festival : Thiviers, le 17 juin, sous la responsabilité et l'organisation des Joyeux Thivertiens. Une ville a même été retenue pour 1974, il s'agit d'Excideuil.

C'est donc un véritable bulletin de victoire que pouvait publier le président Jan Blanchard, tout en reconnaissant qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Il indiqua notamment qu'il faudrait réformer les examens fédéraux (plus de morceaux d'une dissonance telle que ces morceaux rebutent élèves et professeurs). Sur ce sujet, MM. Hermann et Portemer devaient intervenir peu après pour souligner que le nombre des élèves va en s'accroissant grâce à l'activité formidable des chefs de musique et des éducateurs de nos sociétés.

Nous étions donc très vite dans le vif du sujet mais, auparavant, le président Jan Blanchard avait salué M. Ciran, venu présider cette réunion ; Mme Labatut et M. Teoule, maires adjoints de Périgueux, et il avait présenté les excuses de M. le Préfet (à cause de la proximité des législatives) et de M. Levallois, délégué de la SACEM.

D'autre part, le président, dans son rapport moral, mit l'accent sur la place importante que prendra la musique dans la société des loisirs qui s'annonce. « Rien n'est plus beau que la musique faite par soi-même », dit-il. Cette phrase fut d'ailleurs reprise par le président Ciran qui brossa un brillant tableau de la situation actuelle de la C.M.F.

Puis, Mme Auger-Consell, Présidente de l'Union, lut le rapport financier et l'on passa au renouvellement du Conseil d'Administration :

Présidents d'honneur : M. Robert Lacroix, Mme Labatut, MM. Teoule, Alain Bonnat, président sortant ; Jan Blanchard, les vice-présidents : M. Nogués ; vice-présidents : MM. Galea, Escandré, Couderc, Hermann, secrétaire : Jacques Mesnard ; secrétaire adjoint : Albert Papon ; trésorier : Mme Auger-Consell ; trésorier adjoint : Maitvignier ; membres : Billeau, Peyrille, Roche, Me Ducros, Dr Mutel, Lhomont, Spelleux, Portemer, Van de Zande, Mme Miller, Commission des Exameurs : MM. Hermann et Portemer.

Le président passa la parole à M. Galea qui fit le bilan du dernier festival à Saint-Astier. Jan Blanchard félicita le président Galea et tous les musiciens et amis de l'Union Musicale Astérienne qui organisèrent d'une façon impeccable ce 3ème festival de l'Union.

Tout en souhaitant à Thiviers beaucoup de courage et complète réussite pour le 3ème festival, il fit un appel aux Sociétés de la Dordogne afin qu'elles assistent nombreuses au festival du Groupement du Libournais, le 3 juin, à Villegouge.

M. Nogués parla de l'organisation du concert de l'Union, le samedi 7 avril, à Périgueux, dans la grande salle du Palais des Fêtes. Il fit un appel aux jeunes musiciens car ce concert sera uniquement constitué par les éléments les meilleurs de nos sociétés de musique de la Dordogne ayant moins de 20 ans. Ce sera le 3ème concert rappelle Jan Blanchard, les deux autres ont connu un succès sans précédent. Il dit aussi que ce concert est subventionné par Jeunesse et Sports et patronné par la ville de Périgueux.

Avant le terminer, M. Blanchard demanda à l'assemblée la vice-présidence honorifique pour M. Raymond Frappier qui dut démissionner pour raison de santé. Hommage fut rendu pour son action tant à St-Aulaye que pour l'Union.

C'est ainsi que prit fin cette intéressante assemblée générale qui permit de constater la permanence de la musique en notre département et ce en grande partie grâce aux efforts de l'Union et de son dynamique bureau.

Dernière minute. — On nous signale que l'actif président de l'Union de la Dordogne Jan Blanchard vient de recevoir la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports pour son activité en faveur de la jeunesse. Rappelons que Jan Blanchard est aussi le président dévoué de l'Accordéon-Club Périgourdin. C'est aussi un ancien sportif : rugby, basket, tennis, athlétisme qu'il pratiqua successivement au sein des équipes de Coutras, Stade Bordelais, Olympique Marçonnais, US Périgueux. Félicitations donc au nouveau promu.

PERIGUEUX

Plus de deux cents membres de l'Accordéon-Club se sont retrouvés au Palais des Fêtes, à l'occasion de l'assemblée générale qu'ouvrit le président Jan Blanchard en remerciant les personnalités présentes : MM. Ciran, vice-président de la Confédération musicale de France et président de la Fédération du Sud-Ouest ; Théoulet, adjoint au maire et le représentant moral. Puis il lut le rapport moral. Le ressort que l'A.C.P. est une grande famille dotée d'une belle santé comme le fit remarquer dans son rapport d'activité Mme Liliane Auger-Consell, Malheureusement, M. Yvon Guillou ne devait pas être aussi optimiste pour les finances. Si elles sont saines, elles n'en sont pas moins limitées et le président fit appel à tous pour vendre des cartes de membres honoraires et des cartes de soutien.

Après que ces trois rapports aient été adoptés à l'unanimité, M. Ciran prit la parole s'étonnant qu'une assemblée générale puisse être autant suivie et avoir autant de tenue. L'accordéon-club périgourdin est, dit-il, une des plus belles sociétés d'accordéon du Sud-Ouest. Elle le doit principalement au dévouement de ses dirigeants.

M. Théoulet, qui était accompagné de Mme, prit à son tour la parole, pour dire sa joie de se trouver au sein d'une société qu'il aime bien. Il souligna ainsi la belle amitié qui règne entre tous les membres de la société.

Puis, il fut procédé au renouvellement du conseil d'administration et du bureau pour 1973. A l'unanimité, furent élus :

Présidents d'honneur : MM. Théoulet, Maffei, Guinot, Blaise, Bouquet ; vice-président d'honneur : M. Jusseau ; président : M. Blanchard ; vice-présidents : MM. Bonnichou, Lucienne, Amelini, Labat ; vice-président délégué : M. Chort ; secrétaire général : M. Champeau ; secrétaire général adjoint : M. Gervais ; trésorier général : M. Yvon Guillou ; adjoint : Yvonne Guillou ; directrice : Mme Liliane Auger-Consell ; directeur adjoint : M. Claude Auzer ; porte-drapeau : Gérard Quérouille ; adjoints : Dominique Auger, Eric Laverne, membres du bureau : MM. Laverne, M. Madrel, Lafaye, commissaire aux comptes : MM. Mamain, Mangier ; commission accordéon : MM. Javerzac, Bonnichou, Beau ; majorrettes : Mmes Granger, Filloux, M. Laclède ; théâtre : MM. Amelini, Mangier, Mamain.

LA REMISE DES RECOMPENSES

Des récompenses ont ensuite été remises à divers membres de la société (des jeunes exécutants sont récompensés lors de la Sainte-Cécile) par M. Blanchard.

Diplôme d'honneur : MM. et Mmes Mamain, Granger, Rehier, M. Lafaye ; carte de membre d'honneur : M. Hubert Perrand ; médaille d'argent du Mérite et du dévouement français : MM. Javerzac, Mangier, Magline, Fégal.

Une Joyeuse fête des Rôles termina l'assemblée générale.

DAX

Méiodia a fêté son dixième anniversaire. L'Orchestre Symphonique Méiodia a célébré de belle manière sa série de concerts donnés à la cathédrale.

Après avoir laissé leurs instruments au vestiaire, les exécutants devaient se rendre à l'hôtel Richelieu, afin d'y apprécier les charmes de la mise de la gastronomie.

Honneur dû à son rang, le président Alban Duprat devait, le premier, prendre la parole pour remercier les personnalités qui avaient tenu à participer au banquet : Me Max Moras, maire de Dax ; le chanoine Cazarrès, archevêque de la cathédrale ; M. Lapique, président de la Nêhe ; Mme Dupin, présidente de la clique.

M. Duprat établissait ensuite un bref bilan de l'année écoulée, qui avait vu Méiodia donner quatorze concerts, incorporer deux nouvelles recrues et la naissance d'un pupitre de percussion, dirigé par M. Jean Lavigne. Puis il levait son verre à la santé de Méiodia et de toutes les sociétés musicales de Dax.

Le chanoine Cazarrès prenait le relais pour remercier Méiodia de sa visite à la cathédrale, afin de cloôturer « le cycle sympathique de la Sainte-Cécile ». Il ajoutait qu'avec cinq groupements, le Cercle choral, la Nêhe, la clique dacquoise, la Schola Notre-Dame et Méiodia, Dax détenait une sorte de record. Revenant au concert, il tenait à féliciter l'orchestre pour son interprétation de la « Moldau ».

« A une époque où beaucoup se contentent d'être pres, votre persévérance vous honore », devait-il déclarer aux musiciens.

L'archevêque passait ensuite la parole à M. Dabrin, qui cumule les fonctions de chef d'orchestre (il dirige, en effet, Méiodia et la Nêhe). Ce dernier précisait :

« Nous ne nous retrouvons pas uniquement pour le repas, mais surtout pour le concert que nous préparons avec tout notre cœur ».

Puis, faisant le bilan de dix années d'existence, il devait comparer Méiodia à la Moldau, ce fleuve d'Europe centrale qui, à sa naissance est un ruisseau de peu d'importance mais, au fil des kilomètres, prend de l'assurance pour devenir imposant et majestueux.

Dans un même remerciement, il englobait ensuite tous les membres de l'orchestre, insistant sur les sacrifices que ces femmes et ces hommes avaient acceptés : « Ne foit-il pas jusqu'à 50 kilomètres pour assister aux répétitions du vendredi soir ? »

Enfin, Me Max Moras, dont on connaît les talents de finisseur, devait, avec sa verve habituelle, jouer sur le mot corde, objet primordial pour Méiodia, en affirmant : « La corde musicale, nous ne sommes pas des corde béotiens nous ne pas l'apprécier. La corde raide, nous la pratiquons, souvent, la corde sensible, vous savez la faire vibrer. M. Dabrin, quand vous nous demandez si artistiquement des subventions ».

Le premier magistrat de la ville remercia ensuite Méiodia pour son concours à la vie locale et le plaisir et la détente qu'il procurait aux habitants.

Finalement, le maire concluait dans un dernier vœu : « Je souhaite que le succès de Méiodia coïncide avec l'harmonie que je desire voir toujours régner dans la grande famille dacquoise ».

MORCENX

De la flûte à la contrebasse, den cores de chasse aux tambours, les étaient tous là (on en comptait près de 90) dans la vaste salle de répétitions, mise récemment à leur disposition par la municipalité.

Nos musiciens avaient, en effet, choisi ce froid dimanche de décembre pour fêter leur sainte patronne et ils s'approprièrent à se rendre à l'église où quelques instants plus tard, M. le doyen Labat devait les accueillir avec sympathie.

Au cours de l'office religieux qui débutait, La Cigale, sous la direction de son chef, M. André Sausse, allait donc offrir le traditionnel concert de la Sainte-Cécile qui constitue chaque année le sommet de sa saison musicale.

Que dire de ce concert sinon qu'il fut en tous points remarquable. Tout concert en effet à sa réussite ; un programme choisi avec un goût très sûr l'exécutant nullement la difficulté et une exécution parfaite soignée par l'acoustique incomparable de l'église.

Ne, clichards défilent ensuite avec leur entrain habituel jusqu'à la salle de spectacle où un concert va être présenté par les deux formations.

La Batterie, vivement applaudie, nous offre tout d'abord deux excellentes pièces de son répertoire : « Luross et Lurosses », de Gossez, et « Mississipi », de J. Devos.

Pour sa part, l'Harmonie reprend les œuvres déjà interprétées à l'église et y ajoute « la Marche militaire » de Schubert et la délicate « Chanson indoue » de Rimsky Korsakow.

Félicitons également les exécutants et en particulier les solistes qui nous ont charmés au cours de ces concerts : Dominique Roche, flûte ; Michèle Latouère, flûte ; Jean-Paul Douthe, saxo ténor ; Marcelle Latouère, saxo alto ; Jean Chapelier, clarinette.

Musiciens, membres honoraires, personnalités se retrouveront à 13 h. pour le banquet fraternel.

Après la messe, sur la place du Marché, nos musiciens ont interprété quelques marches qui ont été vivement applaudies.

Ensuite, nos musiciens se sont rendus dans un ordre impeccable au Monument aux Morts, où le président Sirdet déposa une très belle gerbe, et une minute de silence fut observée à la mémoire de nos héros. Quelques minutes plus tard, vin d'honneur à l'ancien café Fablet, ce qui permit à chacun, verre en main, de commenter la soirée de la veille et cette matinée consacrée à la musique, avant de se rendre à Cézac, pour les agapes amicales.

Dans la très belle salle de Cézac, mise à la disposition de la Lyre par M. le maire Adrien Nlaud, s'est déroulé le banquet, sous la présidence de M. Gérard Delaune, député-maire de Saint-Ciers-de-Canesse et conseiller général, entouré de M. Arnaud, adjoint au maire de Cézac ; M. le Dr Guirrec, conseiller général du canton de Saint-Savin ; M. Obissier, maire de Villegouge, président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais ; M. Davier, vice-président de la Fédération, représentant le président Henri Ciran ; Mme Duviol, maire de Saint-Christoly-de-Blaye, et M. Derouineau, premier adjoint ; M. Lhoumeau, président directeur de l'Harmonie de Mareillat ; M. Marmal, directeur des écoles ; M. Sirdet, président de la Lyre et des Hauts de Gironde, et M. Jean Elié, directeur de ces sociétés ; M. le professeur Normand.

Au dessert, Régis Sirdet nous dit sa joie de la réussite de cette journée, il remercie toutes les personnalités, ceux qui ont aidé dans cette fête, notamment Mme Duviol, maire, le conseil municipal de Saint-Christoly, tous les musiciens qui ont si bien interprété un programme difficile, et notamment Raoul Merlochaud, pour son très beau solo de saxophone ; le chef Jean Elié dont l'action est si bénéfique pour l'école de musique ; et lui fait appel à M. Marmal, directeur d'école, auquel il dit qu'il serait bon d'insérer quelques notions de musique dans le programme scolaire ; M. Nlaud, pour cette belle salle et qui s'est fait représenter par de nombreuses bouteilles ; M. Obissier, de sa visite et l'assurance que les Hauts de Gironde, participant au Festival de Musique de Libournais, à Villegouge ; M. Daniel Lhoumeau, de l'Harmonie de Mareillat, pour son concours ; M. Davier qui représente si bien le président Ciran et il souligne toute l'aide et la compréhension qu'il a toujours trouvée au sein de la Fédération ; M. le conseiller général, docteur Guirrec, pour son action en faveur des Sociétés Musicales ; le professeur Normand, qui malgré son âge, est toujours présent au pupitre et pour les innombrables élèves de la musique, qu'il a formés au cours de sa carrière, et enfin, il remercie chaleureusement M. le député Delaune, qui a lancé une manifestation semblable où il était le matin, pour venir présider nos agapes fraternelles, et le remercie aussi pour son action inlassable en faveur de la musique. Et pour terminer il invite toute l'assistance, à se retrouver le 13 mai 73 au Festival du Blayais-Cubzagnais, à Mareillat.

En terminant, M. Sirdet présente les excuses de M. Bramben, président de la « Cocarde » représenté par M. Castagné et par de nombreuses bouteilles du « Domaine de Barbe », il remercie également tous les généreux donateurs de vins.

Mme le maire de Saint-Christoly remercie et félicite M. Sirdet, de la parfaite organisation de cette journée consacrée à la musique, elle souligne que l'action de notre harmonie et surtout de son école de musique se développe, et pour ce faire, elle promet l'aide maximum de la municipalité, afin que l'œuvre entreprise puisse être continuée.

M. le docteur Guirrec salue les personnalités présentes et déclare qu'avec M. Delaune et la commission des Affaires culturelles, ils se sont toujours efforcés d'obtenir le maximum de subventions pour la Fédération des Sociétés Musicales, afin que celle-ci puisse aider les sociétés locales ; il remercie M. Sirdet de son invitation et l'assurance de son entier dévouement à la cause musicale.

M. Davier au nom de la Fédération et de M. Ciran, dit sa joie de se retrouver parmi ses amis musiciens, il remercie MM. Delaune et Guirrec, grâce auxquels la Fédération a le plaisir d'aider davantage les sociétés ; il félicite le président Sirdet de cette belle fête de l'Harmonie de Saint-Christoly et des nombreux jeunes qu'il voit en et grâce auxquels l'avenir de la société est assuré.

M. Obissier est heureux de se retrouver parmi cette sympathique assemblée et donne rendez-vous au Festival de Villegouge.

Et enfin, M. Gérard Delaune devait conclure au, une note optimiste la très belle fête musicale des « Merlots » qu'il a présidée le matin, et maintenant dit-il, je retrouve une non moins sympathique fête musicale ce qui me réjouit et je peux ainsi rendre hommage au parfait organisateur qu'est mon ami Sirdet, et formuler l'espoir de la parfaite réussite de son Festival de Mareillat et assurer les personnalités et les musiciens présents qu'ils trouveront toujours en lui, l'amal sincère et dévoué qui s'efforcera de défendre les justes causes.

CENON

Vif succès de la soirée annuelle de l'accordéon

Dans le cadre de la coquette salle de Plaisance, l'Accordéon-Club Cenonnais a, cette année encore, voulu démontrer combien était florissant ce groupe qui, de saison en saison, s'achemine vers la gloire qu'attendent les plus grands groupes musicaux du Sud-Ouest.

La soirée débuta par un vibrant hommage que rendit le vice-président de la section à celle qui fut l'instigatrice de cette formation et qui, il y a à peine trois mois, fut ravie à l'affection des siens, laissant un profond regret parmi ce groupe si uni.

Le répertoire très varié, allant des « Roses blanches » de nos aïeules au « Pop corn » de nos enfants, ravit le public qui ne manqua pas de scander vivement tous ces morceaux.

De plus, ce qui ne gâtait rien, ceux-ci étaient présentés par Philippe, dont nous avons retrouvé la verve et la voix.

Les organisateurs de cette excellente soirée avaient voulu de la variété et avaient fait appel à nos gracieuses majorrettes et à un groupe de danse classique dont les ballets, exécutés par de talentueux « petits rats », magistralement dirigés par Mme Tramasset, professeur de danse.

On a également pu applaudir, en duo, Philippe accompagné d'une cantatrice de grand talent, dans des extraits d'opérettes assez ardues à interpréter.

Un intermède de franche galeté fut offert par quatre joyeux lurons qui surent allier la finesse de l'interprétation au talent musical.

Il convient de féliciter vivement le président de cette dynamique formation, M. Guymarch, l'excellent professeur qu'est Mme Patinet, le groupe tout entier avec une mention particulière au soliste.

A cette soirée, présidée par M. Garmenda, représentant M. Madrelle, député, et M. Bonnac, maire, tous deux excusés, on remarquait :

M. Bérère, secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, représentant M. Ciran, président de la F.S.M. du Sud-Ouest ; Mme Lecoq, secrétaire générale de l'Accordéon-Club, comité d'Aquitaine ; Mme Redgen, conseillère municipale ; Mme Paigne, Mme Patinet, professeur de musique ; M. et Mme Hervé, président des majorrettes de Cenon ; M. et Mme Blanes, responsable municipal du service jeunesse et sports.

Le bureau de l'Accordéon-Club est ainsi composé :

Président : M. Guymarch ; vice-président : M. Marcel Dubos ; trésorier : M. Emile Para ; secrétaire adjoint : Georges Bouzignac ; secrétaire : Mlle Françoise Guymarch ; secrétaire adjoint : M. Jean-François Glet. Mme Labat, marraine du groupe, s'était fait excuser.

PERIGUEUX

Plus de deux cents membres de l'Accordéon-Club se sont retrouvés au Palais des Fêtes, à l'occasion de l'assemblée générale qu'ouvrit le président Jan Blanchard en remerciant les personnalités présentes : MM. Ciran, vice-président de la Confédération musicale de France et président de la Fédération du Sud-Ouest ; Théoulet, adjoint au maire et le représentant moral. Puis il lut le rapport moral. Le ressort que l'A.C.P. est une grande famille dotée d'une belle santé comme le fit remarquer dans son rapport d'activité Mme Liliane Auger-Consell, Malheureusement, M. Yvon Guillou ne devait pas être aussi optimiste pour les finances. Si elles sont saines, elles n'en sont pas moins limitées et le président fit appel à tous pour vendre des cartes de membres honoraires et des cartes de soutien.

Après que ces trois rapports aient été adoptés à l'unanimité, M. Ciran prit la parole s'étonnant qu'une assemblée générale puisse être autant suivie et avoir autant de tenue. L'accordéon-club périgourdin est, dit-il, une des plus belles sociétés d'accordéon du Sud-Ouest. Elle le doit principalement au dévouement de ses dirigeants.

M. Théoulet, qui était accompagné de Mme, prit à son tour la parole, pour dire sa joie de se trouver au sein d'une société qu'il aime bien. Il souligna ainsi la belle amitié qui règne entre tous les membres de la société.

Puis, il fut procédé au renouvellement du conseil d'administration et du bureau pour 1973. A l'unanimité, furent élus :

Présidents d'honneur : MM. Théoulet, Maffei, Guinot, Blaise, Bouquet ; vice-président d'honneur : M. Jusseau ; président : M. Blanchard ; vice-présidents : MM. Bonnichou, Lucienne, Amelini, Labat ; vice-président délégué : M. Chort ; secrétaire général : M. Champeau ; secrétaire général adjoint : M. Gervais ; trésorier général : M. Yvon Guillou ; adjoint : Yvonne Guillou ; directrice : Mme Liliane Auger-Consell ; directeur adjoint : M. Claude Auzer ; porte-drapeau : Gérard Quérouille ; adjoints : Dominique Auger, Eric Laverne, membres du bureau : MM. Laverne, M. Madrel, Lafaye, commissaire aux comptes : MM. Mamain, Mangier ; commission accordéon : MM. Javerzac, Bonnichou, Beau ; majorrettes : Mmes Granger, Filloux, M. Laclède ; théâtre : MM. Amelini, Mangier, Mamain.

LA REMISE DES RECOMPENSES

Des récompenses ont ensuite été remises à divers membres de la société (des jeunes exécutants sont récompensés lors de la Sainte-Cécile) par M. Blanchard.

Diplôme d'honneur : MM. et Mmes Mamain, Granger, Rehier, M. Lafaye ; carte de membre d'honneur : M. Hubert Perrand ; médaille d'argent du Mérite et du dévouement français : MM. Javerzac, Mangier, Magline, Fégal.

Une Joyeuse fête des Rôles termina l'assemblée générale.

DAX

Méiodia a fêté son dixième anniversaire. L'Orchestre Symphonique Méiodia a célébré de belle manière sa série de concerts donnés à la cathédrale.

Après avoir laissé leurs instruments au vestiaire, les exécutants devaient se rendre à l'hôtel Richelieu, afin d'y apprécier les charmes de la mise de la gastronomie.

Honneur dû à son rang, le président Alban Duprat devait, le premier, prendre la parole pour remercier les personnalités qui avaient tenu à participer au banquet : Me Max Moras, maire de Dax ; le chanoine Cazarrès, archevêque de la cathédrale ; M. Lapique, président de la Nêhe ; Mme Dupin, présidente de la clique.

M. Duprat établissait ensuite un bref bilan de l'année écoulée, qui avait vu Méiodia donner quatorze concerts, incorporer deux nouvelles recrues et la naissance d'un pupitre de percussion, dirigé par M. Jean Lavigne. Puis il levait son verre à la santé de Méiodia et de toutes les sociétés musicales de Dax.

Le chanoine Cazarrès prenait le relais pour remercier Méiodia de sa visite à la cathédrale, afin de cloôturer « le cycle sympathique de la Sainte-Cécile ». Il ajoutait qu'avec cinq groupements, le Cercle choral, la Nêhe, la clique dacquoise, la Schola Notre-Dame et Méiodia, Dax détenait une sorte de record. Revenant au concert, il tenait à féliciter l'orchestre pour son interprétation de la « Moldau ».

« A une époque où beaucoup se contentent d'être pres, votre persévérance vous honore », devait-il déclarer aux musiciens.

L'archevêque passait ensuite la parole à M. Dabrin, qui cumule les fonctions de chef d'orchestre (il dirige, en effet, Méiodia et la Nêhe). Ce dernier précisait :

« Nous ne nous retrouvons pas uniquement pour le repas, mais surtout pour le concert que nous préparons avec tout notre cœur ».

Puis, faisant le bilan de dix années d'existence, il devait comparer Méiodia à la Moldau, ce fleuve d'Europe centrale qui, à sa naissance est un ruisseau de peu d'importance mais, au fil des kilomètres, prend de l'assurance pour devenir imposant et majestueux.

Dans un même remerciement, il englobait ensuite tous les membres de l'orchestre, insistant sur les sacrifices que ces femmes et ces hommes avaient acceptés : « Ne foit-il pas jusqu'à 50 kilomètres pour assister aux répétitions du vendredi soir ? »

Enfin, Me Max Moras, dont on connaît les talents de finisseur, devait, avec sa verve habituelle, jouer sur le mot corde, objet primordial pour Méiodia, en affirmant : « La corde musicale, nous ne sommes pas des corde béotiens nous ne pas l'apprécier. La corde raide, nous la pratiquons, souvent, la corde sensible, vous savez la faire vibrer. M. Dabrin, quand vous nous demandez si artistiquement des subventions ».

Le premier magistrat de la ville remercia ensuite Méiodia pour son concours à la vie locale et le plaisir et la détente qu'il procurait aux habitants.

Finalement, le maire concluait dans un dernier vœu : « Je souhaite que le succès de Méiodia coïncide avec l'harmonie que je desire voir toujours régner dans la grande famille dacquoise ».

A la table d'honneur, autour de MM. Fernand Loubère, président; André Saussède, chef, et Mme, on remarquait notamment M. Léon Brousté, conseiller général, maire de Morcenx; M. le doyen Labat, M. l'abbé Bréthous, M. Pierre Daudigeos, président d'honneur, et Mme; M. Sentaurens, M. Raphaël Des-touesse, un des plus anciens membres de La Cigale; les membres du bureau de la Société, etc. En tout, plus de cent convives.

Inutile de préciser que l'ambiance aidée par un menu de qualité, fut des plus joyeuses et des plus animées.

RION-DES-LANDES

Dimanche dernier c'était la fête de Sainte-Cécile de la Fanfare Municipale.

Belle journée à l'actif de nos musiciens qui groupaient autour d'eux de très nombreux fidèles au cours de la messe solennelle de 11 h. et, au banquet traditionnel, plus de 125 convives, ce qui est, pensons-nous, un record.

Dès 10 h. 15, la Fanfare partait pour son défilé dans les rues de notre village, se rendant ensuite à l'église. L'interprétation magistrale des œuvres de Mozart, Bach, Beethoven, fut particulièrement appréciée par tous les fidèles. Concert exceptionnel, l'un des meilleurs qu'on ait entendus, comme le dit au cours de son homélie, M. l'abbé Bréthous, curé-doyen de Rion.

Après un apéritif bien gagné, c'était le rendez-vous à l'hôtel Déclis. On remarquait, à la table d'honneur, M. Jean Dubernet, adjoint au maire; M. Gabriel Sarrade, président; M. René Maisonnave, président des Anciens Combattants; le docteur Maisonnave, président de la Clique de la JSR; M. l'abbé Bréthous; M. Olivier Hauquin, chef de musique; Mlle Larroque, marraine de la Fanfare. Une très bonne ambiance régna durant le succulent repas et, au dessert, c'était le feu des discours.

M. Jean Dubernet, adjoint, présente les excuses et transmet la vive sympathie de M. Jean Menaut, maire de Rion, empêché par des obligations professionnelles. La municipalité, dit M. Dubernet, est consciente de l'œuvre de tous les musiciens; prestige apporté au village, participation à toutes les fêtes et cérémonies, concerts sérieux à porter à votre actif. Pour tout cela, le maire, le conseil municipal vous apportent l'assurance de leur entière collaboration morale et financière. M. Dubernet conclut en adressant ses félicitations à M. Gabriel Sarrade, président, à qui il demande de rester encore longtemps à la tête de la société; à M. Olivier Hauquin, chef de musique pour son infatigable travail et aux membres honoraires qui, par leur nombreuse présence, apportent un réconfort certain.

M. Gabriel Sarrade, président; je dois d'abord excuser M. le maire et le premier adjoint qui sont tous

deux en voyage, M. Tiburce pour deuil. Je suis heureux de constater que notre banquet prend de plus en plus d'ampleur et par le nombre de convives et par l'élément féminin très important autour de ces tables. Après avoir adressé ses félicitations aux membres honoraires et bienfaiteurs, M. Sarrade fait le bilan des activités de la Société durant l'année écoulée. Il souligne les brillants résultats obtenus par les jeunes élèves au concours de l'École de musique. A vous, mes chers musiciens, je vous remercie et vous félicite de votre travail complet durant toute l'année ainsi que pour la qualité de vos nombreux concerts; en ce qui concerne l'interprétation musicale au cours de la messe de ce jour, le suis heureux de vous dire que tout a été parfait et j'en suis fier pour vous; à l'adresse de M. Hauquin, chef de musique; mon cher Olivier, je te félicite et te remercie pour tout le travail que tu mets à la disposition de la musique et de la Société; je remercie également les musiciens de Lesperon, qui viennent parfois nous épauler.

Le docteur Maisonnave, président de la Batterie de la JSR: Je voudrais vous remercier d'avoir associé une fois de plus la batterie de la JSR à votre fête de Sainte-Cécile. La musique permet à tous les membres de créer entre eux un état musical dans lequel il fait bon se retrouver; cela est vrai à l'intérieur d'une société et entre les sociétés. Je pense aussi, poursuit le docteur Maisonnave, qu'à Rion l'avenir de la musique est assuré si l'on en juge par tous les jeunes présents à ce banquet et conclut en demandant à tous les musiciens de continuer à faire rayonner autour d'eux l'amitié qu'apporte la musique.

M. l'abbé Bréthous, curé-doyen de Rion, fait la critique du concert interprété au cours de la messe. Je l'ai particulièrement apprécié, dit-il et, je le répète, c'est un des meilleurs que j'aie entendus. Après avoir suggéré le projet d'un concert donné à l'église avec la participation de l'orgue, M. le Doyen tient à remercier publiquement M. Lahitte, organiste; tout ce qu'il fait à l'église, il le fait bénévolement et cela je tenais à le souligner.

M. Gabriel Sarrade procède ensuite à la remise des diplômes aux jeunes élèves de l'École de musique, diplômés à Dax. Chacun des intéressés était l'objet de vifs applaudissements de toute l'assistance. Après les orateurs, les chanteurs clôturèrent joyeusement comme il se devait, ce banquet.

TARTAS

L'Harmonie Municipale de Tartas, et l'école de musique ont fêté Sainte Cécile en conviant autour de la table réputée de l'hôtel du Maréchal, leurs amis tarusates et montois.

Auparavant, en l'église Saint-Jacques, un concert spirituel était offert pour interpréter «le Largo»

d'Haendel, avec une émotion contenue tout à fait remarquable; l'adagio de «l'Arlesienne», page difficile que le pupitre de clarinette joua avec une parfaite élégance et un phrasé modelé très expressif.

«L'Ave Maria», de Gounod, pour lequel Nicolas Bayle, soliste, doit être félicité, car il interpréta cette page très émouvante avec une grande séduction sonore. Par la symphonie «Souper du Roy» se termina brillamment ce concert grâce à l'éclat éloquent des cuivres de l'Harmonie.

Après les remerciements de M. le Doyen de Tartas, à l'issue du concert et le dépôt des gerbes sur les tombes de M. Lesplau et de l'ancien chef de musique, M. Dehez, la clique et l'harmonie sous la direction de Patrick Bats, traversa notre ville pour l'aubade traditionnelle, à la mairie, en présence de MM. Dehez et Sous, maires adjoints et des conseillers municipaux MM. Dupeyron et Froustey.

Le banquet réunissait l'ensemble des membres de l'Harmonie, de la clique et de l'école de musique, ainsi que leurs invités, parmi lesquels on remarquait M. et Mme Lopez, professeurs de clarinettes, à Mont-de-Marsan.

M. Destephen, chef de musique, prenait la parole pour remercier M. Minville, sénateur maire et sa municipalité qui, par l'effort financier consenti, prouvait l'intérêt porté à l'harmonie en appréciant à sa valeur, l'effort constant des éducateurs et des membres de cette phalange.

M. Destephen remerciait également pour leur aide les maires des municipalités voisines Auidon, Bégaar et Carcen Ponson, ainsi que Mme Castets, secrétaire de mairie et M. Hubert Duboseq, président de l'Association des commerçants et artisans de notre ville. Le chef de musique rendait ensuite hommage au dévouement de ceux qu'il a qualifiés de vieux amis de la clique: MM. Benesse et Demin et exprimait aux jeunes musiciens sa satisfaction pour leur travail permettant de mieux connaître le plus spirituel de tous les arts.

Miles Michélo Tastet et Marie-Hélène Dupuy, MM. Patrick Bats et Nicolas Bayle étaient ensuite félicités pour les cours donnés aux jeunes musiciens et pour les responsabilités qu'ils prennent au sein de l'école de musique, de l'harmonie et de la clique pour un meilleur fonctionnement de ces sociétés. M. Destephen soulignait ensuite l'amitié qui règne au sein de ces groupes musicaux et exprimait le vœu que, unis comme par le passé, nos musiciens puissent continuer à travailler afin de pouvoir mieux goûter et apprécier les richesses de cet art merveilleux et mieux connaître les œuvres de nos grands maîtres.

M. Dehez, maire adjoint, au nom du conseil municipal, remerciait M. Destephen de son accueil et du travail accompli en exprimant lui aussi l'espoir de voir se développer

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

S. A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e 522-34-00

la clique et harmonie et son école de musique pour la plus grande satisfaction de tous.

La Sainte-Cécile à HABAS

Comme chaque année, les membres de la Lyre Habassaise ont fêté leur patronne. Après un concert donné en l'église au cours de la messe dominicale, ils se sont retrouvés dans la salle du restaurant Bordenave pour le traditionnel banquet. Les cinquante convives ont parlé de gammes et instruments, mais n'ont pas oublié d'évoquer l'excursion du printemps aux îles Baléares.

HAGETMAU

Dimanche dernier, la Société musicale de Hagetmau, sous la direction de son chef Pierre Laborde, célébrait la fête de Sainte-Cécile.

A 11 heures, l'église était abondamment garnie lorsque les musiciens, placés dans le chœur, derrière le maître-autel, attaquèrent les «Chants religieux» de J.-S. Bach. Au cours de la cérémonie, ils jouèrent encore la 2ème Symphonie de Beethoven, le célèbre «Panis angelicus» de César Franck et terminèrent le concert spirituel par un allegro «Trumpet Voluntary» de Purcell et Delbeck, écouté avec attention par toute l'assistance.

L'abbé Jean-Marie Napias remercia publiquement la Société musicale, se réjouit de constater un surcroît d'effectifs et la félicita pour l'excellente interprétation du programme.

Après un défilé dans les rues d'Hagetmau, vint le rassemblement à La Crémaillère.

A la table d'honneur avaient pris place: MM. Alain Dutoya, maire; Communay, député; Fournier, conseiller général; le président de la Société musicale; docteur Pacou, président du Comité des fêtes; Laborde, chef de musique; Fernand Lalauze, secrétaire; Marais, président d'Amou; Touyrot, chef, et Frédéric Bastiat, sous-chef; Pascalin, président de Doazit; et Capbern, président de Samadet; Maurice Dufau, Georges Dumartin et Georges Larroze, vice-président d'Hagetmau.

Après un repas succulent, Fernand Lalauze se leva pour remercier les personnalités présentes.

Faisant allusion au concert du matin, il félicita l'ensemble des musiciens et particulièrement les doyens d'âge Edmond Loupret et Lucien Nassiet, qui sont des exemples pour tous. La plupart des membres de la société sont liés par un dénominateur commun: l'amour de la musique, auquel s'ajoutent leur camaraderie et leurs talents. Certes, le matin, dans l'interprétation du «Panis Angelicus» et de la 2ème Symphonie de Beethoven, on a senti vibrer l'âme des instrumentistes. Cette coordination, cette harmonie fait la force de la société et assure sa longévité.

Les jeunes du solfège faisant en ce jour leur entrée au milieu des aînés, ont pu saisir et saisiront davantage encore par la suite la beauté de l'art dans lequel petit à petit ils se plongent. Il serait bon de faire apprendre aux jeunes l'histoire de la musique. Ils auraient ainsi plus de goût et apprécieraient davantage la valeur des compositeurs.

Le président se réjouit d'avoir pu accueillir à Hagetmau les sociétés landaises en un festival. Il exprime également le réconfort que lui a apporté le congrès départemental en début d'année. Puis il déclare que depuis de multiples années la Société musicale n'a jamais failli à son devoir en répondant à toutes les demandes. Elle anime en particulier les fêtes d'Hagetmau et répond ainsi aux vœux d'une population qui jouit de sa présence en toutes occasions.

Brièvement, M. Marais déclare combien il est heureux de découvrir à Hagetmau une bonne ambiance. Il félicite les musiciens et remercie les dirigeants.

Le docteur Pacou a le souci de faire connaître à nos compatriotes la musique de classe. Il a choisi la crypte pour des rencontres d'art et se réjouit d'avoir pu y présenter dernièrement le quatuor Francis Marsan. Il obtint ainsi une audition d'une qualité exceptionnelle, et il s'en réjouit. Il promet alors, pour donner suite à ses projets, de réunir à nouveau, pendant l'été prochain, les mêmes musiciens pour un concert en plein air.

Le docteur Fournier encourage la Société musicale à toujours faire mieux. Il prétend à juste titre qu'il faut aider tous les groupements landais pour ne point isoler des gens qui ont en eux le noble désir de faire saisir des sentiments que nul idiome ne peut traduire.

Enfin, M. Dutoya fait le bilan de l'année musicale passée. Il trouve que la Société musicale d'Hagetmau a le mérite de toujours se tirer avec brio des services qui lui sont demandés, et il l'en félicite. L'an prochain, pour le concours de la fête, les musiciens seront placés au centre de la place des écoles. Ainsi trois mille personnes pourront facilement venir les écouter et les applaudir.

Les jeunes présents en ce jour sont un réconfort pour le chef, pour les amis de la musique et pour le maire. Ils resteront attachés à la société parce qu'ils trouveront en elle beaucoup d'épanouissement. Il salue alors les dirigeants d'Amou, de Samadet et se réjouit tout particulièrement de voir ceux de Doazit puisque cette commune fera bien vite partie du canton d'Hagetmau. Ainsi, bientôt côte à côte, on trouvera deux sociétés dans ce périmètre administratif.

Il s'exprime ensuite en tant que conseiller général, déclarant qu'il est le défenseur des sociétés musicales au sein de l'assemblée départementale, et que, par conséquent, il est très favorable à l'attribution de subventions en leur faveur.

Les chants font suite à cette série d'allocutions.

Union Orphéonique Beautiran-Castres

Le 12 février 1973, l'Union Orphéonique Beautiran-Castres célébrait le 20ème anniversaire de sa chorale mixte et 80ème de sa fondation en 1893.

En l'église de Beautiran, la chorale interpréta: Kyrie, messe de Bachman; Ave Maria de Victoria; Sanctus Bénédictus, de Gounod; O Jésus notre Maître, de Bach; Final de la Passion de Bach selon Saint Jean.

Au foyer communal un vin d'honneur était offert par la municipalité. M. Naud, maire de Beautiran et directeur fit une rétrospective des activités de la chorale mixte, et une remise de diplômes et de médailles récompensa anciens et jeunes membres.

Au cours du repas réunissant les invités, chanteurs et chanteuses, de nombreuses allocutions furent prononcées.

M. Monerie, président, fit l'historique de la société depuis ses débuts jusqu'à ce jour, les nombreux prix obtenus au cours de non moins nombreux déplacements, il rappela les sorties, les excursions, la vie de ce choral animant les deux communes voisines, Castres et Beautiran.

Les deux maires de ces communes, dirent tour à tour leur joie de voir réunis les enfants de leurs cités.

M. Lagoueyte, vice-président du Conseil général se devait de féliciter et de remercier les dirigeants et chanteurs de ces deux villes aux portes de Bordeaux.

M. Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest dit combien il avait été impressionné par la qualité des exécutions de ce concert spirituel où la maîtrise des anciens soutenu par une nombreuse jeunesse, avec les solos de M. Monerie et Mme Bernard Benoit. M. Naud ayant eu le souci de reformer un ensemble d'adultes, M. Davier le félicita de cette heureuse initiative, au moment où les chorales se font de plus en plus rares.

TARN

SAINT-JUERY

Le dimanche 11 février a eu lieu dans la salle municipale de l'avenue G. Tequi à Saint-Juery, le congrès de la Fédération Départementale des Musiques, Fanfares, Cliques et Chœurs.

Vingt et une sociétés étaient représentées par des délégués venus des quatre coins de notre département.

On nota en particulier, au bureau, MM. Barthes, de Castres, président d'honneur; Bonnet, président de la Fédération; Bacoul, Poutel et devoué, secrétaire; R. Riou, trésorier; Molinier, président de l'Harmonie des Enfants d'Albi; Avri, directeur; Cathala, président de l'Union Musicale de Graulhet; Doudoyne, directeur; Bardet, président de la Lyre de Lavaur; Alquier, directeur; Grand, de l'Harmonie de Mazamet; François, président de l'Harmonie des Mineurs de Caillac; Bouviala, directeur; Guillemin, des Majorettes de Carmaux, lesquelles ont obtenu le 1er prix au Concours international des «Sables d'Olonne»; Laval, directeur de l'Harmonie de Roquecourbe; Canivenc, directeur de la Chorale Mixte du Lycée de Carmaux.

La place nous manquerait pour citer tous ceux venus très nombreux assister à ce congrès. Nous les remercions bien vivement.

Une séance de travail au cours de laquelle des questions très intéressantes furent débattues, permit aussi et surtout de mettre au point l'organisation du festival des jeunes qui aura lieu dans notre cité le 3 juin prochain.

Un vin d'honneur fut offert par la municipalité de Saint-Juery en présence de M. Abet, maire, et de l'ensemble du conseil municipal et de M. Bonafé, maire d'Arthès.

Un repas réunit tout le monde dans une salle de la mairie. Notre président M. Ricard, André, adressa quelques mots de bienvenue à tous les congressistes, remercia M. Abet, maire, de l'hospitalité.



fanfares
et
harmonies

WELTKLANG



Buffet-Crampon
REPRÉSENTANT
EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. : 488.88.78

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél.: MONtmartre 39.87

constant qu'il porte à notre société et plus particulièrement de la contribution financière importante au Festival du Jeune Musicien du mois de juin.

A leur tour, MM. Bonnet, président de la Fédération; M. Bessolier, député; M. Albet, maire, soulignent la nécessité de la continuité de l'effort au profit d'une jeunesse qui cherche tous les jours sa voie et la contribution qu'apportent nos sociétés musicales à son éducation.

Enfin eut lieu une remise de diplômes aux anciens musiciens de l'Harmonie Saint-Eloi comptant cin-

quante ans de présence.

Ce sont MM. Irénée Bories, Joseph Brunella, Julien Vabre, Vincent Barbera, Basile Raynal, Camille Galzin, Ernest Maurel et Moïse Metche.

Certains de nos camarades qui ne figurent pas sur cette liste, feront l'objet d'une promotion à la plus prochaine occasion.

Ainsi le Festival du Jeune Musicien qui doit avoir lieu le 3 juin à Saint-Juery est en bonne voie, Festival qui verra concourir plus de cent jeunes et est assuré de la participation de plus de quatre cents musiciens et majorettes.

VAUCLUSE

MONTFAVET

Décès de M. Marcel LATY, président d'honneur de l'Echo Musical de Montfavet

La Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse a le regret de faire connaître à la grande famille des musiciens de notre département, le décès d'un excellent musicien et chef de musique: M. Marcel Laty, qui avait été le fondateur et le directeur de l'Echo Musical de Montfavet.

Ses obsèques religieuses se sont déroulées à Montfavet le samedi 27 janvier à 14 h. 30. Pendant la cérémonie religieuse, ses nombreux amis musiciens du département, tous réunis, se sont fait entendre, dans des marches funèbres parfaitement lu-

tréprêtées sous la direction de M. Gabriel Imbert. A la fin de la cérémonie, M. Trinquier, le président fédéral de notre département, devait prendre la parole pour retracer toutes les phases musicales de M. Marcel Laty et son œuvre accomplie au service de la musique.

A Mme Laty et à tous les siens, nous adressons nos sincères condoléances.

CAVAILLON

Une grande figure cavallonnaise disparaît. M. Joseph-Pierre BOITELET n'est plus.

C'est avec une infinie tristesse que nous apprenons dès les premières heures de la matinée de jeudi 16 février la mort de notre secrétaire général honoraire.

Très connu et estimé de la population cavallonnaise, où il avait assumé durant toute sa vie de nombreuses activités, créateur, innovateur, Ancien Combattant, vice-président de l'Association départementale de lutte contre le cancer et de la tuberculose. Parmi tant d'autres titres honorifiques, ajoutons celui de secrétaire général de notre Fédération.

Les obsèques ont eu lieu à 16 h. le vendredi 17 février en présence des autorités départementales et municipales en la personne de M. Mittlrot, maire de Cavillon. Notre Fédération était représentée par son président M. Trinquier, son trésorier M. Henri Genevet et son secrétaire général adjoint Daniel Berges et de nombreux musiciens.

Nous renouvelons à toute sa famille et ses proches l'expression de nos condoléances émuës.

Les Éditions Robert MARTIN

71.009 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

L'ISLE-SUR-SORGUE

Avenir L'islois

Il est toujours très agréable de répondre à l'aimable invitation du président René Reboul, le samedi 9 décembre, l'Avenir L'islois fêtait avec éclat la Sainte-Cécile.

Après un très bon concert donné à l'Hospice, et dans une des salles du groupe scolaire et en présence de M. le maire et de ses adjoints, des autorités locales, M. Reboul a d'une manière directe mais combien sincère, fait part à M. le maire d'une question qui lui tient à cœur, et absolument indispensable pour la bonne marche de l'Avenir L'islois, le local des répétitions. M. le maire sensible aux arguments de M. Reboul, a promis qu'il ferait l'impossible pour donner satisfaction à son président.

Puis, dans une ambiance d'ambiance juvénile, tous les invités ont pris place dans la salle du réfectoire pour un repas amical et, fort tard dans la nuit, malgré le temps glacial, nos musiciens et leurs invités ont fait à cette occasion, preuve de qualité pour interpréter un morceau de leur

répertoire. Merci, cher ami Reboul, pour votre invitation, il fait bon vivre chez vous.

OPPEDE et APT

La Fraternelle Oppédoise
et la Philharmonie Aptésienne

Le dimanche 26 novembre, en la cathédrale d'Apt, nos deux sociétés musicales ont donné à l'occasion de la Sainte-Cécile un concert de très grande qualité. Il est même remarquable de constater avec joie le travail inlassable de nos musiciens du soir, allant une fois d'Apt à Oppède, ou bien encore d'Oppède à APT, pour des répétitions, mais il est pour cela même une preuve, que la cohésion, cette union intime d'années, qui pour ses auditeurs et eux-mêmes est une satisfaction non négligeable.

Deux présidents: Gaston Aillet et Gaby Bremond; deux chefs, Alexis Hugon et Harold Borghesi, heureux de cette collaboration et fiers du travail accompli, sans oublier l'ensemble des musiciens des deux formations.

Il était 13 heures dans la salle du Restaurant du Coustellet et dans la joie, un repas amical en présence du représentant de la municipalité d'Apt et de M. le maire d'Oppède, a parfaitement clôturé une journée fort sympathique.

VOSGES

NEUFCHATEAU

Harmonie Municipale

Fidèle à sa tradition, l'Harmonie Municipale de Neufchâteau a fêté dignement la Sainte-Cécile le dimanche 12 novembre

Tout d'abord le samedi soir, elle organise un très beau concert dans la salle des fêtes du groupe scolaire, jamais cette vaste salle n'a connu une telle affluence. Plus de 900 personnes étaient venues assister à ce concert. Le public était accueilli par M. J. Houillon, président, et M. Ruellet, chef de protocole de la ville. On notait la présence de M. Rausse, sous-préfet; de MM. Arnould et Maurice, adjoints; de conseillers municipaux; de M. Becker, secrétaire général; M. Feutry, président du Comité des fêtes; de nombreuses personnalités du corps enseignant et bien d'autres dont nous excusons de ne pouvoir donner leurs noms. A noter que M. Voilquin, député maire de la ville, était retenu par ses fonctions à Paris. M. Lambin, sous-directeur, dirigea le premier morceau puis ce fut la suite du programme sous la direction de M. Laurent, directeur: ouverture, valse, marches, intermezzo, fantasia moderne, pasodoble, pas redoublé, etc.

A la fin de cette magnifique soirée, 54 diplômes furent remis aux élèves de l'école de musique. Le dimanche matin, à 8 h. 45, 4 cercueils déposés sur les tombes de M. Werkmeister, ancien directeur; MM. Flamerion, Bodenreider et Schifferie, anciens présidents. 9 h. c'était le défilé de la salle H. Flamerion jusqu'à l'église Saint-Nicolas. Pendant la grand'messe, cinq magnifiques interprétations furent données. A noter que cette messe en musique amena en notre église un très grand nombre de fidèles et d'amateurs de musique. A l'issue de cette messe, c'est au monument des victimes de guerre que nos musiciens se dirigeaient pour y déposer une gerbe. La cour d'honneur de l'hôpital les accueillait ensuite pour l'aubade aux malades et aux vieillards. M. Schiochet, directeur de cet établissement, offrait un vin d'honneur à tous les musiciens et dirigeants. C'est ensuite au restaurant « A l'Ecluse » que cette belle phalange musicale se retrouvait autour d'une bonne table.

Vers 16 h. M. Voilquin, député maire, qui avait pu se libérer quelques instants de ses charges, apparaissant. M. J. Houillon, président, soulignait alors la marche ascendante de la société, la valeur de son directeur. Il y associait MM. Lambin, sous-directeur; Cauvy, chef d'orchestre et tous les moniteurs qui assurent les cours aux 120 élèves de l'école de musique. Il ne passait pas sous silence l'éclatant succès obtenu le 16 avril devant le jury désigné par la Fédération, le classement en première division, première section de l'Harmonie et sa Batterie-Fanfane. Le président saisissait alors l'occasion pour offrir au premier marié municipal un agrandissement de la photographie fixant cette heureuse étape. Très sensible à cet acte de courtoisie, M. Voilquin exprimait ses remerciements à tous. Auparavant, M. Laurent, directeur, avait dit le mot qui porte à son ensemble, aux élèves, à ceux qui ont cette année sur les rangs pour les inviter à bien travailler, n'oubliant pas la municipalité qui facilite la tâche de tous. Après le repas, la formation chorale interpréta plusieurs morceaux de son répertoire et c'est très tard dans la soirée que se clôtura dans l'ambiance de cette belle fête de Sainte-Cécile

Les Éditions Robert MARTIN

sont heureuses de vous annoncer la parution de nombreuses nouveautés :

- 8 MORCEAUX POUR HARMONIE OU FANFARE,
- 8 MORCEAUX POUR BATTERIE-FANFARE,
- 6 OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT,
- 1 RECUEIL DE 16 ŒUVRES CLASSIQUES SOUS FORME DE QUATUORS
ET DE 2 DISQUES :

Recommandé aux Majorettes :

SUR LE STADE : 4 nouveaux morceaux pour batterie-fanfane, de Delbecq-Goute, enregistrés par la Batterie-Fanfane de la Police Nationale, direction tambour-major Louis BELLEBON ; **SUR LE STADE, CALOTS VERTS, PRELUDE ET BOLERO, MINI-SHOW.**

Ce disque est fourni avec un livret donnant des descriptions d'évolutions pour majorettes, plans et figures de Robert Goute.

45 tours RM 73728 : 16,00 F

TROMPETTES, CORS et Cie...! par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, direction Désiré DONDEYNE :

- **MARCHE DES FEDERATIONS DE L'UNION** de J. Décamp, version pour harmonie avec batterie, clairons, trompettes et trompes ; **CORPS A CORPS** de Robert Martin ; **MARCHE DES FEDERATIONS DE L'UNION**, version pour batterie-fanfane seule (batterie, clairons, trompettes et trompes) ; **RHONE-ALPES** de Laurent Delbecq pour batterie, clairons, trompettes et trompes
Super 45 tours RM 73735 : 14,00 F

CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL 73 ET NOTRE RECUEIL DE CONDUCTEURS QUI VOUS ONT ETE ADRESSES.

SI VOUS NE LES AVEZ PAS REÇUS, VEUILLEZ LES RECLAMER EN PRECISANT LE NOM DE VOTRE SOCIETE ET LES FONCTIONS QUE VOUS Y OCCUPEZ.

POUR LES MANIFESTATIONS DU SOUVENIR DU DIMANCHE 29 AVRIL :

LE CHANT DES MARAIS (chant des déportés), arrangement L. Delbecq

LE CHANT DES PARTISANS de Marly, transcription Moniotte

...et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

71 009 — CHARNAY-LES-MACON — (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Le Gérant J SEMLER-COLLERY
Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »